Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande

Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 118 (2010)

Artikel: Le palais de Derrière la Tour à Avenches : étude des éléments de construction, de décor et du mobilier

Autor: Castella, Daniel / Pury-Gysel, Anne de / Amrein, Heidi

Kapitel: XVIII: La céramique

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835678

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 31.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XVIII La céramique

Marie-France Meylan Krause

Introduction

Cette étude[1] porte principalement sur le mobilier céramique des fouilles du palais de *Derrière la Tour* effectuées entre 1989 et 1991. La céramique mise au jour durant les investigations de 1995-1996 a fait l'objet d'un inventaire détaillé et figure dans les tableaux récapitulatifs présentés pour chacune des étapes du développement de la zone archéologique considérée, qu'il s'agisse de l'édifice résidentiel ou du secteur artisanal. Il n'a toutefois pas été dessiné, à l'exception de certaines formes ou estampilles rares ou peu connues. Le matériel des fouilles anciennes a été examiné et pris en compte pour la datation des différents états mais ne figure pas dans les statistiques. Enfin, la céramique issue des tranchées qui, en 2003-2004, ont permis de découvrir des vestiges de l'étage inférieur du palais, principalement l'avant-corps nord-ouest et la galerie de façade ainsi que certaines pièces de son corps principal, a été prise en considération uniquement pour dater les différentes phases, dans la mesure où elle apportait des modifications par rapport à la chronologie proposée sur la foi du mobilier des campagnes précédentes.

Stratigraphie et mobilier résiduel

Le palais de *Derrière la Tour* a fait l'objet de fouilles archéologiques ponctuelles depuis le XVIIIe siècle jusqu'à nos jours. Les excavations anciennes et modernes ont engendré une détérioration du sous-sol, qui a bien souvent compliqué les travaux des archéologues. Des perturbations ont également eu lieu à l'époque romaine: l'analyse stratigraphique ainsi que l'étude du mobilier ont révélé les nombreuses altérations des couches archéologiques dues au piétinement et remaniements antiques, principalement dans les zones à ciel ouvert. La mise en chantier des différents programmes architecturaux qui se sont succédé jusqu'au IVe siècle ap. J.-C. a de plus souvent dérangé les couches et les structures des phases précédentes. Ceci explique en partie la forte proportion de matériel résiduel retrouvé dans les remplissages des fossés de construction et à l'intérieur des remblais de mise à niveau. De plus, les niveaux de circulation étant rarement conservés, les ensembles archéologiques clos ou homogènes sont relativement rares.

Choix du matériel

Nous avons retenu pour cette étude uniquement la céramique issue de contextes qui ne présentaient pas ou peu de perturbations, ce qui représente à peine 50% de l'ensemble de la céramique mise au jour dans la zone du palais de *Derrière la Tour*. Le nombre total des fragments recueillis durant les fouilles de 1989-1991 et de 1995-1996, s'élève à près de 28'000, correspondant à quelque 6'500 vases.

Buts et limites

L'objectif principal de ce travail a été en premier lieu d'établir une chronologie, la plus fine possible, des différentes étapes de construction et de transformation du palais du Ier aux IIIe/IVe siècles et de la zone artisanale qui le jouxte aux Ier-IIe siècles.

1 Mes remerciements s'adressent à Stefanie Martin-Kilcher pour son aide concernant la détermination des amphores et la lecture du *graffito* sur Dressel 20 (n° 387), à Daniel Castella pour les discussions riches et constructives et à Richard Sylvestre qui a déchiffré l'ensemble des *graffiti* sur céramique.

Dans un deuxième temps, il nous a paru intéressant de dégager un faciès céramologique caractéristique, notamment pour le matériel issu de contextes archéologiques contemporains de l'édification du complexe palatial du début du IIIe siècle. Ces ensembles sont datés par leur insertion stratigraphique et surtout par la présence d'une monnaie frappée entre 204 et 212 ap. J.-C. recueillie dans les niveaux de circulation qui scellaient les remblais de construction du monument[2]. Même si le matériel résiduel est abondant, l'étude de ces ensembles nous a tout de même permis de préciser la typo-chronologie des céramiques communes notamment[3].

La pertinence de publier un tel mobilier découle en outre de la nature même du bâtiment dont il est issu, à savoir un palais. Cet important édifice, à usage à la fois privé et public, a certainement été fréquenté et habité par des gens au niveau de vie supérieur à la moyenne. Il était par conséquent intéressant d'analyser les traces matérielles laissées par ses occupants et de les comparer à celles retrouvées en d'autres lieux d'*Aventicum*, afin de voir si des différences évidentes apparaissaient, notamment dans le registre des amphores, qui représentent un bon indicateur des habitudes de consommation.

Précisons d'emblée que l'étude conjointe de la vaisselle et des céramiques de transport n'a pas donné les résultats escomptés; nous n'avons en effet relevé aucune différence significative par rapport à ce que nous connaissons de la vaisselle d'*Aventicum* et des denrées consommées sur l'ensemble du site.

L'étude des autres catégories de mobilier contredira peut-être cette information. Il faut toutefois garder à l'esprit que les objets précieux ne se retrouvent que rarement; ils sont en général récupérés ou recyclés. Ne subsiste le plus souvent que le mobilier de moindre valeur, usé ou cassé, retrouvé en général par les archéologues parmi les détritus des Anciens.

État 1

Première fréquentation du site

(fin du Ier siècle av. J.-C. - début du Ier siècle ap. J.-C.)

Fig. 152

Avenches, Derrière la Tour. *État 1. Localisation et contexte des ensembles.*

État	Ensembles	Événements				Date céram.	Nº cat.
		Zone ouest		Zone est			
1		Occupation	Traces éparses de la première fréquentation du site				
	7596		Restes d'un niveau d'occupation et de circulation aménagé			Fin Ier s. av. - début Ier s. ap. J.- C.	
				Occupation	Traces éparses de la première fréquentation du site		
	8250				Restes d'un niveau d'occupation et de circulation aménagé		1-2
	8096				Fosse/fond de cabane		

De rares traces d'un niveau de circulation et peut-être d'une fosse, ou fond de cabane, ont pu être observées ponctuellement. Les quelques tessons de céramique contenus dans les ensembles s'y rapportant peuvent être datés entre la fin du Ier siècle av. J.-C. et le début du Ier siècle ap. J.-C. Nous avons relevé en effet la présence de deux plats en terre sigillée du type Consp. 12.3-5 (Haltern 1c), l'un de production italique, l'autre d'origine helvétique (nº 1), d'un bol caréné en TSI de type Drack 21, au profil précoce, et d'un bol hémisphérique en céramique peinte (?) au décor ondé (nº 2). Par ailleurs, quelques fragments de pots à pâte grise, dont une panse ornée d'un décor digité et un fragment de bouteille décoré de bandeaux peints rouge-violacés, remontent à La Tène finale[4].

2 Inv. 89/7561-1.

3 Une partie de la céramique contemporaine de l'édification et de l'occupation du palais a été publiée en 1999 (Schucany *et al.* 1999, pl. 48-50) et de nombreuses pièces ont alimenté la typologie des céramiques communes d'Avenches (Castella/Meylan Krause 1994).

4 Plusieurs autres fragments de céramique à pâte grise appartenant à ce premier état ont été mis au jour dans les sondages réalisés en 2003-2004. Parmi eux, deux fragments de vases peuvent être datés de La Tène finale ou du tout début du Ier siècle de notre ère (ensembles 04/12792, 12897).

Fig. 153
Avenches, Derrière la Tour. *État 1. Répartition de la céramique par catégorie et par type.*

Groupe		Type	Total	NMI	Nº cat.
TS italique	Plat	Consp. 12.3-5	1	1	
TSI	Bol	Drack 21	1	1	
	Plat	Drack 1	1	1	1
	Plat		1	1	
PEIN	Bouteille		1	1	
PEIN/PCL	Bol hémisphérique		3	1	2
PCL	Récipient		4	1	
PGR	Pot	divers	13	2	
	Récipient		4	1	
AMPH		non id.	1	1	
Total			30	11	

État 2

Construction d'un secteur artisanal à l'est et d'un premier édifice résidentiel à l'ouest

(dès 30/40-60 ap. J.-C.)

Les ensembles en relation avec le deuxième état se rapportent d'une part à la création d'une zone artisanale incluant notamment un atelier de verriers dans le secteur est, et d'autre part au premier édifice résidentiel sis à proximité.

Construction d'un secteur artisanal à l'est

Chronologie

Le mobilier céramique récolté dans les remblais de construction était peu abondant; il offre un *terminus post quem* pour l'aménagement de l'officine de verriers entre 30/40 et 50/60 (TS: Drag. 24-25/nº 3; TSI: Drack 3, Drack 21; pâte grise: nº 11; amphore: Dr. 20).

Les entrepôts, probablement liés à l'activité des verriers sur la terrasse inférieure, semblent contemporains. La céramique en relation avec les niveaux de construction de ces derniers était toutefois rare et peu datante. Le seul indice chronologique dont nous disposons est un fragment de gobelet gallo-belge à parois minces de type AV 92 qui peut être daté de la première moitié du Ier siècle de notre ère.

Vraisemblablement à la même époque, la terrasse inférieure est assainie et une canalisation desservant le secteur artisanal aménagée (St 252). Le mobilier céramique récolté est proche de celui des ensembles précédents: un bol en TS de type Drag. 24-25, un fond de plat comportant l'estampille du potier *Daribitus*, actif à la Graufesenque entre

Fig. 154
Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Construction d'un secteur artisanal (est) et d'un premier édifice résidentiel (ouest). Localisation et contexte des ensembles.*

État	Ensembles	Événements				Date numism.	Date céram.	Nº cat.
		Zone ouest		Zone est				
2				Construction	Création d'un secteur artisanal		30/40-60	
	8251				Installation d'un atelier de verriers: nivellement et mise en chantier d'un bâtiment à étages (a1-a2)			3, 11
	7316, 8097				Construction d'entrepôts (annexes verriers ?), sur la terrasse inf. (a3-a4)			
	8215, 8311				Assainissement de la terrasse inf. et implantation d'une canalisation desservant le secteur artisanal	16 av.-54		4-10, 12-17
		Construction	Implantation d'un édifice résidentiel				30/40-60	
	7517, 7521, **7556**, **7569**, 7580, **7599**, 7608, 7612, 9830, 10236		Corps de façade AB-BB': nivellement et mise en chantier					18-23

40 et 70 (nº 4), trois bols en TSI de type Drack 21 (nº 5), un fond de plat à engobe interne rouge, des pots et terrines à pâte grise (nos 6-8 et 9-11), quelques fragments de cruches et d'amphores (nº 17).

Le fait de retrouver des «creusets» dans les niveaux d'aménagement de la canalisation desservant la zone des verriers (nos 12-16) pourrait attester l'existence d'un artisanat du verre dans ce secteur avant même l'implantation des ateliers au cours de l'état 2[5], à moins que les fours de verriers n'aient précédé la construction de cette canalisation. Son installation aurait en effet pu engendrer des remaniements des niveaux contenant ces «creusets».

Le premier édifice résidentiel à l'ouest

Chronologie

La céramique ayant servi à dater l'implantation de la résidence primitive provient essentiellement des remblais de construction correspondant au nivellement et à la mise en chantier du corps de façade A et de ses pavillons B et B'. Elle fournit une fourchette chronologique de 30/40-60 pour l'édification de la demeure (TS: Drag. 29, Drag. 15/17/nº 18, gobelet lyonnais à parois fines).

Les ensembles céramiques relatifs à ces deux secteurs montrent quelques différences de faciès. La rareté du mobilier ne nous autorise pas cependant à proposer une antériorité de la zone artisanale par rapport à l'aménagement du premier édifice résidentiel, comme il serait logique de le supposer[6].

Importations

Les seules importations constatées sont les TS de Gaule méridionale, à l'exception d'un récipient italique ou issu d'une succursale gauloise, ainsi que quelques amphores à huile (Dressel 20) et à *garum* hispaniques (Bétique).

Groupe	Secteur artisanal		Edifice résidentiel	
	Total	NMI	Total	NMI
TS italique	0	0	1	1
TS gauloise	10	5	5	4
TSI	15	12	3	2
CRU, TSI	1	1	0	0
PFI	0	0	1	1
GB	1	1	0	0
EIR	1	1	1	1
PCL	34	3	21	6
CRU, PCL	4	1	62	4
PGR	83	19	30	11
CRU, PGR	0	0	1	1
PCL/PGR ?	22	6	0	0
AMPH	23	4	6	4
Total	194	53	131	35

Fig. 155

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Construction d'un secteur artisanal (est) et d'un premier édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie.*

Groupe	Forme	Type	Importation	Secteur artisanal		Edifice résidentiel		Nº cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
TS	Récipient		ital.	0	0	1	1	
	Bol	Drag. 29	GM	0	0	1	1	
	Coupe	Drag. 24-25	*idem*	4	3	0	0	3
	Coupe	Drag. 27	*idem*	1	1	0	0	
	Plat	Drag. 15/17	*idem*	0	0	1	1	18
	Plat		*idem*	5	1	2	1	4
	Récipient		*idem*	0	0	1	1	
Total				10	5	6	5	
TSI	Bol	Drack 21		8	6	0	0	5
	Plat	Drack 3		2	2	0	0	
	Plat			3	3	0	0	
	Cruche			1	1	0	0	
	Récipient			2	1	3	2	
Total				16	13	3	2	
Pâte claire	Pot			1	1	0	0	
	Cruche	AV 304		0	0	2	1	20
	Cruche	AV 341		0	0	1	1	19
	Cruche			4	1	59	2	
	Récipient			33	2	21	6	
Total				38	4	83	10	
Pâte grise	Pot			2	2	22	5	8
	Pot	AV 34		0	0	2	1	21
	Pot	AV 47		1	1	0	0	
	Pot	AV 63		7	2	0	0	6
	Pot	AV 56		0	0	1	1	
	Pot	AV 73-74		10	2	0	0	7
	Flacon			0	0	1	1	
	Bol	AV 177		0	0	1	1	23

Fig. 156

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Construction d'un secteur artisanal (est) et d'un premier édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie et par type.*

5 Amrein 2001. *Cf.* également vol. 1, p. 65.

6 *Cf.* vol. 1, p. 69-70.

Fig. 156 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Secteur artisanal		Edifice résidentiel		Nº cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
Pâte grise	Terrine	AV 235		1	1	0	0	10
	Terrine			1	1	0	0	9
	Écuelle			2	2	0	0	11
	Couvercle			1	1	0	0	
	Récipient			58	7	2	1	
Total				83	19	30	11	
Pâte claire / pâte grise ?	«Creuset»			22	6	0	0	12-16
Total				22	6	0	0	
Amphores		Dr. 20	Bétique	14	2	0	0	17
		à *garum* esp.	*idem*	0	0	2	1	
		divers	non id.	9	2	4	3	
Total				23	4	6	4	

Fig. 157

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Occupation/démolition du secteur artisanal (est) et de l'édifice résidentiel (ouest). Localisation et contexte des ensembles.*

État 2

Occupation/démolition du secteur artisanal à l'est

(fin du Ier siècle - début du IIe siècle ap. J.-C.)

et de l'édifice résidentiel à l'ouest

(début du IIe siècle ap. J.-C.)

État	Ensembles	Événements				Date numism.	Date céram.	Nº cat.
		Zone ouest		Zone est				
				Occupation / démolition	Activités artisanales			
2	**8002**, 8253-**8256**, **8257**, **8259**-8261, 9973-9975, 9980, 10202-10204				Utilisation des fours de verriers, réfections, abandon		50/60-80/90	26, 32, 37, 39-41, 43, 45, 49-50, 55, 61, 68, 70-71, 74, 79, 92
	8036, **8042**, 8049, **8112**, **8113**, **8141**, **8177**, **8248**				Dépotoir de l'atelier de verriers			24, 28, 30-31, 35, 46-48, 51-53, 57, 60, 64-66, 69, 72-73, 75-76, 80-88, 91, 93-94, 98-101, 107-110
	7503, 7586, **7587**, **7606**, **7607**, **8010**, 8018, 8023, **8024**, 8025, 8030				Utilisation et abandon des bâtiments-entrepôts a3-a4			25, 27, 29, 33-34, 36, 38, 42, 44, 54, 56, 58-59, 62-63, 67, 78, 89-90, 95-97, 102-106, 111
	8213, **8214**, 8306				Comblement et abandon du collecteur	4 av. J.-C.		77
	71/4026				Comblement et abandon du puits du complexe bâti a5		50-70	estampille nº 8
	9923, 9924, 9930				Occupation/démolition du complexe bâti a5		Milieu IIe s.	
		Occupation / démolition	Occupation de l'édifice résidentiel					
	7571, 7577, 7598, 9834		Sols, niveaux de circulation				80-120	126, 134, 139
	7298, **7555**, 7557, 7570, **7572**, **7575**, **7576**, **7579**, 7590-**7592**, **7594**, 7604, 7613, 12782		Activités domestiques, premiers dépotoirs			15-10 av. J.-C.		112-125, 127-133, 135-138, 140-154

Occupation/démolition du secteur artisanal à l'est

La céramique recueillie dans les diverses couches d'utilisation, de réfection et d'abandon de l'atelier de verriers, ainsi que dans celles relatives au dépotoir et à l'utilisation/abandon des entrepôts, peut être datée de la seconde moitié du Ier siècle de notre ère. Cette chronologie est corroborée par celle obtenue par l'étude du verre[7].

Le bâtiment a5 de la terrasse supérieure semble quant à lui avoir été occupé un peu plus longtemps, probablement jusqu'au milieu du IIe siècle si l'on en croit la datation fournie par la rare céramique issue des couches d'occupation et de démolition de cet édifice[8].

Chronologie

Les pièces les plus tardives relevées dans les ensembles en relation avec les activités de verriers sont les types Drag. 36 et Drag. 37 en TS, les types Drack 19 (nos 34-36) et Drack 21 (no 39) en TSI, ainsi que les pots à revêtement argileux mat (nos 43-44) et les bols à marli à revêtement micacé (no 66), qui ne se rencontrent guère avant 70. Par ailleurs, l'estampille *Iulius Vassilius* sur une coupe en TS (no 28) fournit un *terminus post quem* de 80-110 pour l'utilisation du dépotoir.

Parmi les fabrications locales et régionales, signalons la coupe en TS du type Péniche 4, comportant l'estampille *Iuvenis* (no 33), issue des ateliers de *Lousonna* entre 50 et 70. Cette production se distingue par une pâte beige-orange pâle et un revêtement marron plus ou moins foncé, luisant et en général de bonne qualité.

Parmi les TSI, on relèvera la présence d'une marque inédite: *Crispinus* (no 32). L'estampille sur un bol à collerette à pâte grise (no 34) est de lecture incertaine.

Les types de cruches rencontrés se situent bien dans la chronologie proposée: les nos 54-57, à bord en corniche, sont caractéristiques des règnes de Tibère-Néron, les nos 59-62 se développent dès l'époque flavienne et perdurent au IIe s, tandis que les cruches à large col cylindrique (no 63) sont typiques du Ier siècle.

Plusieurs récipients ayant servi au travail du verre ont été mis au jour dans les couches d'utilisation des fours de verriers, ainsi que dans le dépotoir. Certains d'entre eux étaient fortement brûlés (modification de la couleur, fentes, vitrification, déformation) et recouverts par endroits d'une croûte argileuse externe; des gouttes de verre étaient visibles à l'extérieur et plus rarement à l'intérieur (nos 48-53)[9]. En plus de leur nombre élevé (105 exemplaires inventoriés), leur forme est récurrente et ne se rencontre pas habituellement dans l'habitat. Des analyses chimiques et pétrographiques ont été réalisées sur trois exemplaires, mais la fonction précise de ces récipients est l'objet de discussions, dans la mesure où les techniques utilisées par les verriers de cette période n'impliquent pas forcément l'utilisation de creusets[10].

On relève également dans le même secteur, dans une portion de terrain relativement restreinte, une concentration anormale de terrines à bord rentrant à pâte grise (plus de 140 individus: nos 89-97), de pots à bord triangulaire (une quarantaine d'exemplaires: nos 72-78), de pots à épaule (environ 25: nos 80-83), ainsi qu'une quarantaine de pots ovoïdes divers. De tels récipients, par ailleurs courants dans l'habitat à la même époque, ont probablement eu une utilisation liée à l'artisanat du verre[11]. Il en va certainement de même pour le godet à pâte claire (no 47), qui ne se rencontre que rarement dans les quartiers habités et qui contenait encore des traces de couleur rouge-lie-de-vin.

Enfin, le mobilier contenu dans les couches d'occupation et de démolition du secteur a5, daté de la première moitié du IIe siècle, se composait entre autres d'un bol en TS de type Curle 11, d'un pot à revêtement argileux mat de type AV 78, de cruches et de plats à revêtement micacé, ainsi que de deux gobelets à revêtement argileux brillant à bord en corniche.

Occupation/démolition de l'édifice résidentiel à l'ouest

C'est principalement la céramique recueillie dans les couches d'abandon des premiers dépotoirs de l'avant-corps nord-est, liés à des activités domestiques, qui situe la durée de ce deuxième état entre la fin du Ier siècle et le début du IIe siècle ap. J.-C.

7 Amrein 2001, p. 12. Les productions de l'atelier sont datées par l'auteur entre 40 et 70 ap. J.-C. *Cf.* vol. 1, p. 64 et 69.

8 Ensembles 96/9923, 9924, 9930.

9 Morel *et al.* 1992, p. 14-15, Amrein 2001, p. 82.

10 Analyses effectuées par M. Picon du Laboratoire de céramologie de Lyon (rapport du 19 septembre 1997). Sur cette question, *cf.* vol. 1, p. 63.

11 La composition de leur pâte exclut *a priori* une utilisation de ces récipients comme creusets (rapport inédit de M. Picon daté du 19 septembre 1997, p. 3).

Groupe	Secteur artisanal		Edifice résidentiel	
	Total	NMI	Total	NMI
TS italique	2	2	9	3
TS gauloise	267	132	89	33
TSI	198	95	77	27
CRU, TSI	1	1	0	0
EIR	14	11	3	2
PFI	17	11	11	5
PEIN	11	9	25	9
PCL	885	85	527	25
CRU, PCL	275	43	74	44
MOR, PCL	13	9	25	13
MIC	7	7	2	2
CRU, MIC	10	2	0	0
RA mat	12	7	8	6
RA brillant	5	2	0	0
PGR-TN	1112	368	182	65
CRU, PGR	3	2	1	1
PCL/PGR ?	850	105	0	0
AMPH	684	55	187	25
LAMPE	7	4	2	1
Total	4373	950	1222	261

Fig. 158

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Occupation/démolition du secteur artisanal (est) et de l'édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie.*

En effet, les datations céramologiques les plus tardives se situent entre 80 et 120 de notre ère et fournissent un *terminus post quem* pour les transformations opérées sur le bâtiment au cours de l'état 3.

Chronologie

Les principaux indices chronologiques sont fournis par les marques de potiers relevées sur deux récipients en TS de la Graufesenque: l'une sur le fond d'un Drag. 29: *Bassus* et *Coelus*, datée de l'époque flavienne (n° 113), l'autre sur un bol: *Vapuso* (n° 120), que l'on situe entre 35 et 60. Deux autres estampilles ont été repérées sur des récipients en TSI: *Diomedes* sur une assiette de type Drack 3 (n° 124) et *Sabinus* sur une coupe (n° 125) datées respectivement de l'époque Tibère-Claude (?) et de 20/30-50. Les céramiques les plus tardives sont des pots à revêtement argileux mat, du type AV 78, ainsi que les bols à marli à revêtement micacé et à pâte claire, caractéristiques de l'époque flavienne et du début du IIe siècle.

Une confrontation des faciès céramiques relevés dans les secteurs est et ouest ne révèle pas de grandes différences. Il semble que le secteur artisanal ait fonctionné, à un moment donné du moins, en même temps que la résidence primitive. Le complexe bâti a5 a probablement perduré un peu plus longtemps, peut-être jusque à l'extension de l'édifice résidentiel au cours de l'état 3.

Importations

Parmi les TS, deux récipients, résiduels, sont issus d'ateliers italiques, dont le plat n° 24 estampillé *Cn. Ateius Evhodus* qui provient de Pise. Les autres vases sont tous des productions de Gaule méridionale.

Les quelques coupes et gobelets à parois fines recueillies, d'Italie du Nord (?) (n° 40) et de la région lyonnaise (n° 41), s'insèrent bien dans un tel contexte. À noter la présence de cinq plats à engobe interne rouge originaires des régions volcaniques de la côte tyrrhénienne italique.

Compte tenu de l'importance du matériel résiduel, les provenances des amphores ne mettent en évidence que partiellement les différents courants commerciaux et les marchandises acheminées vers *Aventicum* à cette époque: vin de Méditerranée orientale (Dr. 2-4, Camulodunum 184), d'Italie (Dr. 2-4), de la Vallée du Rhône (Dr. 9-10), du sud de la Gaule (Gauloises 3-5/n° 108), d'Espagne (Dr. 28: Tarraconaise/n° 111)(vin cuit: Haltern 70, Bétique), fruits de Méditerranée orientale (Camulodunum 189), sauces de poissons (Dr. 7-11/n° 109) et huile d'olive (Dr. 20/n° 110) hispaniques (Bétique).

Enfin, quatre lampes à médaillon concave proviennent de Lyon et une lampe à canal, datée à partir de l'époque flavienne, de la région de Modène (nord de l'Italie).

Groupe	Forme	Type	Importation	Secteur artisanal		Edifice résidentiel		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
TS	Bol	Consp. 34	ital.	0	0	2	1	
	Bol		*idem*	0	0	1	1	
	Plat	Consp. 21	*idem*	0	0	6	1	112
	Plat		*idem*	1	1	0	0	24
	Récipient		*idem*	1	1	0	0	
	Bol	Drag. 29	GM	31	14	33	5	25, 113-116
	Bol	Drag. 37	*idem*	5	4	1	1	
	Gobelet		*idem*	1	1	0	0	
	Bol	Hofheim 12	*idem*	5	5	1	1	
	Bol	Curle 11	*idem*	1	1	0	0	
	Bol/coupe	divers	*idem*	10	5	5	3	28, 117
	Coupe	Hofheim 8	*idem*	1	1	0	0	
	Coupe	Hofheim 9	*idem*	17	6	2	2	26, 118
	Coupe	Drag. 22-23	*idem*	6	4	2	1	
	Coupe	Drag. 24-25	*idem*	8	7	1	1	27
	Coupe	Drag. 27	*idem*	24	15	0	0	

Fig. 159

Avenches, Derrière la Tour. *État 2. Occupation/démolition du secteur artisanal (est) et de l'édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie et par type.*

Fig. 159 *(suite)*

Groupe	Forme	Type	Importation	Secteur artisanal		Edifice résidentiel		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
TS	Coupe/plat	Drag. 35-36	GM	4	4	4	4	
	Plat	Hofheim 1	*idem*	4	1	0	0	
	Plat	Drag. 15/17	*idem*	28	14	11	4	
	Plat	Drag. 18	*idem*	23	14	9	4	29, 121-122
	Plat	Hermet 28	*idem*	0	0	2	1	
	Plat	divers	*idem*	19	16	13	2	30-31, 119
	Récipient		*idem*	80	20	5	4	120
Total				269	134	98	36	
TSI	Coupe	Drack 11-12		8	5	0	0	
	Coupe	Drack 13		1	1	1	1	123
	Coupe	Péniche 4		1	1	0	0	33
	Bol	Drack 19		21	8	5	2	34-36
	Bol	Drack 20		2	1	0	0	
	Bol	Drack 21		78	30	45	11	37-39, 127
	Bol	AV 171-172		10	5	4	1	126
	Bol	divers		8	5	1	1	
	Plat	Drack 2		1	1	0	0	
	Plat	Drack 3		24	13	3	3	124
	Plat	divers		8	5	0	0	
	Cruche			1	1	0	0	
	Récipient			36	20	18	8	32, 125
Total				199	96	77	99	
Parois fines	Gobelet	AV 91	Non id., Lyon	3	3	9	3	40-41
	Gobelet	divers	*idem*	7	4	1	1	
	Coupe	AV 192	*idem*	7	4	0	0	
	Récipient	non id.		0	0	1	1	
Total				17	11	11	5	
Peinte	Tonneau	AV 9		2	1	1	1	131
	Bouteille	AV 19		0	0	15	5	129-130
	Bol	AV 163		1	1	0	0	42
	Récipient	divers		8	7	9	3	
Total				11	9	25	9	
Eng. interne	Plat		Côte tyrrhén.	7	6	0	0	
	Plat	AV 278	*idem*	4	2	0	0	
	Plat	AV 274	locale	1	1	1	1	128
	Plat	AV 283	*idem*	1	1	0	0	
	Plat		*idem*	1	1	2	1	
Total				14	11	3	2	
Pâte claire	Pot	AV 21		3	3	2	2	46
	Pot	AV 60		4	1	0	0	45
	Pot	AV 63		1	1	0	0	
	Pot	divers		106	15	10	5	
	Gobelet			1	1	0	0	
	Bol à marli	AV 205		3	3	11	1	132
	Bol à marli	AV 209		1	1	0	0	
	Bol	AV 216		1	1	0	0	
	Terrine	AV 235		4	2	0	0	
	Écuelle			1	1	1	1	133
	Couvercle			7	6	2	2	
	Balsamaire	AV 400		2	2	0	0	
	Godet	AV 404		1	1	0	0	47
	Cruche	AV 301		0	0	1	1	134
	Cruche	AV 303		26	2	1	1	54-55, 135
	Cruche	AV 304		23	8	7	3	56-57, 136-138
	Cruche	AV 308		8	2	22	16	59-60, 141-143
	Cruche	AV 309		2	1	0	0	
	Cruche	AV 315		1	1	1	1	58, 139
	Cruche	AV 316		0	0	1	1	140
	Cruche	AV 333-335		11	3	0	0	61-62, 107
	Cruche	AV 341		5	1	0	0	63-64

Fig. 159 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Secteur artisanal		Edifice résidentiel		Nº cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
Pâte claire	Cruche	divers		199	25	41	21	
	Mortier	AV 375		13	9	25	13	65
	Récipient			750	47	501	14	
Total				1173	137	626	82	
R. micacé	Bol à marli	AV 205/209		2	2	1	1	66
	Écuelle	AV 283		3	3	0	0	
	Cruche			10	2	0	0	
	Récipient	divers		2	2	1	1	
Total				17	9	2	2	
RA mat	Pot	AV 78		10	5	8	6	43
	Pot	AV 56		1	1	0	0	44
	Gobelet			1	1	0	0	
Total				12	7	8	6	
RA brillant	Gobelet	AV 89		4	1	0	0	
	Gobelet			1	1	0	0	
Total				5	2	0	0	
Pâte grise	*Dolium*/pot			45	2	0	0	
	Tonneau	AV 6-8		16	4	0	0	68
	Tonneau	AV 9-10		6	3	1	1	67
	Tonneau	AV 14-15		10	2	0	0	
	Tonneau	AV 16		7	2	1	1	144
	Pot	AV 22		1	1	0	0	84
	Pot	AV 26		2	1	0	0	
	Pot	AV 32		0	0	1	1	146
	Pot	AV 34		6	5	15	5	69-70, 145
	Pot	AV 35		2	1	0	0	
	Pot	AV 63-65		39	39	1	1	74-78, 149
	Pot	AV 73-74		51	22	26	11	80-83, 147-148
	Pot	divers		192	49	119	32	71-73, 79
	Bol caréné			1	1	0	0	
	Bol	Hofheim 12		7	1	0	0	
	Terrine/bol	AV 136		1	1	0	0	103
	Terrine	AV 139		15	4	2	1	88
	Terrine	AV 142		9	6	0	0	85-87
	Terrine	AV 143		1	1	1	1	
	Terrine	AV 227-230		12	5	1	1	89-91
	Terrine	AV 232-235		180	138	3	3	92-97, 150-151
	Terrine	AV 236		2	2	0	0	
	Terrine	AV 237		1	1	0	0	
	Terrine	AV 239		1	1	0	0	
	Écuelle	AV 282-283		7	6	5	2	
	Écuelle	AV 286-287		4	4	0	0	98-101
	Écuelle trip.	AV 295		9	1	1	1	102
	Récipient tripode			5	5	0	0	
	Couvercle			11	6	1	1	104-106
	Cruche	AV 330		0	0	0	1	
	Cruche	AV 334		3	2	0	0	107
	Récipient			469	54	5	3	
Total				1115	370	183	66	
Pâte claire / pâte grise ?	«Creuset»			850	105	0	0	48-53
Total				850	105	0	0	
Amphores		Camul. 184	Médit. orient.	1	1	0	0	
		Camul. 189	*idem*	1	1	0	0	
		Dr. 2-4	Italie/région lyonnaise/ Médit. orient.	9	5	6	4	152
		Dr. 9-10	Vallée du Rhône	1	1	0	0	109

Groupe	Forme	Type	Importation	Secteur artisanal		Edifice résidentiel		Nº cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
Amphores		Gauloises	Gaule mérid.	17	5	3	1	
		Gauloise 3	*idem*	17	1	0	0	108
		Gauloise 4	*idem*	3	3	6	3	154
		G. 4/Dr. 2-4?	*idem* ?	1	1	0	0	
		Gauloise 5	*idem*	0	0	1	1	153
		Dr. 28	Tarraconaise	1	1	0	0	111
		Haltern 70	Bétique	2	1	2	1	
		Dr. 20	*idem*	202	13	8	3	110
		Dr. 7-11	*idem*	0	0	1	1	
		à *garum*	*idem*	8	3	0	0	
		divers	non id.	421	19	160	11	
Total				684	55	187	25	
Lampes	méd. concave		Lyon	7	4	0	0	
	à canal	Loesch. IX-X	Plaine du Po	0	0	2	1	
Total				7	4	2	1	

Fig. 159 *(suite)*

État 3

Réaffectation du secteur artisanal à l'est

(fin du Ier-début du IIe siècle ap. J.-C.)

et construction/réfection de l'édifice résidentiel à l'ouest

(première moitié du IIe siècle ap. J.-C.)

État	Ensembles	Événements				Date céram.	Nº cat.
		Zone ouest		Zone est			
				Construction / réaménagement	Réaffectation du secteur artisanal		
3	**8252**, 8258, 8262, 8263				Installation d'un foyer domestique sur les anciens fours de verriers	70/80-120	155, 157-159
	7335, **8079**, 8087, 8088, **8169**, 8171				Nivellement et implantation de constructions légères pour des activités domestiques (et artisanales ?) sur la terrasse inférieure	Fin Ier – début IIe s.	156, 160-165
	9976				Implantation d'un mur de (galerie ?) rectiligne avec sol en terre battue pour un premier accès à l'édifice résidentiel à l'est ?	Ier s.	
		Construction / réfections	Extension du secteur résidentiel				
	7554, **7567**, **7568**, **7597**, 7600		Nivellement, réfections architecturales et adjonction d'une annexe à l'avant-corps B			70-120	166-178
	9945		*Triclinium* F: construction du vide sanitaire			100-150	
	9831		Cour centrale D: construction des niches E				
	10237		Cour centrale D: construction du péristyle			70-120	

Fig. 160

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Réaffectation du secteur artisanal (est) et construction/réfection de l'édifice résidentiel (ouest). Localisation et contexte des ensembles.*

Changement d'affectation du secteur artisanal à l'est

Entre la fin du Ier siècle et la première moitié du IIe siècle, dans le secteur des ateliers de verriers désaffectés, se développe une zone à vocation domestique et peut-être aussi artisanale.

Groupe	Secteur artisanal		Edifice résidentiel	
	Total	NMI	Total	NMI
TS italique	1	1	2	2
TS gauloise	113	55	30	18
TSI	55	19	32	17
PFI	12	4	3	3
PEIN	8	3	2	2
G-B	1	1	0	0
E. INT	1	1	1	1
PCL	263	19	189	16
CRU, PCL	21	8	37	11
MOR, PCL	25	12	2	1
MIC	7	3	0	0
CRU, MIC	0	0	6	2
RA mat	60	15	41	6
RA brillant	2	1	1	1
PGR-TN	103	30	99	29
AMPH	68	16	43	11
Total	740	188	488	120

Fig. 161

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Réaffectation du secteur artisanal (est) et construction/réfection de l'édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie.*

Chronologie

La céramique provenant des dépotoirs de verriers de l'état précédent, ainsi que des remblais de construction qui les scellent, fournit un *terminus post quem* de 90 pour les aménagements successifs réalisés dans le secteur artisanal.

L'implantation d'un foyer domestique à l'intérieur même de l'atelier de verriers peut être datée entre 90 et 120 environ, si l'on considère la présence dans les ensembles y relatifs, de trois bols du service C de la Graufesenque (n° 155), de plusieurs fragments de pots et bols à revêtement argileux mat (n°s 157-159), ainsi que de bols et écuelles à revêtement micacé.

Un mobilier comparable a été recueilli dans les niveaux d'implantation des constructions légères de la terrasse inférieure, parmi lequel figurait un mortier estampillé *Sabini*, daté dans la première moitié du IIe siècle (n° 160).

Extension de l'édifice résidentiel à l'ouest

Les ensembles étudiés correspondent aux transformations opérées sur les divers corps de façade du palais primitif, notamment à la construction d'un *triclinium* au sud et à l'adjonction de portiques délimitant la grande cour centrale D.

Le matériel ayant servi à dater cet état est essentiellement issu des niveaux liés à l'implantation du *triclinium* F, à celle du mur de fermeture de l'aile G', ainsi qu'à l'aménagement des niches E[12].

Chronologie

Le matériel en relation avec le nivellement, la réfection du corps de façade nord et de ses abords extérieurs, ainsi qu'avec l'adjonction d'une annexe à l'avant-corps, permet de situer ces travaux dans la première moitié du IIe siècle comme l'atteste la présence d'un récipient en TS de Gaule centrale, d'un plat du service C de la Graufesenque et de deux pots à revêtement argileux mat du type AV 78. Les ensembles en relation avec cet état contenait un abondant matériel résiduel comme en témoigne la céramique illustrée (n°s 166-178).

Le mobilier issu des niveaux en relation avec la construction du péristyle et de ses niches d'agrément fournit à peu près la même chronologie: on trouve en effet dans ces ensembles divers récipients à revêtement micacé, des pots à revêtement argileux mat de type AV 78, ainsi qu'un fragment de gobelet à revêtement argileux brillant.

La présence d'un pot de type AV 78 dans les remblais d'aménagement du vide sanitaire en relation avec le *triclinium* F fournit un *terminus post quem* de la fin du Ier ou du début du IIe siècle pour la construction de celui-ci. Cette datation est du reste corroborée par celle obtenue par l'étude de la mosaïque recouvrant le sol de ce *triclinium*[13].

Importations

La majorité des TS est importée de Gaule méridionale; seuls deux plats de type Consp. 12.3-5 (Haltern 1c) et Consp. 18.2 (Haltern 2), résiduels, proviennent d'Italie ou de succursales gauloises, tandis qu'un récipient est issu d'un atelier de Gaule centrale. Plusieurs gobelets à parois fines, également résiduels, sont des importations de Lyon (n° 169). Parmi les amphores identifiées figurent une Dr. 2-4 (vin) probablement de la Vallée du Rhône, deux Gauloises 4 (vin) du sud de la Gaule, cinq Dr. 20 (huile), ainsi que deux Dr. 7-11 (n° 178) (*garum*) de Bétique.

12 Respectivement 95/9945, 2004/12892, 95/9831.

13 *Cf. supra*, p. 117. La datation proposée pour la mosaïque couvre la première moitié du IIe siècle.

Groupe	Forme	Type	Importation	Secteur artisanal		Edifice résidentiel		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
TS	Plat	Consp.12.3-5	ital.	0	0	1	1	
	Plat	Consp.18.2	*idem*	1	1	1	1	
	Bol	Drag. 29	GM	10	4	5	2	
	Bol	Drag. 30	*idem*	0	0	1	1	
	Bol	Drag. 37	*idem*	7	5	0	0	
	Bol/coupe	divers	*idem*	38	18	2	1	
	Coupe	Hofheim 9	*idem*	0	0	4	3	
	Coupe	Drag. 22-23	*idem*	1	1	1	1	
	Coupe	Drag. 27	*idem*	3	2	4	2	
	Plat	Drag. 35-36	*idem*	6	4	5	3	
	Plat	Service C	*idem*	3	3	1	1	155
	Plat	Service E	*idem*	2	1	0	0	
	Plat	Hofheim 1	*idem*	1	1	0	0	
	Plat	Drag. 15/17	*idem*	3	3	0	0	
	Plat	Drag. 17	*idem*	3	1	0	0	
	Plat	Drag. 18	*idem*	26	4	2	1	
	Plat	divers	*idem*	1	1	0	0	
	Récipient		*idem*	9	7	4	2	166
	Récipient		GC	0	0	1	1	
Total				114	56	32	20	
TSI	Bol	Drack 19		1	1	0	0	
	Bol	Drack 21		47	15	14	7	167-168
	Bol	AV 172		1	1	0	0	156
	Coupe	Drack 11		0	0	1	1	
	Coupe	Drack 13-15		0	0	2	2	
	Plat	Drack 3		0	0	3	3	
	Récipient			6	2	12	4	
Total				55	19	32	17	
Parois fines	Gobelet	AV 91	Lyon, non id.	1	1	3	3	169
	Coupe	AV 192	Lyon	3	1	0	0	
	Coupe/ gobelet		*idem*	8	2	0	0	
Total				12	4	3	3	
Peinte	Bouteille	AV 19		3	1	1	1	
	Récipient	divers		5	2	1	1	
Total				8	3	2	2	
Gallo-belge	Gobelet			1	1	0	0	
Total				1	1	0	0	
Eng. interne	Plat			1	1	1	1	
Total				1	1	0	0	
Pâte claire	Tonneau	AV 8		0	0	4	1	
	Pot	AV 21		0	0	1	1	
	Pot	AV 78		1	1	0	0	
	Pots	divers		29	1	13	4	
	Bol à marli	AV 205		3	2	0	0	
	Couvercle			8	7	0	0	
	Cruche	AV 304		0	0	3	1	
	Cruche	AV 308		4	1	3	2	170
	Cruche	AV 315		1	1	0	0	
	Cruche	AV 334-335		2	1	0	0	
	Cruche	divers		14	5	31	8	
	Mortier	AV 375		25	12	2	1	160
	Récipient			222	8	171	10	
Total				309	39	228	28	
R. micacé	Pot	divers		1	1	0	0	
	Cruche	divers		0	0	6	2	
	Récipient			6	2	0	0	
Total				7	3	6	2	
RA mat	Pot	AV 78		50	10	41	6	157
	Bol à marli	AV 205/212		4	2	0	0	158-159
	Récipient	divers		6	3	0	0	
Total				60	15	41	6	

Fig. 162

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Réaffectation du secteur artisanal (est) et construction/réfection de l'édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie et par type.*

Fig. 162 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Secteur artisanal		Edifice résidentiel		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
RA brillant	Gobelet			0	0	1	1	
	Récipient			2	1	0	0	
Total				2	1	1	1	
Pâte grise	Tonneau	AV 8-16		1	1	1	1	
	Pot	AV 21		0	0	1	1	171
	Pot	AV 34		0	0	11	3	172
	Pot	AV 37		1	1	0	0	162
	Pot	AV 39-40		2	2	0	0	
	Pot	AV 63		0	0	2	2	173
	Pot	AV 73-74		1	1	7	6	174-175
	Pot	AV 100		1	1	0	0	
	Pot	divers		8	4	60	7	161
	Terrine carénée			1	1	0	0	
	Terrine	AV 227		0	0	1	1	176
	Terrine	AV 233-235		3	2	3	2	
	Terrine	AV 237		1	1	0	0	163
	Bol			1	1	0	0	
	Écuelle	AV 283-286		4	4	1	1	177
	Couvercle			5	3	0	0	
	Récipient			74	8	12	5	
Total				103	30	99	29	
Amphores		Dr. 2-4	vallée du Rhône ?	0	0	4	1	
		Gauloise 4	Gaule du Sud	9	2	0	0	
		Dr. 20	Bétique	11	4	2	2	164
		Dr. 7-11	Bétique	1	1	1	1	178
		divers	non id.	47	9	36	7	165
Total				68	16	43	11	

État 3

Désaffectation du secteur artisanal et domestique à l'est (IIe siècle ap. J.-C.)

et occupation/démolition de l'édifice résidentiel à l'ouest (seconde moitié du IIe siècle ap. J.-C.)

Désaffectation du secteur artisanal et domestique à l'est

Chronologie

L'assainissement de la cuvette orientale et de l'ancien dépotoir de verriers est plus ou moins contemporain de la création du foyer domestique qui vient s'implanter dans les ateliers de verriers, si l'on en croit la date – première moitié du IIe siècle – fournie par la céramique recueillie à l'intérieur des drains liés à ces travaux[14].

Les éléments les plus tardifs sont des plats en TS du service C de la Graufesenque, un bol Drag. 37 de Gaule centrale, quelques écuelles à revêtement argileux brillant, ainsi qu'un bol cylindrique revêtu à l'éponge analogue au type AV 124. Plusieurs récipients comportant des estampilles et des *graffiti*, pour la plupart résiduels, proviennent en outre de ces ensembles (nos 185-186, 188, 190-192, 203, 248-250, 269).

C'est vers le milieu du IIe siècle que sont abandonnées les constructions légères de la terrasse inférieure[15]. Parmi les éléments céramiques les plus significatifs, figurent des pots et gobelets à revêtement argileux mat (nos 210-211, 221), quelques fragments

14 Ensembles 90/8132, 8135, 8136, 8137.

15 D'après la datation fournie par la céramique des ensembles 88/7318, 7334, 7340, 89/8037, 8038, 90/8084, 8086, 8092, 8101, 8139.

État	Ensembles	Événements				Date numism.	Date céram.	Nº cat.
		Zone ouest		Zone est				
				Occupation / démolition	Activités domestiques et artisanales près de l'édifice résidentiel			
	7502, 7504				Recharges des sols en terre battue de la terrasse inf.		IIe s.	
	9940				Utilisation des premiers niveaux de chaussée de la voirie amont sud-est		IIe s.	
	9959, **9967**				Comblement des fosses-dépotoirs de la terrasse sup.		IIe s.	200
	8026, 8031, 8057, 8067, **8249**				Occupation/abandon des activités domestiques du bâtiment a1/a2	72-73	Dès 70/80	281
	7318, 7334, 7340, **8037**, 8038, **8084**, **8086**, **8092**, 8101, 8139, **8140**, **8168**, 8175, 8176				Occupation/abandon des constructions légères de la terrasse inf.	20 av.-14 37-41 41-42	120/150	181-182, 184, 187, 193, 195-198, 202, 204, 209-211, 221, 232-234, 237-244, 246-247, 251, 253-255, 257, 260, 266, 273-276, 279-280, 282
3	7312, **8013-8017**, **8019**, 8020, **8022**, **8028**, 8032, 8033, 8066, 8078, 8117, 8118				Occupation/abandon des activités à ciel ouvert de la terrasse inf.	119-121	150-200	179-180, 183, 194, 199, 201, 205-208, 212-220, 222-231, 235-236, 245, 252, 256, 258-259, 261-265, 267-268, 270-272, 277-278
	8132, **8135-8137**				Utilisation et abandon du réseau de drainage en bas de pente	211-146 av., (10-3 av.), 7 av.-14, 22-37, c.65, 74, 75	80-120/150	185-186, 188, 190-192, 203, 248-250, 269
		Occupation / destruction	Occupation et démolition par incendie de l'édifice résidentiel					
	7601		Utilisation de la nouvelle annexe en façade				-	
	9840, 9841		Ornementation de la cour D				-	
	7293, 7303, 7518, **7523**, 7524, **7532**, **7551**, **7559**, 7562, **7563**, 7565, **7578**, **7603**		Utilisation et comblement de fosses, dépotoirs et drains; niveau de démolition				150-200	283-297
	7522, 7549, 7611		Couches de destruction par incendie comblant les locaux de façade et de l'avant-corps B-B' en sous-sol				Fin Ier-début IIe s.	

Fig. 163

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Désaffectation du secteur artisanal et domestique (est) et occupation/ démolition de l'édifice résidentiel (ouest). Localisation et contexte des ensembles.*

de gobelets non décorés à revêtement argileux brillant, des bols à marli à revêtement micacé (nos 255, 257, 260), ainsi qu'un fragment de bol Drag. 37 en *terra nigra* orné de guillochis, que l'on ne rencontre guère avant le milieu du IIe siècle (nº 279).

Groupe	Secteur artisanal		Edifice résidentiel	
	Total	NMI	Total	NMI
TS italique	1	1	0	0
TS gauloise	670	335	20	7
TSI	452	179	11	10
PFI	32	10	1	1
PEIN	46	17	2	2
G-B	6	5	0	0
E. INT	21	15	5	3
E. BLANC	1	1	0	0
PCL	3294	267	206	31
CRU, PCL	364	139	9	7
MOR, PCL	151	64	5	2
MIC	243	124	41	11
CRU, MIC	59	16	13	3
RA mat	341	73	14	8
RA brillant	401	114	66	26
CRU, RA	26	8	2	2
MOR, RA	2	1	2	2
PGR-TN	1556	431	56	22
CRU, PGR	4	3	0	0
AMPH	2010	116	24	9
LAM	2	2	0	0
Total	9682	1921	477	146

Fig. 164

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Désaffectation du secteur artisanal et domestique (est) et occupation/ démolition de l'édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie.*

L'abandon des activités domestiques du bâtiment A-B semble intervenir un peu avant. On ne trouve pas en effet, dans les ensembles étudiés, de céramique à revêtement argileux mat, tout au plus a-t-on repéré un fragment de plat à revêtement micacé. Les types de TS sont caractéristiques du troisième quart du Ier s. (Drag. 37, Drag. 18, Drag. 22). Parmi les céramiques communes, on relèvera la présence du pot à épaule AV 73-74, du pot AV 45 à col cannelé, ainsi que du gobelet en *terra nigra* du type AV 57, probablement originaire de Gaule Belgique. Une monnaie frappée en 71 ap. J.-C. confirme cette chronologie[16].

C'est dans la zone-dépotoir de la terrasse inférieure que l'on trouve les ultimes aménagements de cette phase, dont l'activité et l'abandon peuvent être situés dans la seconde moitié du IIe siècle, si l'on en croit la datation fournie par le mobilier céramique recueilli[17]. Parmi les pièces datantes figurent différents récipients en TS de Gaule centrale: bols Drag. 37 attribués au potier *Censorinus* (nos 179-180), coupe Drag. 33 estampillée *Macrinus* (no 194), ainsi que deux plats de type Drag. 31. On trouve également, parmi la céramique à revêtement argileux, des écuelles (AV 282-283/no 226), des gobelets à décor barbotiné et guilloché (AV 48-50, AV 89/nos 212-217, AV 100/ no 218), des mortiers (no 227), des bols à décor barbotiné (AV 160), ainsi que des bols Drag. 37 à décor guilloché (no 224). Les céramiques à pâte claire sont représentées par des cruches (AV 309/no 245) et des mortiers de type AV 375, dont l'un porte l'estampille *Sabini* (nos 252). Plusieurs plats (no 264) et bols à revêtement micacé (AV 209-210/nos 256, 258-259, 261-263), des tonneaux (nos 270-272) et des pots à cuire globulaires (no 278) à pâte grise figurent également à notre inventaire.

Du mobilier issu du remplissage des fosses-dépotoirs de la terrasse supérieure[18] date leur comblement dans le courant du IIe siècle. Les céramiques à revêtement argileux brillant (gobelet AV 89 et 100 ornés de cordons fendus), à pâte claire (mortier AV 376, cruches AV 310) et à pâte grise (pots AV 28) fournissent les indices chronologiques les plus pertinents.

Occupation/démolition de l'édifice résidentiel à l'ouest

Chronologie

Le mobilier céramique provenant des dépotoirs et des couches d'occupation et de démolition extérieurs, non loin du quartier d'entrée C et des annexes latérales H et I[19], permet de situer son abandon dans la seconde moitié du IIe siècle ap. J.-C. (présence d'un plat de type Walters 79 de Gaule du Centre/no 283), de gobelets et d'écuelles à revêtement argileux brillant (nos 287-288), et de pots de type AV 38-40/nos 289-292).

Une datation légèrement antérieure, entre la fin du Ier et le début du IIe siècle, est obtenue pour la céramique contenue dans les couches de destruction par incendie, comblant les locaux de façade et de l'avant-corps B-B' en sous-sol[20]. Cette différence chronologique est due au fait que le mobilier récupéré, scellé par les aménagements liés à la restauration du complexe résidentiel (état 4A), correspond en fait à celui en utilisation durant les états 2 et 3. Il ne permet pas par conséquent de fixer la date de l'incendie.

Importations

Les TS du centre de la Gaule tendent à augmenter, même si celles de Gaule méridionale sont toujours majoritaires. On relève la présence de quelques plats à engobe interne rouge d'Italie et de Gaule centrale (nos 203-204, 284). Les parois fines sont en majorité lyonnaises; un gobelet, à pâte rouge et revêtement noir, provient d'Italie du Nord (no 201), tandis qu'un autre, à pâte blanche et revêtement noir est peut-être issu d'ateliers rhénans. Le bol no 200 provient de la région de Cambrai en Gaule du Nord (province de Germanie inférieure)[21]. Deux autres récipients appartenant à cette même production sont connus à ce jour sur le site d'Avenches[22]. L'origine du gobelet no 202 est à rechercher en Gaule Belgique.

Quant aux amphores, quatre exemplaires proviennent de Méditerranée orientale (vin: Camulodunum 184 et Kapitän 1(?); fruits: Camulodunum 189), quelques Dr. 2-4 (vin) sont importées d'Italie et de la région lyonnaise, une Dr. 9 sim. (*garum*)

16 Inv. 89/8026-2.

17 Ensembles 88/7312, 89/8013, 8014, 8015, 8016, 8017, 8019, 8020, 8022, 8028, 8032, 8033, 8066, 90/8078, 8117, 8118. Une monnaie de 119-121 fournit un *terminus post quem* (inv. 90/8117-2). *Cf. infra*, p. 361, no 15.

18 Ensembles 96/9959, 9967.

19 Ensembles 88/7293, 7303; 89/7518, 7523, 7524, 7532, 7551, 7559, 7562, 7563, 7565, 7578, 7603.

20 Si les fouilles de 1989-1991 n'avaient livré que peu de matériel se rapportant à cet événement (ensembles 89/7522, 7549, 7611), celles de 2004 en revanche ont fourni un abondant mobilier.

21 Deru 2005.

22 Il s'agit de deux bols à large collerette publiés dans Castella/Meylan Krause 1994, nos AV 221 (*cf.* Deru 2005, fig. 4, 4) et AV 229 (ce dernier est représenté de manière erronée: il s'agit en fait d'une collerette semblable à Deru 2005, fig. 4, 3). La pâte est gris-beige, orangée à cœur, sableuse et assez friable et la surface soigneusement lissée (Meylan Krause 2006).

de la Vallée du Rhône et au moins vingt-neuf exemplaires sont des importations de Gaule méridionale (vin). Les amphores d'Espagne se limitent aux types Ha 70 (vin cuit), Dr. 20 (huile), Dr. 7-11 et Beltran II (*garum*).

Un fragment de lampe résiduel à médaillon concave est issue d'un atelier lyonnais.

Groupe	Forme	Type	Importation	Secteur artisanal		Edifice résidentiel		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
TS	Plat	Consp. 18.2	ital.	1	1	0	0	
	Bol	Drag. 29	GM	48	15	0	0	
	Bol	Knorr 78	*idem*	1	1	0	0	
	Bol	Drag. 30	*idem*	1	1	0	0	
	Bol	Drag. 37	*idem*	40	22	0	0	
	Bol	Drag. 37	GC	6	3	0	0	179-180
	Gobelet	Déchel. 67	GM	2	2	0	0	
	Gobelet		*idem*	2	1	1	1	
	Gobelet	Herm. 90.5	*idem*	19	4	0	0	183
	Gobelet		GC	1	1	0	0	
	Bol	Hofheim 12	GM	11	9	0	0	
	Bol	Curle 23	GO?	1	1	0	0	
	Bol	divers	GM	20	16	0	0	193
	Bol	divers	GC	3	2	0	0	
	Coupe	Hofheim 8	GM	11	7	0	0	
	Coupe	Hofheim 9	*idem*	20	10	0	0	
	Coupe	Drag. 22-23	*idem*	22	18	0	0	
	Coupe	Drag. 24-25	*idem*	15	14	0	0	
	Coupe	Drag. 27	*idem*	40	23	0	0	184
	Coupe	Drag. 33	*idem*	25	12	0	0	185, 189
	Coupe	Drag. 33	GC	1	1	0	0	194
	Coupe/plat	Drag. 35-36	GM	51	32	1	1	181
	Coupe/plat	Drag. 35-36	GC	2	2	0	0	
	Coupe/plat	Service B	GM	2	2	0	0	
	Coupe/plat	Service C	*idem*	20	17	0	0	182
	Coupe/plat	Service C	GC	3	1	0	0	
	Coupe/plat	Service D	GM	9	5	0	0	
	Coupe/plat	Service E	*idem*	1	1	0	0	
	Coupe/plat	Service F	*idem*	2	1	0	0	
	Plat	Drag. 15/17	*idem*	39	23	0	0	
	Plat	Drag. 17	*idem*	1	1	0	0	
	Plat	Drag. 18	*idem*	24	15	1	1	
	Plat	Drag. 31	GC	3	2	0	0	
	Plat	Walters 79	*idem*	0	0	12	1	283
	Plat	divers	GM	30	23	0	0	186, 188, 190-192
	Plat	divers	GC	1	1	0	0	
	Encrier		GM	1	1	0	0	
	Mortier		GO?	0	0	1	1	
	Récipient		GM	186	41	4	2	187
	Récipient		GC	6	4	0	0	
Total				671	336	20	7	
TSI	Bol	Drack 19		23	16	0	0	
	Bol	Drack 20		1	1	0	0	
	Bol	Drack 21		277	87	4	4	195-197
	Bol	Drack 22		14	4	0	0	
	Bol	divers		8	4	0	0	
	Coupe	Drack 11-12		5	4	0	0	
	Bol/plat	Drack 16		5	2	0	0	
	Plat	Drack 2		4	4	0	0	
	Plat	Drack 3		21	16	0	0	
	Plat	Drack 4		5	4	1	1	
	Plat	AV 262		1	1	0	0	199
	Plat	divers		15	12	2	2	
	Plat	Drack 14		1	1	0	0	198
	Récipient			72	23	4	3	
Total				452	179	11	10	

Fig. 165

Avenches, Derrière la Tour. *État 3. Désaffectation du secteur artisanal et domestique (est) et occupation/démolition de l'édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie et par type.*

Fig. 165 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Secteur artisanal		Edifice résidentiel		Nº cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
Parois fines	Gobelet	AV 91	Lyon, non id.	15	5	1	1	201
	Gobelet	AV 100	Italie du Nord	6	1	0	0	
	Gobelet		Rhénanie?	1	1	0	0	
	Coupe	AV 192	Italie?	6	1	0	0	
	Coupe	AV 192	Lyon	2	1	0	0	
	Récipient		*idem*	2	1	0	0	
Total				32	10	1	1	
Peinte	Bouteille	AV 19		33	13	1	1	
	Bol hémis.			2	1	0	0	
	Récipient	divers		11	3	1	1	
Total				46	17	2	2	
Gallo-belge	Gobelet	AV 57		5	4	0	0	
	Gobelet	AV 92		1	1	0	0	202
Total				6	5	0	0	
Eng. interne	Plat		Côte tyrrhén.	5	5	1	1	203
	Couvercle		*idem*	3	3	1	1	
	Plat		Gaule centrale	7	3	0	0	204
	Plat		locale	2	1	3	1	285
	Plat	divers	*idem*	4	3	0	0	205-208
Total				21	15	5	3	
Eng. blanc	Bol		Gaule du Nord	1	1	0	0	200
Total				1	1	0	0	
Pâte claire	*Dolium*			2	2	0	0	
	Pot	AV 21		4	2	1	1	231
	Pot	AV 24		1	1	0	0	
	Pot	AV 38-40		12	9	7	4	228-230, 289-292
	Pot	divers		308	53	28	8	232
	Terrine	AV 235		5	4	0	0	
	Terrine	AV 146		1	1	0	0	
	Bol à marli	AV 205-209		11	11	1	1	
	Bol à coll.			1	1	0	0	
	Écuelle			7	6	3	2	
	Réc. tripode			1	1	0	0	
	Calice			1	1	0	0	
	Balsamaire	AV 400-401		11	7	0	0	235-237
	Couvercle			41	34	1	1	233-234, 293
	«Creuset»			14	8	0	0	
	Cruche	AV 301		1	1	0	0	238
	Cruche	AV 303-304		10	9	0	0	
	Cruche	AV 307		8	2	0	0	
	Cruche	AV 308		24	16	0	0	243
	Cruche	AV 309		8	6	0	0	244-245
	Cruche	AV 310		14	8	1	1	
	Cruche	AV 315-316		16	14	0	0	239-242
	Cruche	AV 319		3	3	0	0	
	Cruche	AV 325		0	0	2	1	294
	Cruche	AV 334-335		7	4	1	1	
	Cruche	AV 341		7	5	0	0	246-247
	Cruche	AV 355		1	1	0	0	
	Cruche	divers		265	70	5	5	248-249
	Mortier	AV 374	Aoste F	1	1	0	0	250
	Mortier	AV 375		143	58	5	2	251-252
	Mortier	AV 376		2	1	0	0	
	Mortier	divers		5	4	0	0	
	Récipient	divers		2874	126	165	14	
Total				3809	470	220	41	
R. micacé	Pot	AV 25		1	1	0	0	253
	Pot			13	4	0	0	
	Pot cylindr.	AV 105		1	1	0	0	254

Fig. 165 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Secteur artisanal		Edifice résidentiel		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
R. micacé	Bol à marli	AV 205/209		92	51	9	5	255-262, 295-296
	Bol à marli	AV 210		1	1	0	0	263
	Bol à marli	AV 212		0	0	1	1	
	Bol à coll.			7	5	0	0	
	Écuelle	AV 282-283		46	23	8	4	264, 297
	Couvercle			3	2	0	0	
				243	106	28	11	
	Cruche	AV 316		0	0	8	2	
	Cruche	AV 319		3	3	0	0	265-266
	Cruche	divers		56	15	5	1	
	Récipient	divers		79	18	10	1	
Total				545	230	69	25	
RA mat	Pot	AV 78		304	58	13	7	209-211, 286
	Gobelet			24	7	0	0	
	Bol à marli	AV 209		1	1	0	0	
	Bol à coll.			1	1	0	0	
	Écuelle			5	3	1	1	288
	Couvercle			1	1	0	0	
	Récipient			5	2	0	0	
Total				341	73	14	8	
RA brillant	Pot/gobelet	AV 48		1	1	3	3	222
	Gobelet	AV 49/2		6	1	0	0	219
	Pot/gobelet	AV 50		12	3	0	0	220-221
	Pot/gobelet	AV 89		62	7	1	1	212-217, 287
	Pot/gobelet	AV 100		6	1	10	2	218
	Pot/gobelet	divers		132	37	38	10	223
	Pot cylindr.			23	1	0	0	
	Bol	AV 160		4	1	0	0	225
	Bol	AV 197		6	3	0	0	224
	Bol à marli	AV 205-209		12	3	1	1	
	Bol caréné			0	0	4	1	
	Écuelle	AV 282-283		123	49	8	7	226
	Couvercle			1	1	0	0	
	Biberon			1	1	0	0	
	Cruche	AV 307-308		1	1	0	0	
	Cruche	divers		25	7	2	2	
	Mortier	AV 376-377		2	1	1	1	227
	Mortier	AV 379		0	0	1	1	
	Récipient	divers		12	5	1	1	
Total				429	123	70	30	
Pâte grise	Tonneau/ *dolium*	AV 3		14	6	0	0	267-268
	Tonneau	AV 10		48	16	2	2	270-272
	Tonneau	AV 8-16		54	15	0	0	
	Pot	AV 21		1	1	0	0	
	Pot	AV 26-28		8	5	0	0	278
	Pot	AV 31		1	1	0	0	
	Pot	AV 35-36		13	4	0	0	273
	Pot	AV 40		17	3	0	0	274-275
	Pot	AV 45		5	3	0	0	277
	Pot	AV 47		1	1	1	1	276
	Pot	AV 63-65		17	16	0	0	
	Pot	AV 56		1	1	0	0	
	Pot	AV 73-74		55	31	4	2	
	Pot	divers		414	117	40	11	269
	Terrine	AV 139-143		8	8	0	0	
	Terrine	AV 197		1	1	0	0	
	Terrine	AV 228		3	2	0	0	
	Terrine	AV 233-235		40	38	0	0	

Fig. 165 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Secteur artisanal		Edifice résidentiel		Nº cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
	Bol	AV 197		2	1	0	0	279
	Bol à marli			2	2	0	0	
	Écuelle	AV 283-284		32	18	2	2	280
	Couvercle			17	16	0	0	
	Réc. tripode			9	9	0	0	
	Cruche			4	3	0	0	
	Récipient			793	116	7	4	
Total				1560	434	56	22	
Amphores		Camul. 184	Médit. orient.	4	1	0	0	
		Kapitän 1 ?	*idem*	2	1	0	0	
		Camul. 189	*idem*	7	5	0	0	
		Dr. 2-4	Italie/région lyonnaise	19	5	0	0	
		Dr. 9 sim.	Vallée du Rhône	10	1	0	0	
		Gauloises	Gaule mérid.	48	6	0	0	
		Gauloise 3	*idem*	1	1	0	0	
		Gauloise 4	*idem*	78	18	11	3	
		Gauloise 5	*idem*	1	1	0	0	
		Gauloise ?	Gaule mérid. ?	6	2	0	0	
		Haltern 70	Bétique	6	5	0	0	
		Dr. 20	*idem*	695	26	4	2	281
		Dr. 7-11	*idem*	21	4	0	0	
		Beltran II	*idem*	1	1	0	0	
		à *garum*	*idem*	65	5	0	0	
		divers	non id.	1046	34	9	4	
Total				2010	116	24	9	
Lampes		méd. concave	Lyon	1	1	0	0	
		AV 409	locale	1	1	0	0	282
Total				2	2	0	0	

État 4A

Extension de l'ensemble palatial à l'est

(fin du IIe-début du IIIe siècle ap. J.-C.)

et restauration du complexe résidentiel à l'ouest

(début du IIIe siècle ap. J.-C.)

Cet état regroupe des ensembles en rapport avec l'édification du complexe palatial proprement dit, à savoir la rénovation du noyau primitif d'une part et l'adjonction à l'est d'un nouveau groupe de bâtiments d'autre part.

Extension du palais à l'est: adjonction d'un nouveau groupe de bâtiments

Chronologie

Le matériel céramique issu des niveaux de construction de l'aile K, sur la terrasse supérieure, situe son aménagement dans la seconde moitié du IIe siècle (présence de céramiques à revêtement argileux: gobelets ornés de guillochis). Cependant, la rareté du mobilier, de même que la part importante de résidus issus des remblais des états précédents[23], nous incitent à la prudence. À relever dans ces ensembles la présence de plats et couvercles à engobe interne rouge de Gaule centrale (nos 318-319), et de deux mortiers portant l'un, une estampille assez rare à Avenches: *Cato* (no 342), l'autre inédite à ce jour (no 340).

23 TS italique et de Gaule méridionale (nos 305, 307), TSI (nos 309, 311-312), gallo-belge (no 317), céramique peinte, parois fines, pots à pâte grise AV 63, AV 73-74, lampe à médaillon concave.

État	Ensembles	Événements				Date numism.	Date céram.	Nº cat.
		Zone ouest		Zone est				
		Construction / réfections	Création du complexe palatial: rénovation de l'édifice résidentiel primitif A à I					
	7285, 7286, 7297, 7299, 7301, 7308, **7309**, 7321, 7515, 7519, 7520, 7526, 7528, 7530, 7531, 7534, 7535, **7550**, **7553**, **7558**, **7561**, 7566, 7574, 7585, **7588**		Nivellement et remodelage des corps de façade ABB'C			(204-212)	Début IIIe s.	389-399
	9844		Réfection sous le portique est de la cour centrale D				150-200	
				Construction	Extension du palais vers l'est: implantation d'un nouveau groupe de bâtiments (J à V)			
					Terrasse supérieure			
	7614, **8003**, **8004**, 9971, 9972, 9979, 9983, 10205				Nivellement et aire de chantier de construction de l'aile K		150-200	305, 307, 309, 311-312, 317-320, 323, 340, 342, 361, 365, 367-371, 375-376, 378, 382-383
4A	9925, 9926, 9927, 9947, 9948, 9960, 9966, 9969				Implantation du bâtiment central S dans la cour O		Fin IIe-début IIIe s.	
	9812-9819, **9916**, 9935, 9939, 9963, 9964, 9968				Implantation du bâtiment d'angle mérid. R	128-132	Fin IIe-début IIIe s.	345, 387
					Terrasse inférieure			
	7314, 7315, **7317**, **7582**, 8005, 8011, 8021, **8029**, 8052, 8055, 8059-8062, **8063**-8065, 8073-8075				Aménagement de la cour-jardin nord T et construction d'un bâtiment nord U. Assainissement et mise en chantier des ailes K et L-M		(Fin IIe)-début IIIe s.	304, 321, 344, 350-351, 354-355, 359, 366
	7305, 7313, **7337**, 7339, 7346, 7476, 7479, 8039, **8046**, 8048, **8051**, **8054**, 8070, **8083**, **8085**, 8089, **8094**, 8095, **8100**, **8103**, 8104, 8106-**8107**, **8108**-8111, **8123**, 8125, 8126, 8138, **8157**-8160, 8162, **8163**, 8170, **8172**, **8173**, 8181-8183, 8188, 8189				Création de l'aile thermale L-M avec cour et locaux de service au niveau inf.			298-303, 306, 308, 310, 313-314, 322, 324-338, 341, 343, 346-349, 352-353, 356-358, 360, 362-364, 372-374, 377, 379-381, 384-386, 388
	8099, **8130**, 8133				Création d'un espace de transition V entre l'aile thermale L-M et l'*insula* 7			339

L'implantation du bâtiment central S intervient vraisemblablement entre la fin du IIe et le début du IIIe siècle, si l'on en croit la datation fournie par le mobilier contenu dans les remblais de construction et d'égalisation, ainsi que par celui qui provient du comblement des dépotoirs (TS de Gaule centrale et orientale: bols Drag. 37, plat Ludowici Tb, cruche AV 339, pots à pâte grise AV 26, 30, 34, gobelets à revêtement argileux ornés de guillochis ou de motifs barbotinés, bol AV 222).

Fig. 166

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Extension de l'ensemble palatial (est) et restauration de l'édifice résidentiel (ouest). Localisation et contexte des ensembles.*

Groupe	Secteur artisanal		Edifice résidentiel	
	Total	NMI	Total	NMI
TS italique	5	5	0	0
TS gauloise	624	332	10	9
TSI	439	181	6	5
PFI	11	9	0	0
PEIN	69	21	0	0
G-B	40	5	0	0
E. INT	13	9	1	1
GLA	1	1	0	0
PCL	1914	230	116	26
CRU, PCL	496	142	3	3
MOR, PCL	175	91	1	1
MIC	215	121	2	2
CRU, MIC	87	29	0	0
RA mat	411	110	0	0
RA brillant	165	79	50	23
CRU, RA	23	14	2	1
MOR, RA	2	2	1	1
PGR-TN	1269	395	22	15
AMPH	1247	191	12	8
LAM	7	7	0	0
Total	7213	1974	226	95

Fig. 167

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Extension de l'ensemble palatial (est) et restauration de l'édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie.*

Le bâtiment d'angle R vient s'implanter à peu près à la même époque. Parmi la céramique recueillie dans les remblais de construction se trouvaient en effet, entre autres, outre l'habituel mobilier résiduel, des bols en TS Drag. 37 de Gaule orientale, au décor moulé et guilloché, des gobelets à revêtement argileux au décor guilloché, barbotiné, rhétique, de cordons fendus, ainsi que des cruches de type AV 319. À relever l'estampille *Minno* sur un mortier à pâte claire, non encore répertoriée à Avenches (nº 345).

Sur la terrasse inférieure, une cour-jardin (T) est aménagée et les ailes K, L-M sont mises en chantier durant la première moitié du IIIe siècle (présence de bols Drag. 37 de Gaule centrale et orientale, cruches et gobelets à revêtement argileux au décor barbotiné et guilloché (nº 321), pots globulaire à pâte grise (nº 359). Trois mortiers portaient une estampille: *Comitialis* (nº 344), *Sabinus* (nº 350) et un grillage (nº 351).

Enfin, la création de l'aile thermale semble être contemporaine des adjonctions précédentes. Le mobilier en relation avec sa construction se composait entre autres de TS de Gaule centrale et orientale (Drag. 31, Drag. 32, Ludowici Tb, Drag. 37/nº 300, Drag. 38, Drag. 44, Déchelette 72), des bols (AV 197, 216, 222/nº 325) et des gobelets à revêtement argileux brillant ornés de guillochis, de motifs barbotinés ou oculés, des pots à pâte grise (nºs 360, 362-363), des cruches à pâte claire du type AV 334/335 (nº 338), ainsi que deux amphores de type Augst 21 et Haltern 70 *similis* de la Vallée du Rhône.

Parmi les pièces rares, citons le gobelet au décor moulé nº 322, originaire de Gaule centrale, ainsi qu'une gourde à revêtement micacé (nº 353)[24].

En outre, plusieurs mortiers comportaient des estampilles: *Cato* (no 341), *Celer* (nº 343), *Postumus* (nº 347), *Ruscus* (nº 349) et un grillage (nº 352).

Deux amphores de type Dressel 20, timbrées des estampilles *LCFPCF* et *VIRGIN* (nºs 385-386), sont attribuables au IIe siècle.

Un espace de transition (V) entre l'aile thermale (L-M) et l'*insula* 7 est aménagé à la même période, comme le montre la céramique des ensembles en relation avec ces travaux (céramique à revêtement argileux: gobelets ornés de cordons fendus, de motifs oculés, de guillochis, écuelles, cruches, mortiers).

On peut conclure que cette nouvelle extension du palais se situe à peu près dans la même fourchette chronologique que la rénovation du noyau résidentiel primitif, à savoir entre la fin du IIe siècle et les premières décennies du IIIe siècle.

Fig. 168

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Extension de l'ensemble palatial (est) et restauration de l'édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie et par type.*

Groupe	Forme	Type	Importation	Palais zone est		Palais zone ouest		Nº cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
TS	Coupe	Consp. 14	ital.	1	1	0	0	298
	Coupe	Haltern 8	*idem*	1	1	0	0	
	Coupe		*idem*	2	2	0	0	
	Plat	Haltern 2	*idem*	1	1	0	0	
	Bol	Drag. 29	GM	41	19	0	0	
	Bol	Knorr 78	*idem*	5	2	0	0	
	Bol	Drag. 30	*idem*	4	3	0	0	
	Bol	Drag. 37	*idem*	49	27	0	0	299
	Bol	Drag. 37	*idem*	31	7	0	0	300
	Bol	Drag. 37	GC/GO?	2	2	0	0	
	Bol	Drag. 37	GO	2	1	0	0	
	Gobelet	Déchel. 67	GM	1	1	0	0	
	Gobelet	Déchel. 72	GC	2	2	0	0	
	Gobelet	Herm. 90.5	GM	2	1	0	0	

24 Une gourde du même type était présente dans un dépotoir de potiers d'*Aventicum*, daté du IIIe siècle (Bosse 2004, pl. 17, 155).

Fig. 168 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Palais zone est		Palais zone ouest		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
TS	Gobelet		GM	2	2	0	0	
	Bol	Hofheim 12	GM	1	1	0	0	
	Bol	Curle 11	*idem*	3	3	0	0	
	Bol	Drag. 38	GC	1	1	0	0	
	Bol	Drag. 44	GO?	1	1	0	0	
	Bol/coupe	divers	GM	50	25	0	0	301-303, 305
	Bol	divers	GO	1	1	0	0	
	Coupe	Hofheim 8	GM	3	3	0	0	
	Coupe	Hofheim 9	*idem*	14	10	0	0	
	Coupe	Drag. 22-23	*idem*	13	7	0	0	
	Coupe	Drag. 22-23 ou Hof. 9 ?	*idem*	3	3	0	0	
	Coupe	Drag. 24-25	*idem*	7	7	0	0	
	Coupe	Drag. 27	*idem*	19	14	0	0	
	Coupe	Hofheim 10	*idem*	5	3	0	0	
	Coupe	Drag. 33	*idem*	10	6	0	0	
	Coupe/plat	Drag. 35-36	*idem*	109	63	1	1	306-307
	Coupe/plat	Drag. 35-36	GC	1	1	0	0	
	Coupe/plat	Service B	GM	1	1	0	0	
	Coupe/plat	Service C	*idem*	6	6	0	0	
	Coupe/plat	Service C	GC	1	1	0	0	
	Coupe/plat	Service D	GM	13	8	0	0	
	Coupe/plat	Service E	*idem*	3	3	0	0	
	Coupe/plat	Service E	GC	1	1	0	0	
	Coupe/plat	Service F	GM	5	4	0	0	
	Coupe/plat	Ludowici Tb	GO	3	1	0	0	
	Plat	Hofheim 1	GM	1	1	1	1	
	Plat	Drag. 15/17	*idem*	32	20	0	0	
	Plat	Drag. 18	*idem*	28	18	0	0	
	Plat	Drag. 31	*idem*	1	1	0	0	
	Plat	Drag. 31	GC	1	1	0	0	308
	Plat	Drag. 32	*idem*	1	1	0	0	
	Plat	divers	GM	13	7	1	1	304
	Encrier	Herm. 18	*idem*	4	4	0	0	
	Récipient		*idem*	124	34	7	6	
	Récipient		GC	2	2	0	0	
	Récipient		GC/GO?	1	1	0	0	
	Récipient		GO	1	1	0	0	
Total				629	337	10	9	
TSI	Coupe	Drack 9-10		3	2	0	0	
	Coupe	Drack 11-12		4	3	0	0	
	Bol	AV 169-171		6	6	0	0	309
	Bol	divers		12	4	1	1	
	Bol	Drack 19		10	3	0	0	
	Bol	AV 216		2	2	0	0	310
	Bol	Drack 21		313	117	0	0	311-315
	Bol/plat	Drack 14-15		5	3	1	1	389
	Bol/plat	AV 262		1	1	0	0	
	Plat	Drack 3		3	3	0	0	
	Plat	Drack 4		14	7	0	0	
	Plat	divers		12	11	0	0	
	Récipient			54	19	4	3	
Total				439	181	6	5	
P. fines	Gobelet	AV 91	Lyon	6	6	0	0	
	Gobelet		Gaule centrale?	2	1	0	0	
	Récipient		Lyon	3	2	0	0	
Total				11	9	0	0	
Peinte	Bouteille	*cf.* AV 19		47	11	0	0	
	Tonneau			2	1	0	0	
	Bol hémis.			3	3	0	0	

Fig. 168 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Palais zone est		Palais zone ouest		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
Peinte	Récipient	divers		17	6	0	0	
Total				69	21	0	0	
Gallo-belge	Gobelet	AV 57		5	1	0	0	317
	Gobelet	AV 92		7	3	0	0	316
	Bol caréné	AV 135		28	1	0	0	
Total				40	5	0	0	
Eng. interne	Plat		côte tyrrhén.	3	2	0	0	
	Couvercle		*idem*	1	1	0	0	
	Plat	AV 279	Gaule centrale	1	1	0	0	318
	Couvercle	AV 281	*idem*	3	2	0	0	319
	Plat		prod. locale	5	3	1	1	
Total				13	9	1	1	
Pâte claire	Tonneau	AV 16		2	1	0	0	
	Pot	AV 21		11	8	0	0	
	Pot	AV 37		3	2	0	0	327
	Pot	AV 38-40		9	6	1	1	
	Pot	AV 47		2	2	0	0	
	Pot	AV 73-74		1	1	0	0	
	Pot	AV 81		6	5	0	0	
	Pot	AV 100		6	6	5	3	
	Pot	divers		411	48	0	0	
	Bol à marli	AV 205-209		10	10	2	2	
	Bol	AV 216		1	1	0	0	
	Bol	AV 176-178		1	1	4	1	396
	Bol	divers		1	1	0	0	
	Terrine	AV 233-237		5	5	3	1	330, 395
	Écuelle	AV 282-283		6	5	10	6	
	Couvercle			49	41	0	0	331
	Godet	AV 404		1	1	0	0	
	Balsamaire	AV 400		6	5	0	0	
	Cruche	AV 303-304		8	4	0	0	
	Cruche	AV 308		15	7	0	0	332
	Cruche	AV 309		47	6	1	1	333
	Cruche	AV 310		3	3	0	0	334
	Cruche	AV 315-316		12	12	0	0	
	Cruche	AV 334-335		5	4	0	0	338
	Cruche	AV 339		3	3	0	0	
	Cruche	AV 341		4	4	0	0	335-337
	Cruche	divers		399	99	2	2	339
	Mortier	AV 369?		1	1	0	0	
	Mortier	AV 373		10	3	0	0	340
	Mortier	AV 374		1	1	0	0	342
	Mortier	AV 375		156	82	1	1	341, 343-352, 397
	Mortier	divers		7	4	0	0	
	Récipient	divers		1383	81	91	12	
Total				2585	463	120	30	
R. micacé	Pot	AV 47		1	1	0	0	
	Pot	AV 100		6	4	0	0	
	Bol caréné			9	5	0	0	
	Bol à marli	AV 205/209		69	40	2	2	398
	Bol à marli	AV 212		4	3	0	0	
	Bol	AV 216		1	1	0	0	
	Bol hémis.			6	4	0	0	
	Terrine	AV 238		1	1	0	0	
	Écuelle	AV 282-283		62	37	0	0	
	Gourde			4	1	0	0	353
	Couvercle			2	1	0	0	354
	Cruche	AV 308		1	1	0	0	
	Cruche	AV 319		7	2	0	0	
	Cruche	AV 345		1	1	0	0	

Fig. 168 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Palais zone est		Palais zone ouest		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
R. micacé	Cruche	divers		78	25	0	0	
	Récipient	divers		50	23	0	0	
Total				302	150	2	2	
RA mat	Pot	AV 78		382	88	0	0	320
	Gobelet			11	7	0	0	
	Bol à marli	AV 205-209		4	3	0	0	
	Écuelle			9	7	0	0	
	Récipient			5	5	0	0	
Total				411	110	0	0	
RA brillant	Pot/gobelet	AV 52		1	1	0	0	
	Pot/gobelet	AV 55		0	0	1	1	392
	Pot/gobelet	AV 89		5	1	0	0	321
	Pot/gobelet	AV 100		3	2	1	1	391
	Pot/gobelet	divers		100	46	22	9	322
	Bol	AV 197		2	2	0	0	
	Bol à marli	AV 205-209		2	2	1	1	323-324, 393
	Bol à marli	AV 212		1	1	0	0	
	Bol hémis.			3	1	0	0	
	Bol	AV 216		2	2	0	0	
	Bol	AV 222		10	2	0	0	325
	Terrine carénée			0	0	2	1	
	Bol/plat	AV 261		2	1	0	0	
	Écuelle	AV 282-283		12	12	11	7	394
	Cruche	b. entonnoir		1	1	0	0	
	Cruche	divers		22	13	2	1	326
	Mortier			2	2	1	1	
	Récipient	divers		22	6	12	3	
Total				190	95	53	25	
Pâte grise	*Dolium*	AV 3		53	10	0	0	355
	Tonneau	AV 9-10		21	9	2	2	356, 399
	Tonneau	AV 6-16		73	26	0	0	357-358
	Pot	AV 26-28		8	7	0	0	359-360
	Pot	AV 29/61		1	1	0	0	
	Pot	AV 30		1	1	0	0	
	Pot	AV 31		2	2	0	0	
	Pot	AV 34		2	2	0	0	
	Pot	AV 37-40		8	4	0	0	362-364
	Pot	AV 42		1	1	0	0	
	Pot	AV 45		2	2	0	0	365
	Pot	AV 47		7	3	0	0	
	Pot	AV 60		6	1	0	0	366
	Pot	AV 61		1	1	0	0	361
	Pot	AV 63-65		5	5	0	0	368
	Pot	AV 100		8	6	0	0	
	Pot	AV 73-74		100	30	0	0	
	Pot	divers		664	159	13	7	367
	Terrine	AV 139-143		8	7	0	0	
	Terrine carén.			2	2	1	1	
	Bol	AV 197		10	2	0	0	
	Bol	AV 205		1	1	0	0	372
	Terrine	AV 223-225		2	2	0	0	
	Terrine	AV 227		2	2	0	0	
	Terrine	AV 233-235		16	15	0	0	369-370
	Terrine	AV 238-240		3	3	0	0	371
	Bol/terrine			8	3	0	0	
	Écuelle	AV 282-283		9	9	0	0	
	Écuelle	AV 285		1	1	0	0	
	Écuelle	AV 286		5	3	0	0	373
	Écuelle	divers		9	7	0	0	

Fig. 168 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Palais zone est		Palais zone ouest		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
Pâte grise	Écuelle trip.	AV 295-296		6	2	0	0	
	Récip. trip.			1	1	0	0	
	Couvercle			20	18	0	0	374
	Récipient			203	47	6	5	
Total				1269	395	22	15	
Amphore		Camul. 184	Médit. orient.	2	1	0	0	
		Augst 44	*idem*	1	1	0	0	
		Augst 44/47?	*idem*	1	1	0	0	
		Dr. 2-4	Italie/région lyonn./Médit. orient./non id.	27	9	0	0	375
		Non id.		27	9	0	0	
		Dr. 9 sim.	vallée du Rhône	10	5	0	0	
		Augst 21	Gaule	1	1	0	0	
		Gauloises	Gaule mérid.	77	22	0	0	
		Gauloise 3	*idem*	1	1	0	0	376
		Gauloise 4	*idem.*	171	19	3	1	377-378
		Gauloise ?	Gaule mérid.?	17	3	0	0	
		Ha 70 sim.	Gaule/vallée du Rhône	6	2	0	0	
		Dr. 28	Tarraconaise	8	1	0	0	381
		Haltern 70	Bétique	2	2	0	0	
		Dr. 20	*idem*	334	53	0	0	382-387
		Dr. 7-11	*idem*	0	0	1	1	
		Beltran II	*idem*	7	3	0	0	379
		à *garum*	*idem*	11	9	1	1	380
		divers	non id.	571	58	7	5	
Total				1247	191	12	8	
Lampes	méd. concave		Lyon/non id.	2	2	0	0	
	méd. concave		Italie ?	1	1	0	0	388
	à canal	Loesch. IX	plaine du Po/non id.	3	3	0	0	
		AV 407		1	1	0	0	
Total				7	7	0	0	

Restauration du premier édifice résidentiel à l'ouest, dans le cadre de la création de l'ensemble palatial

Les travaux ont touché essentiellement les corps de façade AB-B'C, les deux ailes est et ouest G-G' et HH', les annexes I et W, ainsi que le portique nord de la cour centrale D.

La céramique ayant servi à dater ces travaux provient de remblais de mise à niveau, de tranchées de fondation pour de nouvelles constructions, ainsi que de fossés de récupération liés à diverses réfections.

Le mauvais état de la stratigraphie, souvent incomplète et maintes fois bouleversée au cours des siècles nous a poussée à laisser de côté de nombreux ensembles hétérogènes, altérés par des infiltrations provenant des couches supérieures remaniées. Si la céramique prise en compte à l'avantage de provenir des rares contextes homogènes existants, elle ne représente en revanche qu'un faible échantillonnage des productions de cette époque, vu la modeste quantité de mobilier pris en compte.

Nous relèverons au passage la présence d'une terrine à pâte grise qui contenait des résidus de peinture rouge foncé, témoin de la réalisation de peintures murales (n° 395).

Chronologie

Un *terminus post quem* du début du IIIe siècle ap. J.-C. pour la rénovation de ce premier édifice a tout de même pu être mis en évidence sur la foi du matériel céramique

recueilli: quelques fragments de gobelets à revêtement argileux de type Niederbieber 33 (nos 391-392), ainsi que des panses de gobelets aux décors de rectangles hachurés, barbotinés, guillochés, oculés ou encore excisés. Une monnaie datée de 204-212 ap. J.-C. retrouvée dans les remblais de nivellement en relation avec la rénovation de l'annexe I du pavillon d'angle B confirme cette datation[25].

Importations

Les importations ne varient guère par rapport à l'état précédent. Seule une lampe, résiduelle, est à signaler. Elle porte une estampille *in planta pedis* de *Myro* (no 388), potier actif en Italie centrale entre 50 et 90 ap. J.-C. Les lampes de production italique, hormis celles à canal de la région de Modène, sont très rares. Lyon demeure la principale source d'approvisionnement pour les lampes du Ier siècle, qui ont dû arriver à *Aventicum* avec d'autres marchandises comme les céramiques à parois fines par exemple.

État 4A

Occupation du nouveau complexe architectural à l'est et de l'édifice résidentiel principal à l'ouest

(dès le IIIe siècle ap. J.-C.)

Occupation du nouveau complexe architectural à l'est

Dans le secteur occupé par l'extension orientale du palais, des traces d'occupation ont été repérées principalement dans l'aile thermale et ses services[26], ainsi que dans la cour-jardin nord[27].

Chronologie

La céramique recueillie n'aide guère à préciser la chronologie puisqu'elle est en majeure partie résiduelle et ne semble guère dépasser le IIe siècle (TS de Gaule du Centre:

Fig. 169

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Occupation du nouveau complexe architectural (est) et de l'édifice résidentiel (ouest). Localisation et contexte des ensembles.*

État	Ensembles	Événements				Date céram.	No cat.
		Zone ouest		Zone est			
4A				Occupation	Activités à l'intérieur du nouveau complexe architectural oriental.		
	8093, 8174, 8184-8187, 8190, 8411				Equipement du *balneum* L et utilisation des premières chaufferies dotées d'un chenal d'évacuation des cendres	2e moitié IIe-(début IIIe s.)	
	8124, 8178				Vidange des premières fournaises de la cour de service M du *balneum* L	2e moitié IIe-début IIIe s.	401-410, 412-413
	7294, 7323, **7506**, 7508, 7509, 8058, 8076, 8336				Circulation, occupation des aménagements de la cour-jardin nord T	IIe s.	411
	8212				Utilisation de l'espace de transition oriental V: recharges, épandage des vidanges des premières chaufferies de l'aile thermale LM	2e moitié IIe-(début IIIe s.)	400
		Occupation	Occupation de l'édifice résidentiel principal				
	7552, 7593		Activités dans l'avant-corps B et à son pourtour			Fin IIe - début IIIe s.	414-415

25 Inv. 89/7561-1. *Cf. infra*, p. 361, no 16.

26 Ensembles 90/8093, 8174, 8184 à 8187, 8190, 91/8411.

27 Ensembles 88/7294, 7323; 89/7506, 7508, 7509; 90/8058, 8076; 91/8336.

Groupe	Palais zone est		Palais zone ouest	
	Total	NMI	Total	NMI
TS gauloise	91	37	1	1
TSI	10	8	0	0
E. INT	5	4	0	0
PCL	364	54	33	2
CRU, PCL	11	8	0	0
MOR, PCL	8	5	0	0
MIC	41	19	1	1
CRU, MIC	19	7	0	0
RA mat	63	17	2	2
RA brillant	157	46	5	2
CRU, RA	30	5	0	0
PGR-TN	118	39	6	3
AMPH	71	11	1	1
LAM	1	1	0	0
Total	989	261	49	12

Fig. 170

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Occupation du nouveau complexe architectural (est) et de l'édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie.*

gobelet Déchelette 72, gobelets à revêtement argileux ornés de guillochis et de cordons fendus). Une fourchette chronologique allant jusqu'au début du IIIe siècle est fournie par le mobilier issu de la vidange des premières fournaises de la cour de service du *balneum*[28]. On note la présence de plusieurs récipients en TS de Gaule orientale (nº 401, Drag. 31, Drag. 40) et de Gaule centrale (nºs 402-404), de gobelets à revêtement argileux ornés de de motifs incisés (nº 405), guillochés (nº 406), de cordons fendus, de fers à cheval ou d'animaux à la barbotine (nº 408), ainsi que de pots et couvercles à pâte grise et à pâte claire (nºs 409, 412-413).

La majeure partie du mobilier présent dans les recharges et épandages des vidanges des premières chaufferies de l'aile thermale LM peut être également daté de la seconde moitié du IIe et du début du IIIe siècle (TS de Gaule du Centre: Drag. 38; gobelets à revêtement argileux (types AV 48, AV 100, AV 125) ornés de motifs barbotinés, guillochés, oculés ou encore de rectangles hachurés).

Occupation de l'édifice résidentiel principal à l'ouest

La période d'occupation ne s'observe que ponctuellement à l'intérieur du palais, principalement dans l'avant-corps B et son pourtour.

Chronologie

Le matériel, très rare, fournit, tout comme pour le complexe oriental, une datation entre la fin du IIe et le début du IIIe siècle (présence d'un bol de type Drag. 37 de Gaule centrale, de deux gobelets à revêtement argileux brillant/nº 414, dont l'un orné de lignes verticales et obliques incisées et de pastilles barbotinées).

Le mobilier recueilli dans les ensembles relatifs à l'occupation du complexe résidentiel de l'état 4A contenait une forte proportion de résidus. Aucun élément véritablement caractéristique du IIIe siècle, n'a pu être mis en évidence, tels que les gobelets de type Niederbieber 33, les bols hémisphériques de type AV 176, AV 181, AV 197 au décor oculé, ou encore des bols hémisphériques en TS helvétique ornée par exemple. Aucun motifs excisé n'a en outre pu être mis en évidence.

Fig. 171

Avenches, Derrière la Tour. *État 4A. Occupation du nouveau complexe architectural (est) et de l'édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie et par type.*

Groupe	Forme	Type	Importation	Palais zone est		Palais zone ouest		Nº cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
TS	Bol	Drag. 29	GM	1	1	0	0	
	Bol	Knorr 78	*idem*	1	1	0	0	
	Bol	Drag. 30	*idem*	8	2	0	0	
	Bol	Drag. 37	*idem*	2	1	0	0	
	Bol	Drag. 37	GC	0	0	1	1	
	Bol	Drag. 37	GO	1	1	0	0	401
	Gobelet	Déchel. 72	GC	27	4	0	0	402-403
	Bol	Drag. 40	GM	3	1	0	0	
	Bol	Drag. 40 ?	GC/GO?	1	1	0	0	
	Bol	Drag. 38	GC	8	4	0	0	
	Coupe	Drag. 27	GM	1	1	0	0	
	Coupe/plat	Drag. 35-36	*idem*	6	3	0	0	
	Coupe/plat	Drag. 35-36	GC	2	2	0	0	
	Coupe/plat	Service D	GM	1	1	0	0	
	Coupe/plat	Service D	GC	1	1	0	0	
	Coupe/plat	Service E	*idem*	1	1	0	0	
	Plat	Drag. 18	GM	1	1	0	0	
	Plat	Drag. 31	GO	1	1	0	0	
	Plat	Walters 79	GC	3	1	0	0	404
	Plat	divers	GM	1	1	0	0	400
	Récipient		*idem*	15	7	0	0	
	Récipient		GC	6	1	0	0	
Total				91	37	1	1	
TSI	Bol	Drack 21		8	6	0	0	
	Récipient			2	2	0	0	
Total				10	8	0	0	

28 Ensembles 90/8124, 8178.

Fig. 171 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Palais zone est		Palais zone ouest		N° cat.
				Total	NMI	Total	NMI	
Eng. interne	Plat	AV 285		1	1	0	0	
	Couvercle		côte tyrrhén.	1	1	0	0	
	Plat		GC	3	2	0	0	
Total				5	4	0	0	
Pâte claire	Tonneau	AV 16		2	1	0	0	
	Pot	AV 38-40		7	7	0	0	409
	Pot	AV 81		3	3	0	0	
	Pot	AV 100		2	2	0	0	
	Pot	divers		20	3	0	0	
	Bol à marli	AV 205-209		4	4	0	0	
	Écuelle	AV 282-283		3	3	0	0	
	Couvercle			3	3	0	0	
	Balsamaire	AV 400		2	1	0	0	
	Récipient	divers		318	27	33	2	
	Cruche	AV 309		2	2	0	0	
	Cruche	divers		9	6	0	0	
	Mortier	AV 375		8	5	0	0	
Total				383	67	33	2	
R. micacé	Calice	AV 119-120		1	1	0	0	410
	Bol à marli	AV 205/209		5	5	0	0	411
	Bol	divers		1	1	0	0	
	Écuelle	AV 282-283		30	11	1	1	
	Récipient	divers		4	1	0	0	
	Cruche	AV 319		11	2	0	0	
	Cruche	divers		8	5	0	0	
Total				60	26	1	1	
RA mat	Pot	AV 78		24	9	1	1	
	Gobelet	AV 89		34	4	0	0	
	Écuelle	AV 282-283		2	1	1	1	
	Balsamaire	AV 400		1	1	0	0	
	Récipient			2	2	0	0	
Total				63	17	2	2	
RA brillant	Pot/gobelet	AV 48		15	2	0	0	405
	Pot/gobelet	AV 89		5	4	5	2	406-407, 414
	Pot/gobelet	AV 100		1	1	0	0	
	Pot/gobelet	divers		112	27	0	0	
	Bol à marli	AV 205-209		1	1	0	0	
	Bol cylindr.	AV 125-126		7	2	0	0	408
	Coupe			2	1	0	0	
	Écuelle	AV 282-283		13	7	0	0	
	Récipient	divers		1	1	0	0	
	Cruche	AV 316		1	1	0	0	
	Cruche	divers		29	4	0	0	
Total				187	51	5	2	
Pâte grise	*Dolium*	AV 3		0	0	1	1	415
	Tonneau	AV 9-10		4	1	1	1	
	Tonneau	AV 6-16		2	2	0	0	
	Pot	AV 26-28		2	2	0	0	412
	Pot	AV 73-74		1	1	0	0	
	Pot	divers		61	17	4	1	
	Terrine	AV 228/233		1	1	0	0	
	Écuelle	divers		3	3	0	0	
	Récipient			43	11	0	0	
	Couvercle			1	1	0	0	413
Total				118	39	6	3	
Amphores		Dr. 2-4	Italie	1	1	0	0	
		Gauloise 4	Gaule mérid.	2	1	0	0	
		Dr. 20	Bétique	22	4	0	0	
		divers	non id.	46	5	1	1	
Total				71	11	1	1	
Lampes	méd. concave		Lyon	1	1	0	0	
Total				1	1	0	0	

État 4B

Transformations ponctuelles des bâtiments de l'extension palatiale à l'est et réfections du complexe résidentiel à l'ouest (première moitié du IIIe siècle ap. J.-C.)

État	Ensembles	Événements				Date numism.	Date céram.	Nº cat.
		Zone ouest		Zone est				
				Occupation / réfections	Transformations ponctuelles dans le nouveau complexe architectural			
					Bâtiment sud R			
	9919, 9937, 9954, 9958				Utilisation des nouvelles installations: défournement du foyer, comblement de la canalisation du vide sanitaire	231-235	1ère moitié du IIIe s.	
					Voirie au sud-ouest de la fermeture Z			
	9942				Recharge de la chaussée		1ère moitié du IIIe s.	416
					Aile thermale L-M			
4B	7306, 8127, **8128**, 8129, 8179				Réaménagement des chaufferies, recharges des sols, réfections d'entretien, du décor du *balneum* et du système de vidange du *frigidarium*		Fin IIe s.-début IIIe s.	417-419
	8180				Utilisation et démolition de certains aménagements de la cour de service M, épandages des vidanges de foyers	207	Début du IIIe s.	
		Occupation / réfections						
	9902		Réfection du portique oriental du péristyle D				-	
	9977		Suppression d'un *praefurnium* dans la salle chauffée du corps principal A				-	

Fig. 172
Avenches, Derrière la Tour. *État 4B. Transformations ponctuelles de l'extension palatiale (est) et réfections du complexe résidentiel (ouest). Localisation et contexte des ensembles.*

Transformations ponctuelles des bâtiments de l'extension palatiale à l'est

La céramique ayant servi à dater ces travaux provient en partie de niveaux liés aux réaménagements de la partie sud-ouest de l'annexe J et du bâtiment R, ainsi que de celui issu du comblement de la canalisation du vide sanitaire St 70[29].

Chronologie

La céramique la plus tardive recueillie dans ces ensembles consiste en des plats, bols et gobelets à revêtement argileux ornés de motifs rhétiques, guillochés, oculés ou excisés, que l'on peut situer dans la première moitié du IIIe siècle.

Les travaux qui ont touché la voirie Z au sud-ouest de la fermeture de la cour O peuvent être datés à peu près à la même époque, si l'on en croit le mobilier provenant d'une recharge de cette chaussée[30]. On relèvera notamment la présence d'un plat en TS de type Drag. 31 originaire de Gaule centrale, portant l'estampille *VAGIRV* (nº 416), de céramiques à revêtement argileux (gobelets et terrines AV 159-160 ornés de cordons fendus ou de motifs à la barbotine, bols AV 197 aux motifs excisés), ainsi que de pots à revêtement micacé ou à pâte claire (AV 40 et AV 47).

Les réfections relatives à l'aile thermale L-M (réaménagement des chaufferies, recharges de sols, réfections d'entretien du *balneum* et du système de vidange du *frigidarium*)[31], se situent entre la fin du IIe et le début du IIIe siècle. On recense dans

29 Ensemble 95/9919, 9937, 9958.
30 Ensemble 96/9942.
31 Ensembles 88/7306, 90/8127, 8128, 8129, 8179.

les divers ensembles relatifs à ces travaux plusieurs récipients en TS de Gaule centrale (types Déchelette 72, Drag. 37, Drag. 31, Drag. 40), ainsi que des céramiques à revêtement argileux (gobelets ornés de guillochis et de cordons fendus/nº 417, écuelles) et des pots à pâte grise caractéristiques de cette époque (AV 28, 37-40/nºs 418-419).

Les thermes étaient en usage durant la première décennie du IIIe siècle. Une monnaie datée de 207 a en effet été récoltée dans la couche d'utilisation du foyer St. 110a[32]. Celle-ci était accompagnée d'un gobelet et d'une écuelle à revêtement argileux, ainsi que d'une écuelle à revêtement micacé.

Réfections du complexe résidentiel à l'ouest

Les ensembles qui se rattachent à cette phase de transformations de l'édifice résidentiel occidental ne contenaient aucun mobilier céramique susceptible de fournir une quelconque datation pour ces travaux.

Groupe	Palais zone est	
	Total	NMI
TS gauloise	25	16
TSI	2	2
E. INT	3	3
PEIN	2	2
PCL	131	23
CRU, PCL	33	9
MOR, PCL	4	3
MIC	21	12
CRU, MIC	16	5
RA mat	9	5
RA brillant	104	31
CRU, RA	4	2
PGR-TN	85	28
AMPH	28	12
Total	467	153

Fig. 173 *(ci-dessus)*
Avenches, Derrière la Tour. *État 4B. Transformations ponctuelles de l'extension palatiale (est) et réfections du complexe résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie.*

Groupe	Forme	Type	Importation	Palais zone est		Nº cat.
				Total	NMI	
TS	Bol	Drag. 37	GC	3	2	
	Gobelet	Déchel. 72	*idem*	7	4	
	Gobelet	divers	GM	1	1	
	Bol hémis.	Divers	GC	2	1	
	Bol	Drag. 32/40	GC/GO ?	1	1	
	Coupe	Hofheim 10	GM	1	1	
	Coupe/plat	Drag. 35-36	GC	2	1	
	Plat	Drag. 18	GM	1	1	
	Plat	Drag. 31	GC	6	3	416
	Plat	divers	GM	1	1	
Total				25	16	
TSI	Bol	Drack 21		2	2	
Total				2	2	
Eng. Interne	Plat	AV 282-285		2	2	
	Couvercle	AV 281	GC	1	1	
Total				3	3	
Pâte claire	Pot	AV 21		1	1	
	Pot	AV 40		3	3	
	Pot	divers		81	11	
	Bol à marli	AV 205-209		2	1	
	Terrine	AV 235		1	1	
	Cruche	AV 308		1	1	
	Cruche	AV 309		10	3	
	Cruche	AV 341		1	1	
	Cruche	divers		21	4	
	Mortier	AV 375		4	3	
	Récipient	divers		43	6	
Total				168	35	
R. micacé	Pot	AV 47		1	1	
	Pot/gobelet	AV 100		1	1	
	Pot/gobelet	divers		5	2	
	Bol à marli	AV 205-209		7	4	
	Bol	divers		2	1	
	Écuelle	AV 282-283		5	3	
	Cruche	divers		16	5	
Total				37	17	
RA mat	Pot	AV 78		7	3	
	Écuelle	AV 282-283		2	2	
Total				9	5	
RA brillant	Tonnelet	AV 13		1	1	
	Pot/gobelet	AV 48		3	2	
	Pot/gobelet	AV 50		2	1	
	Pot/gobelet	AV 89		4	3	
	Pot/gobelet	AV 100		16	1	

Fig. 174
Avenches, Derrière la Tour. *État 4B. Transformations ponctuelles de l'extension palatiale (est) et réfections du complexe résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie et par type.*

32 Inv. 90/8180-1. *Cf. infra*, p. 361, nº 18.

Fig. 174 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Palais zone est		N° cat.
				Total	NMI	
RA brillant	Pot/gobelet	divers		55	11	
	Bol cylindr.	AV 125-126		1	1	417
	Bol caréné	AV 159		6	2	
	Bol caréné	AV 160		2	1	
	Bol à marli	AV 205-209		1	1	
	Écuelle	AV 282-283		9	4	
	Cruche	divers		4	2	
	Récipient	divers		4	3	
Total				108	33	
Pâte grise	Tonneau	AV 9-10		1	1	
	Tonneau	AV 6-16		2	2	
	Pot	AV 28		3	3	418
	Pot	AV 31		2	1	
	Pot	AV 38-40		1	1	419
	Pot	AV 45		1	1	
	Pot	AV 73-74		1	1	
	Pot	divers		40	13	
	Bol	AV 197		1	1	
	Récipient			33	4	
Total				85	28	
Amphores		Gauloise 5	Gaule mérid.	2	1	
		Gauloise		16	3	
		Dr. 20	Bétique	3	2	
		divers	non id.	7	6	
Total				28	12	

Fig. 175

Avenches, Derrière la Tour. *État 4C. Ultimes réfections dans les locaux de service et premier abandon de l'aile thermale. Localisation et contexte des ensembles.*

État 4C

Ultimes réfections dans les locaux de service à l'est et premier abandon de l'aile thermale

(IIIe siècle ap. J.-C.)

État	Ensembles	Événements		Date num.	Date céram.	N° cat.
		Zone est				
4C		Occupation / réfections	Ultimes réfections d'entretien dans les locaux de service			
			Reconstruction d'un foyer, implantation d'une coulisse, niveaux de circulation rechargés			
	8082		Recharges de sols et démantèlement	134-138; 161-169; 270-273?	200-250/270	
	8027, **8041**, 8043-**8045**, 8047, 8056, 8069, **8102**		Épandages des derniers défournements des chaufferies	270-273?		421, 425, 427-428, 433, 435, 438
	8114-8116		Comblement des canalisations			420, 422, 424, 426, 429-432, 434, 436-437, 439-441
	8143		Démolition par incendie			423, 442

Tout comme pour l'état 4B, les rares événements qui caractérisent cette phase concernent des transformations observées uniquement dans la partie est du palais. Il s'agit de réfections d'entretien des divers locaux de services inférieurs de l'aile thermale, qui témoignent du réaménagement lié aux dernières transformations du *balneum* avant l'abandon de tout ou partie du complexe palatial.

La céramique en relation avec ces travaux provient essentiellement des couches d'occupation et de démolition des locaux de service et de leur couloir de distribution[33], du comblement qui marque l'abandon du réseau de canalisation du *balneum*[34], ainsi que des épandages des derniers défournements des chaufferies[35].

33 Ensembles 89/8044, 8047, 90/8069, 8082 et 8102.

34 Ensembles 90/8114, 8115, 8116.

35 Ensembles 89/8041, 8043, 8045: chaufferie L 119; 89/8027, 8056: canal de chauffe de l'hypocauste du *caldarium* L112.

Chronologie

La seule céramique fournit pour cet horizon une fourchette chronologique qui recouvre la première moitié du IIIe siècle et présente le même faciès que celui de l'état 4B. Toutefois, deux monnaies datées après 270 ap. J.-C.[36], permettent d'élargir cette datation au troisième quart du IIIe siècle. Elles fournissent de plus un *terminus post quem* pour la phase de réoccupation au pied du complexe thermal (état 5).

Parmi la céramique recueillie dans les épandages des derniers défournements de chaufferie, on relèvera la présence de divers récipients en TS de Gaule centrale (types Lezoux 8, Drag. 31, Drag. 38/no 421) et orientale (Drag. 37), de céramique à revêtement argileux: bols (AV 197), écuelles, cruches, dont un exemplaire à décor d'animaux à la barbotine, gobelets à décor barbotiné et excisé, ainsi que divers pots à pâte claire (AV 39-40) et à pâte grise (nos 435, 438) typiques pour cette époque.

Le matériel prélevé dans le comblement des canalisations se caractérise par des récipients en TS de Gaule centrale (Drag. 31, Drag. 38, Drag. 43), de Gaule orientale, des céramiques à revêtement argileux, tels que bols (no 422), plats, écuelles (no 424), cruches, mortiers et gobelets à décor barbotiné, oculé, guilloché, peigné et excisé, ainsi que des pots en céramique commune (nos 431-432, 434, 436-437).

La couche d'incendie qui scelle le tout comportait du matériel de la même époque que les ensembles ci-dessus. L'étude céramologique ne fournit aucun indice allant au-delà du troisième quart du IIIe siècle. Les pièces les plus tardives consistent en un gobelet de type Niederbieber 33, au bord manquant, d'importation rhénane, et un Drag. 33 originaire de Gaule orientale.

À noter enfin que les quelques amphores en relation avec cet état sont pour la plupart résiduelles (nos 441-442); leur étude n'apporte aucun élément nouveau concernant les échanges à cette époque.

Groupe	Palais zone est	
	Total	NMI
TS gauloise	49	25
MOR, TS	1	1
TSI	23	7
PEIN	4	2
PCL	728	39
CRU, PCL	58	11
MOR, PCL	5	5
MIC	32	12
CRU, MIC	15	6
RA mat	68	19
RA brillant	151	46
CRU, RA	4	3
MOR, RA	2	2
PGR-TN	175	49
AMPH	193	25
LAM	1	1
Total	1509	253

Fig. 176

Avenches, Derrière la Tour. *État 4C. Ultimes réfections dans les locaux de service et premier abandon de l'aile thermale. Répartition de la céramique par catégorie.*

Groupe	Forme	Type	Importation	Palais zone est		No cat.
				Total	NMI	
TS	Bol	Drag. 37	GO	1	1	
	Bol hémis.	divers	GM	1	1	
	Bol hémis.	divers	GC	1	1	
	Bol	Lezoux 8	*idem*	1	1	
	Bol	Drag. 38	GC	10	2	421
	Coupe	Drag. 27	GM	2	1	
	Coupe	Drag. 33	*idem*	3	2	
	Coupe	Drag. 33	GO	1	1	
	Coupe/plat	Drag. 35-36	GM	5	2	
	Plat	Drag. 18	*idem*	2	2	
	Plat	Drag. 31	GC	1	1	
	Plat	divers	GM	3	1	
	Mortier	Drag. 43	GC	1	1	
	Encrier	Hermet 18	GC ?	1	1	
	Récipient	divers	GM	8	3	420
	Récipient	divers	GC	7	4	
	Récipient	divers	GO	2	1	
Total				50	26	
TSI	Bol	Drack 21		20	5	
	Plat	Drack 2		1	1	
	Récipient			2	1	
Total				23	7	
Peinte	Pot/bouteille			4	2	
Total				4	2	
Pâte claire	Tonneau	AV 26-28		1	1	
	Pot	AV 39-42		3	3	426
	Pot	AV 100		1	1	
	Pot	divers		15	5	425
	Bol à marli	AV 205-209		2	2	
	Terrine	AV 235		2	2	
	Écuelle	AV 282-283		5	4	
	Balsamaire	AV 400		3	2	427

Fig. 177

Avenches, Derrière la Tour. *État 4C. Ultimes réfections dans les locaux de service et premier abandon de l'aile thermale. Répartition de la céramique par catégorie et par type.*

36 L'une (inv. 89/8027-1) provient d'un dépôt cendreux du canal de chauffe de l'hypocauste L112, l'autre (inv. 90/8082-1) est issue de la démolition du sol nouvellement aménagé du local L121. *Cf. infra*, p. 362, nos 22-23.

Fig. 177 (suite)

Groupe	Forme	Type	Importation	Palais zone est		N° cat.
				Total	NMI	
	Couvercle			1	1	
	Cruche	AV 310		1	1	
	Cruche	AV 316		24	2	
	Cruche	divers		33	8	
	Mortier	AV 375		5	5	
	Récipient	divers		695	18	
Total				791	55	
R. micacé	Bol à marli	AV 205-212		8	6	428-430
	Bol	AV 216		1	1	
	Cruche	AV 319		6	1	
	Cruche	AV 345		1	1	
	Cruche	divers		8	4	
	Récipient	divers		23	5	
Total				47	18	
RA mat	Gobelet	AV 50		5	1	
	Pot	AV 78		34	9	
	Pot/gobelet	divers		7	3	
	Bol à marli	AV 205-209		2	1	
	Écuelle	AV 282-283		2	1	
	Récipient	divers		18	4	
Total				68	19	
RA brillant	Pot/gobelet	AV 48		2	1	
	Gobelet	AV 55		1	1	
	Pot/gobelet	divers		95	13	
	Bol	AV 125-126		1	1	
	Bol	AV 197		5	3	
	Bol à marli	AV 205-212		3	3	422-423
	Bol	AV 216		1	1	
	Plat	AV 261		1	1	
	Écuelle	AV 282-283		40	20	424
	Cruche	divers		4	3	
	Mortier	divers		2	2	
	Récipient	divers		2	2	
Total				157	51	
Pâte grise	Tonneau	AV 6-16		15	2	
	Tonneau	AV 10/15		14	4	
	Pot	AV 26-28		7	4	434-436
	Pot	AV 39		1	1	432
	Pot	AV 45		2	2	433
	Pot	AV 56		2	1	
	Pot	AV 73-74		1	1	
	Pot/gobelet	divers		16	11	
	Gobelet cyl.	AV 103		2	2	437-438
	Bol hémis.	AV 197		1	1	
	Terrine	AV 235		1	1	439
	Couvercle			2	2	440
	Récipient			111	17	
Total				175	49	
Amphore		Dr. 2-4	Italie ?	2	2	
		Gauloise 4	Gaule mérid.	8	6	
		Gauloise?	divers	2	1	
		Dr. 20	Bétique	30	8	441-442
		divers	non id.	151	8	
Total				193	25	
Lampe		AV 409		1	1	
Total				1	1	

État 5

Réoccupation partielle du complexe architectural à l'est et de l'édifice résidentiel à l'ouest

(après 270-VIe siècle ap. J.-C.)

Le mobilier relatif à l'état 5 provient de divers ensembles se rapportant à des vestiges d'époque tardive, disséminés et de nature hétérogène. Il s'agit de traces témoignant d'une réoccupation ponctuelle de l'édifice résidentiel à l'ouest et du complexe architectural à l'est.

Fig. 178

Avenches, Derrière la Tour. *État 5. Réoccupation partielle du complexe architectural (est) et de l'édifice résidentiel (ouest). Localisation et contexte des ensembles.*

État	Ensembles	Événements				Date numism. / ^{14}C	Date céram.	Nº cat.
		Zone ouest		Zone est				
				Réoccup. partielle	Traces éparses d'une réoccupation du complexe architectural + sépultures			
					Aile thermale: réoccupation des locaux de service du *balneum*			
	8040				Réaménagement de sols		IIe s.	
	8153, **8156**				Implantation de deux amphores en remploi		Fin IIe-début IIIe s.	462
	8090, **8091**				Couches d'occupation partiellement remaniées		Milieu IIIe s.	443-461
	8142				Comblement d'une fosse (dépotoir ?)		-	
	8154, 8155				Comblement des amphores	302-303	Fin IIe-début IIIe s.	
					Bâtiment d'angle sud: restes d'une sépulture remaniée dans la couche de démolition			
5	9822, 9957				Couche de démolition finale inférieure	81-96	Fin IIe-milieu IIIe s.	
	9950				Crâne humain	^{14}C: 250-550		
					Cour trapézoïdale O			
	9949				Portion d'une inhumation implantée dans les niveaux de démolition supérieurs	^{14}C: 225-540		
		Réoccupation partielle	Témoignages épars d'une réoccupation de l'édifice résidentiel A-H					
			Aile est					
	9839		Rétablissement du portique ? Implantation d'une coulisse avec mat. archit. en remploi				IIe s.?	
	9904		*Triclinium* F					
	9911		Comblement d'une fosse aménagée dans le portique au pied de l'escalier du *triclinium*				-	
			Annexe W					
	12886		Fosse St 118			10-14	50-200	

La céramique ayant livré le plus d'indices chronologiques provient de diverses couches d'occupation partiellement remaniées à l'intérieur des thermes[37]. Les éléments les plus significatifs sont: un bol Drag. 37 et un plat Drag. 31, tous deux de Gaule orientale (nº 444), un plat estampillé *Croesvs* de Lezoux, divers bols (nºs 448-449) et gobelets à revêtement argileux (nºs 446-447) ornés de motifs barbotinés, oculés, incisés, ou encore de cordons fendus. La présence d'un gobelet de type Niederbieber 33 (AV 55), ainsi que d'un bol Drag. 37 en TS helvétique ornée (nº 445) nous font opter pour une datation autour du milieu du IIIe s. Deux amphores de type Dressel 20, faisaient partie du réaménagement du local L 120[38]. Seule la partie inférieure est conservée, qui ne suggère pas une datation au-delà du IIIe siècle (nº 462). Elles sont ici réutilisées comme récipient de stockage; leur partie supérieure a en effet

37 Ensembles 90/8090, 8091.

38 Inv. 90/8153-1 et 90/8156-1.

Groupe	Palais zone est	
	Total	NMI
TS gauloise	6	6
TSI	2	2
TSO helv.	1	1
EINT	1	1
PEIN	2	2
PCL	105	15
CRU, PCL	12	3
MOR, PCL	13	6
MIC	11	4
CRU, MIC	3	2
RA mat	11	4
RA brillant	57	18
CRU, RA	5	5
MOR, RA	6	2
PGR-TN	68	19
AMPH	107	7
Total	410	97

Fig. 179 *(ci-dessus)*

Avenches, Derrière la Tour. *État 5. Réoccupation partielle du complexe architectural (est) et de l'édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie.*

été volontairement enlevée[39]. Elles contenaient quelques rares tessons de céramique de la seconde moitié du IIe ou du début du IIIe siècle[40], ainsi qu'une monnaie datée de 302-303[41] qui autorise ainsi à étendre la durée de la réoccupation du lieu au début du IVe siècle. Il est à relever qu'aucune céramique de cette époque, ni postérieure, n'a été décelée dans ces niveaux tardifs. Le matériel récolté provient pour l'essentiel des niveaux précédents remaniés.

Nous terminons ce tour d'horizon céramologique par la présentation de quelques pièces estampillées (nos 462-466) issues d'ensembles altérés et qui, par conséquent, ne figurent pas parmi le matériel publié ici en relation avec les différentes étapes du développement de la zone artisanale et du palais de *Derrière la Tour*.

Groupe	Forme	Type	Importation	Palais zone est		N° cat.
				Total	NMI	
TS	Gobelet		GC ?	1	1	
	Plat	Drag. 31	GO	1	1	444
	Plat	Drag. 15/17	GM	1	1	
	Plat		GC	1	1	443
	Récipient	divers	GM	1	1	
	Récipient	divers	GC ?	1	1	
Total				6	6	
TSI	Bol	Drack 21		2	2	
Total						
TSO helv.	Bol	Drag. 37		1	1	445
Total				1	1	
Peinte	Pot/bouteille			2	2	
Total				2	2	
RA mat	Pot	AV 78		3	1	
	Pot/gobelet	divers		5	1	
	Récipient	divers		3	2	
Total				11	4	
RA brillant	Gobelet	AV 48		1	1	446
	Pot/gobelet	AV 52		3	1	
	Gobelet	AV 55		1	1	
	Pot/gobelet	divers		47	10	447
	Bol	AV 197		2	2	449
	Bol à marli	AV 212		1	1	448
	Bol caréné			1	1	
	Écuelle	AV 282-283		2	2	450
	Cruche	AV 316		1	1	
	Cruche	divers		4	4	
	Mortier	AV 376		6	2	451
Total				69	26	
R. micacé	Bol à marli	AV 212		1	1	
	Écuelle	AV 282-283		2	1	
	Cruche	divers		3	2	
	Récipient	divers		8	2	
Total				14	6	
Pâte claire	Pot	AV 21		1	1	
	Pot	AV 42		1	1	452
	Pot	divers		97	8	
	Bol à marli	AV 209		1	1	
	Terrine	AV 235		1	1	
	Balsamaire	AV 400		1	1	
	Cruche	divers		12	3	
	Mortier	AV 375		13	6	453
	Bassin?			1	1	
	Récipient	divers		2	1	
Total				130	24	
Pâte grise	Tonneau	AV 10		6	1	
	Pot	AV 26-28		3	3	454-456
	Pot	AV 74		1	1	
	Pot/gobelet	divers		52	8	457-458

Fig. 180

Avenches, Derrière la Tour. *État 5. Réoccupation partielle du complexe architectural (est) et de l'édifice résidentiel (ouest). Répartition de la céramique par catégorie et par type.*

39 *Cf.* Martin-Kilcher 1987, pl. 82-83.

40 Ensemble 90/8155.

41 Inv. 90/8154-3. *Cf. infra*, p. 362, nº 26.

Groupe	Forme	Type	Importation	Palais zone est		N° cat.
				Total	NMI	
Pâte grise	Gobelet cyl.	AV 103		1	1	459
	Terrine	AV 233		1	1	460
	Écuelle			2	2	461
	Récipient			2	2	
Total				68	19	
Amphore		Gauloise 4	Gaule mérid.	75	2	
		Gauloise		9	2	
		Dr. 20	Bétique	16	1	462
		divers	non id.	7	2	
Total				107	7	

Fig. 180 *(suite)*

Catalogue

État 1
Première fréquentation du site
Fin du Ier siècle av. J.-C. –début du Ier siècle ap. J.-C.

Imitation helvétique de terre sigillée

1 Plat (Drack 1, L. 1b, AV 253/2). Pâte beige-rosé, revêtement orange-marron, mince, luisant. Inv. 90/8250-2.

Peinte ?

2 Bol hémisphérique. Bord légèrement triangulaire. Zone supérieure de la panse ornée de lignes ondulées tracées au peigne. Pâte beige-orangé, revêtement externe orange-marron, mince, légèrement brillant. Pourrait appartenir au groupe des céramiques peintes comme à celui des imitations de terre sigillée. Inv. 90/8250-1.

État 2, secteur Est
Création d'une zone artisanale
30-40/60 ap. J.-C.

Terre sigillée gauloise

3 Coupe (Drag. 24-25). Pâte rose foncé contenant de nombreuses inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. Inv. 90/8251-7.

4 Plat. L'intérieur du fond comporte l'estampille [DARI]BITVS (*cf.* estampille n° 6). Pâte rose foncé contenant de nombreuses inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. Inv. 90/8215-9.

Imitations de terre sigillée

5 Bol caréné (Drack 21, L. 40b, AV 128). Deux bandeaux guillochés sur la paroi externe. Pâte orange, fine; revêtement externe orange, mince, peu adhérent. Inv. 90/8215-12.

Pâte grise

6 Pot à bord triangulaire (AV 63/5). Pâte gris clair, dure, contenant de fins dégraissants sableux. Inv. 90/8215-14.

7 Pot à épaule (AV 74/4). Pâte gris foncé à cœur, plus claire en surface; surface interne et externe noire avec quelques fines paillettes de mica; col lissé; panse ornée de godrons entre lesquels figurent des lignes obliques lissées disposées en chevrons. Inv. 91/8311-1.

8 Pot. Bord déversé horizontalement profilé d'une cannelure sommitale. Pâte gris-noir, dure, fine; surface légèrement rugueuse; traces de suie. Inv. 90/8215-17.

9 Terrine. Bord arrondi, séparé de la panse convexe par une gorge et profilé d'une cannelure sommitale peu marquée. Pâte gris-noir, dure, contenant de nombreuses particules de mica doré, bien visibles en surface; surface interne lissée; quelques stries à l'extérieur. Inv. 90/8215-15.

10 Terrine à bord rentrant (AV 235). Bord renflé dégagé de la paroi externe par une gorge. Inv. 90/8215-16.

11 Écuelle. Bord arrondi; panse oblique légèrement convexe. Pâte gris-marron, tendre, assez grossière, s'effritant facilement; stries sur la paroi externe. Inv. 90/8251-8.

Pâte claire/pâte grise ?

12 «Creuset». Bord à marli horizontal; panse cylindrique. Pâte orange-rougeâtre vers le bord, grise sur la panse, contenant de nombreuses inclusions blanches; des traces d'argile sont visibles sous le rebord externe ainsi qu'à l'intérieur (env. 2 mm d'épaisseur); des conglomérats de verre fondu sont perceptibles par endroits. Inv. 90/8215-19.

13 «Creuset». Bord à marli horizontal; panse cylindrique. Pâte grise homogène, dure, contenant quelques inclusions blanches; particules de mica également visibles en surface. Inv. 90/8215-20.

14 «Creuset». Bord à marli horizontal; panse cylindrique. Pâte grise homogène, dure, contenant quelques inclusions blanches; particules de mica également visibles en surface. Inv. 90/8215-22.

15 «Creuset». Court bord déversé horizontalement. Pâte grise, dure, friable, contenant de nombreuses inclusions blanches. Une goutte de verre fondu se trouve sur le rebord; l'intérieur comporte des traces argileuses d'env. 1/2 mm d'épaisseur. Inv. 90/8215-21.

16 «Creuset». Fond. Pâte violacée à cœur, grise en surface, très dure, contenant de nombreuses inclusions blanches. Pièce surcuite. Inv. 90/8215-23.

Amphores

17 Dressel 20 (Martin-Kilcher 1987, nos 224-225: resp. 30-50 et 50-70 ap. J.-C.). Espagne (Bétique). Inv. 90/8215-18.

État 2, secteur Ouest
Construction du premier édifice résidentiel
Dès 30/40-60 ap. J.-C.

Terre sigillée gauloise

18 Plat (Drag. 15/17). Pâte rose foncé, dure, contenant de nombreuses inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant. La Graufesenque. Inv. 89/7569-1.

Pâte claire

19 Cruche (AV 341). Bord éversé souligné par une fine cannelure, large col cylindrique. Pâte beige-orange, fine, contenant de fines paillettes de mica; surface externe douce au toucher. Inv. 89/7569-2.

20 Cruche (AV 304, Roth-Rubi 1979, pl. 20, 30-33). Bord en corniche. Pâte rose-orange foncé, dure. Inv. 89/7599-1.

Pâte grise

21 Pot à cuire (AV 34). Bord éversé bien développé de section triangulaire; panse légèrement striée. Pâte dure contenant de nombreux dégraissants de petites dimensions; surface rugueuse. Traces de suie sur le rebord externe. Inv. 89/7556-2.

22 Terrine (AV 233). Bord fortement rentrant de section triangulaire. Pâte gris foncé, tendre, fine. Inv. 89/7517-1.

23 Bol hémisphérique (AV 177/1). Bord vertical biseauté à l'intérieur. Pâte gris-marron foncé, fine; surface externe et rebord interne lissés, conférant au récipient un aspect légèrement luisant. Inv. 89/7556-3.

État 2, secteur Est
Occupation/démolition du secteur artisanal
Fin du Ier - début du IIe siècle ap. J.-C.

Terre sigillée italique

24 Plat. Sur le fond, estampille sur deux lignes: CN. ATEI/ EVHODI (*cf.* estampille nº 2). Pâte beige, fine; revêtement marron, luisant. Inv 90/8177-2.

Terre sigillée gauloise

25 Bol (Drag. 29). Zone supérieure ornée d'un rinceau voluté-décurrent. Le centre de la volute est timbré d'une rosette. Dans la zone inférieure apparaît un appendice pédonculé timbré d'une rosette à chaque extrémité. Près de l'une d'elles, les pattes avant d'un animal sont visibles. Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. La Graufesenque. Inv. 89/7587-1.

26 Coupe (Hofheim 9). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. La Graufesenque. Inv. 89/8002-5.

27 Coupe (Drag. 24-25). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. La Graufesenque. Inv. 89/8010-3.

28 Coupe timbrée de l'estampille: IVL.VAS (*cf.* estampille nº 11). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant. La Graufesenque. Inv. 90/8177-3.

29 Plat (Drag. 18). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. La Graufesenque. Inv. 89/7607-13.

30 Plat (Drag. 18) timbré de l'estampille: [A]QVITAN (*cf.* estampille nº 3). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. La Graufesenque. Inv. 91/8248-5.

31 Plat timbré de l'estampille incomplète NE[ ] (*cf.* estampille nº 16). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. La Graufesenque Inv. 90/8248-6.

Imitation helvétique de terre sigillée

32 Coupe, plat ? Fond portant l'estampille sur deux lignes CRISPI/NVS (*cf.* estampille nº 34). Pâte orange-marron, fine; revêtement marron, luisant, d'aspect satiné (pièce brûlée). Inv. 90/8259-3.

33 Coupe (Péniche 4, Drack pl. X, 8, L. 35, AV 201/2). Estampille sur le fond: IVEN (*cf.* estampille nº 36). Pâte beige-orange contenant de fines inclusions blanches; revêtement marron-orangé, adhérent, homogène, de bonne qualité, peu brillant, d'aspect légèrement satiné. *Lousonna*, atelier de la Péniche. Inv. 89/8010-1.

34 Bol à collerette (Drack 19, L. 49, AV 213). Estampille sur le fond interne, à l'intérieur d'un double cercle incisé MANNI[ ] (rétr.) ? (*cf.* estampille nº 37) Pâte gris-marron, à cœur noir par endroits, tendre, mal cuite; surface gris anthracite; quelques fines paillettes de mica sont visibles. Inv. 89/7606-11.

35 Bol à collerette (Drack 19, L. 49, AV 213). Courte collerette horizontale de section triangulaire. Pâte noire à cœur, plus claire en surface, fine, friable; revêtement noir, mince, à peine luisant. Inv. 90/8248-532.

36 Bol à collerette (Drack 19, L. 49, AV 213). Collerette légèrement incurvée. Pâte orange-marron à cœur, grise en surface, dure, contenant quelques dégraissants blancs; surface externe lissée. Inv. 89/8010-9.

37 Bol caréné (Drack 21, L. 40, AV 128). Bord peu déversé profilé de deux fines cannelures; panse ornée de plusieurs cannelures horizontales. Pâte orange, assez tendre, contenant quelques paillettes de mica; revêtement orange foncé, mince, brillant. Inv. 89/8002-11.

38 Bol caréné (Drack 21, L. 40, AV 128). Court bord éversé profilé de deux fines cannelures; bandeau guilloché au-dessus de la carène. Pâte beige-rosé, assez tendre, contenant de fines paillettes de mica visibles en surface; revêtement externe orange, mince et peu adhérent, mat, avec traces également à l'intérieur. Inv. 89/7606-14.

39 Bol caréné (Drack 21, L. 40, AV 128). Bord éversé profilé d'une seule cannelure. Une fine cannelure marque la partie supérieure de la carène. Pâte beige-orange, assez tendre; revêtement orange, brillant, ayant tendance à s'écailler. Inv. 89/8002-10.

Parois fines

40 Gobelet (AV 91). Bord interne légèrement concave, panse ovoïde sablée. Pâte rouge brique; revêtement rouge foncé avec quelques nuances grises. Production d'Italie du Nord? Inv. 89/8002-8.

41 Gobelet (AV 91). Bord interne légèrement concave souligné à l'extérieur par une cannelure (Grataloup 1988, type 33a, p. 65-67), panse ovoïde sablée. Pâte jaune-verdâtre, revêtement ocre-marron. Production lyonnaise. Inv. 89/8002-7.

Peinte

42 Bol hémisphérique (AV 163/1). Bord en bourrelet. Bandes blanches alternant avec des bandes orange foncé. Pâte orange, fine, tendre. Inv. 89/8010-10.

Revêtement argileux mat

43 Pot ovoïde sablé (AV 78). Pâte rouge brique, dure, sableuse, contenant quelques paillettes de mica visibles en surface; revêtement rouge foncé, mat, mince. Surface externe noircie par le feu. Inv. 90/8259-2.

44 Pot (AV 56). Bord vertical bien développé. Pâte orange, dure; revêtement orange-marron, mat avec quelques nuances plus foncées à l'extérieur. Inv. 89/7606-18.

Pâte claire

45 Pot (AV 60). Bord vertical légèrement épaissi. Pâte orange assez tendre contenant des dégraissants gris foncés parfois assez gros et blancs. Inv. 89/8002-12.

46 Pot à provisions (AV 21/3). Bord interne concave. Pâte beige, dure. Inv. 89/8036-1.

47 Godet (AV 404/2). Bord à peine biseauté à l'extérieur, panse cylindrique carénée, fond légèrement concave, coupé à la ficelle. Pâte orange clair, dure, contenant de fins dégraissants blancs. La surface interne comporte des traces d'utilisation et des restes de couleur lie-de-vin. Inv. 90/8248-7.

48 «Creuset». Marli horizontal légèrement incurvé profilé d'une cannelure peu marquée; panse cylindrique. Pâte grise et orange par endroits contenant de nombreux dégraissants apparaissant comme des points blancs. Au-dessous du bord, gouttes vitrifiées couleur lie-de-vin. Inv. 90/8248-520.

49 «Creuset». Bord à marli horizontal lisse, panse cylindrique. Pâte rose-orange avec quelques nuances plus foncées grises, contenant de nombreux dégraissants apparaissant comme des points blancs. La paroi est craquelée. La surface externe est recouverte par endroits d'un amalgame argileux et sableux d'environ 1 mm d'épaisseur. Inv. 90/8257-3.

50 «Creuset». Bord à marli horizontal lisse, panse cylindrique. Pâte rose-orange avec quelques nuances plus foncées grises, contenant de nombreux dégraissants apparaissant comme des points blancs. La paroi est craquelée. La surface externe est recouverte par endroits d'un amalgame argileux et sableux d'environ 1 mm d'épaisseur. Inv. 90/8257-20.

51 «Creuset». Bord à marli horizontal épaissi et légèrement incurvé, profilé d'une profonde cannelure sur la tranche; panse cylindrique comportant des stries horizontales. Pâte orange avec de nombreuses nuances grises vers le bord, contenant des dégraissants sableux et quartzeux. Inv. 90/8248-528.

52 «Creuset». Fond à paroi épaisse. Pâte orange avec des nuances violacées et grises, contenant de nombreux dégraissants apparaissant comme des points blancs; surface interne et externe granuleuse comportant par endroits un amalgame argileux. Inv. 90/8248-529.

53 «Creuset». Fond de petite dimension à paroi épaisse. Pâte orange avec des nuances violacées et grises, contenant de nombreux dégraissants apparaissant comme des points blancs; surface externe granuleuse comportant par endroits un amalgame argileux. L'intérieur est doux au toucher. Inv. 90/8248-527.

54 Cruche (AV 303/1, Roth-Rubi 1979, 26). Bord en corniche, légèrement pendant. Pâte rose-orange, fine assez tendre. Inv. 89/7607-14.

55 Cruche (AV 303/2; Roth-Rubi 1979, 27). Bord légèrement pendant, en corniche; anse en ruban profilé d'une cannelure médiane. Pâte orange, contenant de petites inclusions grises. Inv. 89/8002-13.

56 Cruche (AV 304). Bord en corniche peu développée. Pâte beige, tendre, fine. Inv. 89/7606-19.

57 Cruche (AV 304, Roth-Rubi 1979, 22). Bord en corniche fortement marquée. Pâte beige-rosé, tendre, fine. Inv. 90/8113-12.

58 Cruche (AV 315/1). Bord éversé de section triangulaire; anse en ruban profilé d'un sillon médian. Pâte orange contenant de fins dégraissants sableux. Inv. 89/7606-20.

59 Cruche (AV 308). Bord en bandeau nettement détaché du col, légèrement pendant, avec ressaut interne; anse en ruban profilé de deux sillons longitudinaux à peine visibles. Pâte orange, dure. Inv. 89/8010-8.

60 Cruche (cf. AV 308, Roth-Rubi 1979, 47). Bord en bandeau légèrement convexe; anse en ruban profilé d'une faible moulure médiane longitudinale. Pâte orange. Inv. 89/8113-13.

61 Cruche (AV 335, Roth-Rubi 1979, 122). Bord en bourrelet, embouchure en entonnoir profilée d'une cannelure vers le col. Pâte orange, fine. Inv. 89/8002-14.

62 Cruche (AV 333, Roth-Rubi 1979, 123). Bord éversé, embouchure en entonnoir. Pâte orange vif, assez tendre, orange foncé en surface. Inv. 89/7606-17.

63 Cruche (AV 341/5). Bord éversé de section triangulaire, large col cylindrique; anses légèrement remontantes en ruban profilées d'une cannelure médiane longitudinale. Pâte beige-orange, tendre, contenant quelques paillettes de mica. Inv. 89/7606-16.

64 Cruche (AV 341). Fragment de panse. *Graffito* après cuisson [ ] NON(A)[ ]. Pâte orange, fine tendre, légèrement plus claire en surface. Inv. 90/8248-4.

65 Mortier (AV 375). Estampille en forme de palme sur la collerette, près du déversoir (*cf.* estampille nº 60). Inv. 90/8141-2.

Revêtement micacé

66 Bol (AV 209). Pâte orange foncé, légèrement sableuse; surface noircie. Inv. 89/8042-1.

Pâte grise

67 Tonneau (AV 9). Bord non délimité, à peine épaissi et redressé verticalement. Pâte gris clair, tendre, fine; revêtement uniquement à l'extérieur, un peu plus foncé que l'argile, mince, peu adhérent, légèrement brillant. Inv. 89/8010-4.

68 Tonneau (AV 6). Court bord déversé de section triangulaire; épaulement marqué par une cannelure. Pâte grise, fine; revêtement noir, luisant, uniquement à l'extérieur. Inv. 89/8002-16.

69 Pot à cuire (AV 34). Bord éversé profilé d'une cannelure à son extrémité; panse finement striée. Pâte gris-marron à cœur, contenant de fins dégraissants blancs; surface gris-noir. Amalgame ferreux près du bord. Inv. 90/8113-11.

70 Pot à cuire (AV 34). Bord éversé profilé d'une cannelure externe; panse finement striée. Pâte contenant de fins dégraissants blancs, surface rugueuse. Traces de suie sur le rebord externe. Inv. 89/8002-15.

71 Pot à cuire. Bord éversé, arrondi à son extrémité, col court. Pâte dure contenant de nombreux dégraissants blancs et gris foncé; traces de suie sur le rebord externe. Inv. 89/8002-18.

72 Pot. Bord en bourrelet. Pâte gris clair, dure, contenant des inclusions blanches opaques; surface granuleuse. Inv. 90/8248-526.

73 Pot. Court bord éversé, aplati et légèrement triangulaire. Pâte gris clair, dure, contenant des inclusions blanches opaques; surface granuleuse. Inv. 90/8248-523.

74 Pot à bord triangulaire (AV 63). Pâte gris-bleu, dure, contenant de nombreuses inclusions blanches; surface rugueuse. Inv. 90/8256-3.

75 Pot à bord triangulaire (AV 63/5). Pâte gris clair avec des nuances orangées dues à l'action du feu, dure, contenant de petites inclusions blanches et quelques inclusions noires plus grandes; surface granuleuse. Inv. 90/8248-3.

76 Pot à bord triangulaire (AV 63/5). Pâte gris foncé à cœur, noire en surface, contenant de petites inclusions blanches, dure. Inv. 90/8113-9.

77 Pot à bord triangulaire (AV 63). Pâte gris-bleuté, dure, fine, contenant quelques inclusions blanches. Inv. 90/8214-2.

78 Pot à bord triangulaire (AV 65/1). Bord externe profilé d'une faible gorge et souligné par une cannelure interne. Pâte sableuse, surface rugueuse comportant par endroits des traces noirâtres dues au feu. Inv. 90/8010-5.

79 Pot à cuire. Bord épaissi à peine éversé. Pâte assez grossière, traces de suie sur le rebord externe. Inv. 89/8002-26.

80 Pot (AV 73). Panse ornée de lignes incisées obliques. Pâte gris clair, sableuse; surface rugueuse. Inv. 90/8248-524.

81 Pot (AV 74). Une moulure soulignée par une cannelure orne la jonction de l'épaule et de la panse. Pâte sableuse; col et bord externe lissés par endroits. Inv. 90/8248-525.

82 Pot (AV 74). Épaule marquée par une large cannelure; panse ornée de rectangles en creux. Pâte gris anthracite, fine; épaule lissée, d'aspect brillant. Inv. 89/8042-2.

83 Pot (AV 74). Pâte gris-marron à cœur, dure, contenant de nombreuses particules micacées visibles en surface; bord et col lissés; décor formé de fines lignes obliques lissées disposées en chevrons. Inv. 90/8248-533.

84 Pot à provisions (AV 22). Bord éversé de section triangulaire; deux anses. Pâte gris anthracite, contenant des dégraissants sableux ainsi que de fines paillettes de mica. Surface externe légèrement striée. Inv. 90/8112-2.

85 Marmite (AV 142/3). Épaule large. Pâte sableuse; traces de suie sur la panse externe. Inv. 90/8113-7.

86 Marmite (AV 142/3). Épaule large soulignée par une profonde cannelure. Pâte sableuse; traces de suie sur la panse externe Inv. 90/8113-8.

87 Marmite (AV 142/3). Épaule large soulignée par une profonde cannelure. Tenon de préhension. Pâte sableuse, grise à cœur tirant sur le rosé en surface, friable; surface gris anthracite avec particules de mica nettement visibles. Inv. 90/8248-531.

88 Terrine (AV 139). Pâte gris foncé à cœur, plus claire en surface, contenant quelques inclusions blanches et de fines particules de mica; revêtement gris anthracite, mince, luisant. Inv. 90/8248-534.

89 Terrine (AV 227). Bord rentrant arrondi à son extrémité. Pâte grise à cœur, plus beige vers la surface, tendre, se désagrégeant facilement, contenant de fines inclusions ainsi que des particules de mica. Surface externe plus foncée, douce au toucher. Inv. 89/7606-7.

90 Terrine (AV 227). Bord rentrant quadrangulaire. Pâte fine, contenant de petites inclusions; surface externe plus foncée, assez douce au toucher. Inv. 89/7607-3.

91 Terrine (AV 227). Bord arrondi et peu rentrant. Pâte gris foncé à cœur, plus claire en surface, tendre et assez fine; surface douce au toucher. Inv. 90/8248-521.

92 Terrine (AV 235). Bord épaissi souligné par un ressaut externe, profilé de deux fines cannelures sommitales. Pâte gris-beige avec de nombreuses nuances rose-orangé (pièce brûlée). Inv. 90/8256-16.

93 Terrine (AV 235). Bord rentrant souligné par une profonde cannelure externe. Pâte sableuse gris clair avec des nuances orange dues à l'action du feu; surface interne blanchâtre (pièce brûlée). Inv. 90/8248-512.

94 Terrine (AV 235). Bord rentrant souligné par une cannelure. Pâte contenant quelques inclusions blanches; traces rougeâtres à l'intérieur et par endroits sous le rebord (pièce en partie brûlée). Inv. 90/8248-522.

95 Terrine (AV 235). Bord rentrant souligné par une gorge. Pâte grise contenant de fins dégraissants, dure. Inv. 89/8024-2.

96 Terrine (AV 235). Bord bien développé formant une sorte de marli souligné par une gorge externe. Pâte gris anthracite, dure, contenant quelques inclusions blanches. Inv. 89/8010-7.

97 Terrine (AV 235). Bord peu développé souligné par une gorge. Pâte grossière, dure; surface externe recouverte de suie. Inv. 89/8010-6.

98 Écuelle (AV 286). Bord rentrant de section triangulaire souligné par une gorge externe à peine visible. Pâte gris clair contenant des inclusions blanches; surface granuleuse. Inv. 90/8248-514.

99 Écuelle (AV 286). Bord fortement rentrant, arrondi à son extrémité, souligné par une gorge externe à peine visible. Pâte gris clair à cœur, gris anthracite en surface, contenant des inclusions blanches; surface granuleuse. Inv. 90/8248-513.

100 Écuelle (AV 286). Bord fortement rentrant de section triangulaire. Pâte gris clair avec des nuances orangées dues à l'action du feu, assez tendre, contenant des inclusions blanches; surface granuleuse. Inv. 90/8248-519.

101 Écuelle (AV 286). Bord légèrement renflé et rentrant. Pâte gris clair contenant des inclusions blanches; surface granuleuse. Inv. 90/8248-517.

102 Écuelle tripode (AV 295). Bord légèrement rentrant. Pieds mi-hauts biseautés vers l'intérieur. Pâte grossière, grise à cœur, marron en surface, entièrement noircie. Inv. 89/7606-4.

103 Bol caréné (AV 136). Bord arrondi souligné par une profonde cannelure externe. Pâte marron foncé assez fine; revêtement externe et interne noir, brillant. Inv. 89/8024-1.

104 Couvercle. Bord arrondi légèrement rentrant. Pâte gris clair assez fine, sableuse. Inv. 89/7606-9.

105 Couvercle. Bord de section rectangulaire souligné par une gorge interne peu marquée. Pâte grossière, plus foncée à cœur, contenant des inclusions blanches parfois assez grandes; surface gris foncé. Inv. 89/7607-5.

106 Couvercle. Bord arrondi souligné par une cannelure interne. Pâte marron foncé, grise au centre, grossière; surface gris foncé. Inv. 89/7606-8.

107 Cruche (AV 334). Bord en bourrelet; embouchure en entonnoir faiblement évasée, soulignée par une moulure externe; anse en ruban profilé d'un large sillon médian longitudinal. Pâte grise. Inv. 90/8248-511.

Amphores

108 Type Gauloise 3 (Martin-Kilcher 1994, 2515 ou 2518). Pâte rose foncé contenant de nombreuses inclusions micacées nettement visibles en surface. Gaule (Marseille). Inv. 90/8248-507.

109 Type Dressel 9-10 (Martin-Kilcher 1994, 5218). Pâte beige sableuse, assez friable. Gaule (vallée du Rhône). Inv. 90/8248-510.

110 Type Dressel 20 (Martin-Kilcher 1987, 216: 30-50 ap. J.-C.). Estampille incomplète sur le sommet de l'anse: L[ ] (*cf.* estampille nº 62). Espagne (Bétique). Inv. 90/8113-3.

111 Type Dressel 28. Anse en ruban large profilée de deux profonds sillons longitudinaux (*cf.* Martin-Kilcher 1994, 2475: 0-50 ap. J.-C.). Pâte rose foncé contenant de nombreuses petites inclusions blanches; surface beige-crème. Espagne (Tarraconaise). Inv. 89/7606-12.

État 2, secteur Ouest
Occupation/démolition du premier édifice résidentiel
Début du IIe siècle ap. J.-C.

Terre sigillée italique

112 Plat (Consp. 21). Pâte rose, fine; revêtement marron, se détachant de la surface en de longues écailles. Italie ou succursale gauloise. Inv. 89/7575-4.

Terre sigillée gauloise

113 Bol caréné (Drag. 29). Zone inférieure ornée d'un grand rinceau avec imbrications verticales. Estampille sur le fond: OF BASSI.CO (*cf.* estampille nº 4). Pâte rose foncé, dure, contenant de nombreuses inclusions blanches; revêtement rouge-marron, très brillant. La Graufesenque. Inv. 89/7555-2.

114 Bol caréné (Drag. 29). Zone supérieure ornée d'un rinceau voluté-décurrent, avec dans la boucle inférieure, des imbrications verticales alternant avec un médaillon penné timbré en son centre d'un oiseau à gauche. La boucle supérieure comporte un motif floral à droite. La zone intermédiaire, soulignée par une ligne tremblée, est formée de trois rangées d'imbrications verticales. La zone inférieure est ornée d'un rinceau voluté-décurrent avec feuille palmée à six branches. Pâte rose foncé, dure, contenant de nombreuses inclusions blanches; revêtement rouge-marron, très brillant. La Graufesenque. Inv. 89/7576-6.

115 Bol caréné (Drag. 29). Zone supérieure ornée d'un rinceau voluté-décurrent. Le centre de la volute est timbré d'une rosette. La décurrente se termine par un gland, tandis que la boucle supérieure est timbrée de deux feuilles palmées. Dans la zone inférieure apparaît un grand rinceau dont la boucle inférieure est ornée d'imbrications verticales; grande feuille palmée et motif végétal en tortillons. Pâte rose foncé, dure, contenant de nombreuses inclusions blanches; revêtement rouge-marron, très brillant. La Graufesenque. Inv. 89/7576-17.

116 Bol caréné (Drag. 29). Zone supérieure ornée de festons volutés suspendus à des astragales. Le centre de la volute est timbré d'une rosette. Pendentifs tortillés se terminant par un motif floral. Pâte rose foncé, dure, contenant de nombreuses inclusions blanches; revêtement rouge-marron, très brillant. La Graufesenque. Inv. 89/7576-18.

117 Bol ? Petit bord arrondi souligné par une fine cannelure externe. Paroi légèrement oblique et rectiligne. Au-dessous du bord, deux bandeaux guillochés alternent avec un bandeau lisse. Plusieurs cannelures internes au niveau du bord. Gaule méridionale. Inv. 89/7592-2.

118 Coupe (Hofheim 9). Estampille à l'intérieur du fond: SEC[VNDI] (*cf.* estampille nº 21). Pâte rose foncé contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant. La Graufesenque. Inv. 89/7572-3.

119 Plat. Sur le fond: estampille incomplète: SI[ ] (*cf.* estampille nº 24) Gaule méridionale. Inv. 89/7576-3.

120 Plat, bol ? Estampille sur le fond: VAPV[SV] (*cf.* estampille nº 25). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant. La Graufesenque. Inv. 89/7576-2.

121 Plat (Drag. 18). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant La Graufesenque. Inv. 89/7555-11.

122 Plat (Drag. 18). Panse profilée de deux fines cannelures externes. Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant. La Graufesenque. Inv. 89/7575-8.

Imitation helvétique de terre sigillée

123 Coupe (Drack 13, L. 30, AV 202). Bord en bourrelet souligné à l'intérieur par une gorge. Pâte beige-orange, revêtement orange, légèrement brillant, d'aspect satiné. Inv. 89/7555-10.

124 Plat (Drack 3, L. 7b, AV 257). Estampille incomplète sur le fond: [DIO]MIIDI ? (*cf.* estampille nº 35). Pâte grise, dure; revêtement gris foncé, brillant et de bonne qualité. Le fond externe ne comporte pas de revêtement. Inv. 89/7579-2.

125 Plat ou bol. Estampille sur le fond interne, à l'intérieur d'un cercle incisé: SAB[INVS] (*cf.* estampille nº 38). Pâte beige-rosé, assez dure; revêtement orange foncé, mat, mince et peu adhérent. Inv. 89/7576-4.

126 Bol hémisphérique (AV 172/1). Bord vertical en double bourrelet souligné par une cannelure et un bandeau guilloché. Pâte rose-orange foncé; revêtement orange, de bonne qualité, luisant d'aspect légèrement satiné, uniquement à l'extérieur. Inv. 89/7571-2.

127 Bol caréné (Drack 21, L. 40, AV 128). Bord éversé profilé de deux cannelures; deux bandeaux guillochés surmontent la carène. Pâte orange; revêtement orange foncé, luisant, mince et peu adhérent. Inv. 89/7555-5.

Engobe interne

128 Plat (AV 274). Bord souligné par une gorge. Pâte orange; revêtement interne rouge foncé, luisant, mince et peu adhérent (il n'en reste que quelques traces). Production locale probable. Inv. 89/7555-14.

Céramique peinte

129 Bouteille (AV 19). Bord éversé et épaissi, col court. Bandes lissées, couleur de l'argile alternant avec des bandes blanches. Pâte orange foncé, dure, contenant de fines particules de mica visibles en surface. Inv. 89/7555-3.

130 Bouteille. Décor de bandes blanches et de lignes ondulées disposées verticalement; la peinture est mince et laisse entrevoir par endroits la couleur de l'argile. Pâte beige, dure, à la surface interne légèrement granuleuse, contenant quelques paillettes de mica. Inv. 89/7575-12.

131 Tonnelet (AV 9/3). Bord en bourrelet couleur de l'argile souligné par une bande rouge-violacé, puis fine bande couleur argile soulignée par une bande blanche au-dessous de laquelle sont peints des cercles rouges. Pâte orange-noisette, dure. Inv. 89/7576-5.

Pâte claire

132 Bol (AV 205), paroi verticale légèrement convexe, fond plat. Pâte orange contenant de petits dégraissants gris foncé et de plus gros grains de quartz; surface externe noircie par le feu. Inv. 89/7575-6.

133 Écuelle ou terrine. Bord biseauté à l'extérieur, paroi oblique à peine convexe. Pâte orange, assez dure, contenant de fines inclusions blanches ainsi que des particules de mica. Inv. 89/7594-2.

134 Cruche (AV 301). Bord pendant en corniche. Pâte beige, fine. Inv. 89/7571-4.

135 Cruche (AV 303). Bord en corniche légèrement pendant. Pâte beige, fine. Inv. 89/7576-14.

136 Cruche (AV 304, Roth-Rubi 1979, 24). Bord en corniche Anse en ruban profilée de trois profondes cannelures longitudinales. Pâte orange foncé contenant quelques fins dégraissants sableux. Inv. 89/7592-3.

137 Cruche (AV 304/2, Roth-Rubi 1979, 24). Pâte orange vif, dure, contenant de fines paillettes de mica. Inv. 89/7594-4.

138 Cruche (AV 304). Bord en corniche peu marquée. Pâte beige-orange, dure; surface légèrement plus foncée Inv. 89/7576-15.

139 Cruche (AV 315/2). Bord éversé, aplati. Pâte orange, fine; surface externe lissée, douce au toucher. Inv. 89/7571-3.

140 Cruche (AV 316). Bord en bourrelet. Pâte orange, contenant de fines paillettes de mica. Inv. 89/7555-13.

141 Cruche (AV 308, Roth-Rubi 1979, 50). Bord en bandeau détaché du col, légèrement pendant. Pâte beige, dure. Inv. 89/7579-3.

142 Cruche (AV 308, Roth-Rubi 1979, 58). Bord en bandeau détaché du col. Pâte orange, tendre. Inv. 89/7594-3.

143 Cruche (AV 308, Roth-Rubi 1979, 49). Bord en bandeau détaché du col. Pâte beige clair, tendre, légère. Inv. 89/7576-13.

Pâte grise

144 Pot (AV 16). Court bord horizontal, arrondi à son extrémité. Pâte gris clair, dure, assez fine. Inv. 89/7555-8.

145 Pot à cuire (AV 34). Bord éversé arrondi à son extrémité, profilé d'une cannelure interne peu marquée; panse finement striée. Pâte dure contenant des inclusions blanches parfois assez grosses (3 mm). Inv. 89/7576-10.

146 Pot à cuire (AV 32). Bord peu éversé. Pâte grossière marron-rouge à cœur, noire en surface; nombreux dégraissants blancs (jusqu'à 3 mm de longueur). Inv. 89/7576-9.

147 Pot (AV 73/2). Pâte gris anthracite, fine, dure, col lissé. Inv. 89/7555-6.

148 Pot (AV 74). Une cannelure souligne la jonction de l'épaule et de la panse ornée de lignes obliques incisées. Pâte gris clair, fine; revêtement noir uniquement à l'extérieur, mince, brillant. Inv. 89/7576-11.

149 Pot (AV 63). Bord vertical de section triangulaire Pâte gris foncé à cœur, noire en surface, contenant de petites inclusions blanches, dure. Inv. 89/7576-7.

150 Terrine (AV 235). Bord rentrant profilé d'une fine cannelure sommitale, délimité à l'extérieur par une gorge et orné d'impressions digitées. Pâte gris foncé ne contenant que peu de dégraissants. Inv. 89/7576-8.

151 Terrine (AV 235). Bord épaissi, souligné par une faible gorge externe. Pâte contenant de fins dégraissants, dure. Inv. 89/7555-9.

Amphore

152 Type Dressel 2-4 (Martin-Kilcher 1994, pl. 113-119). Pâte orange foncé à cœur, beige foncé en surface, contenant des inclusions noires brillantes ainsi que de nombreuses et très fines paillettes de mica. Provenance probable: Méditerranée orientale. Inv. 89/7594-5.

153 Type Gauloise 5 (*cf.* Martin-Kilcher 1994, pl. 136). Pâte beige contenant de petites inclusions blanches et micacées. Inv. 89/7575-13.

154 Type Gauloise 4 (*cf.* Martin-Kilcher 1994, 2741: 90-110 ap. J.-C.). Pâte rose-orange à l'intérieur, beige-rosé en surface. Inv. 89/7576-16.

État 3, secteur Est
Réaffectation du secteur artisanal
Fin du Ier-début du IIe siècle ap. J.-C.

Terre sigillée gauloise

155 Plat (service C). Bord arrondi peu développé. Pâte rose foncé contenant quelques inclusions blanches; revêtement rouge-marron, légèrement luisant. La Graufesenque. Inv. 90/8252-11.

Imitation helvétique de terre sigillée

156 Bol hémisphérique (AV 172/2). Bord en bourrelet, panse ornée d'un fin bandeau guilloché entre deux cannelures. Pâte orange pâle, fine, tendre; revêtement externe orange-marron, brillant. Inv. 90/8079-13.

Revêtement argileux mat

157 Gobelet (AV 78). Paroi mince; sablage sur la panse, fin et dense. Pâte orange, tendre; revêtement orange foncé, mat. Inv. 90/8252-10.

158 Bol (AV 205). Marli lisse légèrement descendant. Pâte orange, contenant des inclusions blanches, légèrement sableuse; revêtement orange, mince, mat, uniquement sur la surface interne et le marli. Inv. 90/8252-9.

159 Bol (AV 212). Marli court profilé de deux fines rainures sommitales ne se poursuivant pas sur tout le tour du vase. Pâte orange, contenant de petites inclusions blanches et micacées; surface externe légèrement noircie. Inv. 90/8252-8.

Pâte claire

160 Mortier (AV 375). Sur la collerette, près du déversoir, estampille: SABINI (*cf.* estampille nº 54). Pâte beige-orange avec des traces jaunâtres à cœur, contenant des inclusions de chamotte. Inv. 90/8079-7.

Pâte grise

161 Pot/gobelet. Bord déversé horizontalement, col court souligné par un léger ressaut; panse ornée de longs guillochis. Pâte contenant quelques fines inclusions blanches et noires parfois de grandes dimensions. Inv. 90/8079-6.

162 Pot (AV 37/3). Bord épaissi déversé, épaulement marqué. Pâte grossière, contenant des inclusions gris foncé d'assez grandes dimensions. Inv. 90/8169-1.

163 Terrine (AV 237). Bord rentrant, épaissi, souligné par une gorge externe et profilé d'une cannelure sommitale peu marquée. Pâte fine, contenant quelques petites inclusions blanches. Inv. 90/8079-5.

Amphores

164 Type Dressel 20 (Martin-Kilcher 1987, 334-335: resp. 50-130 et 70-110 ap. J.-C.). Espagne (Bétique). Inv. 90/8079-15.

165 Amphore ? Type indéterminé. Petit bord horizontal rectangulaire. Pâte rose à cœur, blanc-crème en surface, contenant d'innombrables inclusions blanches, noires, lie-de-vin, ainsi que du mica doré également visible en surface. Inv. 90/8079-8.

État 3, secteur Ouest
Construction/réfection de l'édifice résidentiel
Première moitié du IIe siècle ap. J.-C.

Terre sigillée gauloise

166 Bol ou plat timbré de l'estampille: VAP[VSO] (*cf.* estampille nº 26). La Graufesenque. Inv. 89/7597-2.

Imitation helvétique de terre sigillée

167 Bol (Drack 21, L. 40, AV 128). Petit bord peu éversé, profilé de deux moulures. Pâte orange, fine; revêtement externe orange, luisant. Inv. 89/7568-3.

168 Bol (Drack 21, L. 40, AV 128). Bord éversé profilé d'une profonde cannelure externe. Pâte orange; revêtement externe orange-marron, luisant. Inv. 89/7568-2.

Parois fines

169 Gobelet (AV 91). Panse ovoïde ornée de larges écailles barbotinées. Pâte beige, fine; revêtement marron foncé, brillant. Production lyonnaise. Inv. 89/7597-5.

Pâte claire

170 Cruche (AV 308, Roth-Rubi 1979, 59). Bord en bandeau détaché du col; anse en ruban lisse. Pâte orange pâle, fine, contenant quelques fines inclusions. Inv. 89/7597-7.

Pâte grise

171 Pot (AV 21). Bord interne concave. Pâte marron foncé, contenant de fines inclusions blanches (pièce brûlée ?). Inv. 89/7554-2.

172 Pot (AV 34). Bord profilé d'une fine cannelure à son extrémité interne et d'un petit ressaut externe. Pâte légèrement sableuse; traces de suie sur le bord externe. Inv. 89/7597-6.

173 Pot (AV 63/4). Bord triangulaire. Pâte sableuse; surface rugueuse au toucher. Inv. 89/7567-1.

174 Pot (AV 73). Pâte fine; revêtement externe noir, brillant, s'écaillant facilement. Inv. 89/7568-7.

175 Pot (AV 73). Col lissé d'aspect brillant. Pâte contenant quelques fines inclusions blanches et noires. Inv. 89/7554-1.

176 Terrine (AV 227). Bord rentrant. Pâte fine, contenant quelques petites inclusions noires; surface externe lissée et douce au toucher. Inv. 89/7567-2.

177 Écuelle (AV 286). Bord arrondi légèrement rentrant. Pâte assez grossière, marron-noir, contenant des dégraissants blancs et gris foncé; surface interne près du bord, fortement noircie. Inv. 89/7554-4.

Amphore

178 Type Dressel 7-11 (Martin-Kilcher 1994, pl. 187). Bord éversé épaissi à son extrémité, détaché du col par un ressaut. Pâte beige pâle, plus verdâtre sur la surface externe. Espagne (Bétique). Inv. 89/7597-9.

État 3, secteur Est
Désaffectation du secteur artisanal et domestique au voisinage de l'édifice résidentiel
IIe siècle ap. J.-C.

Terre sigillée gauloise

179 Bol (Drag. 37). Oves avec cœur et double arceau légèrement angulaire; dard à gauche en forme de T à l'envers, soulignés par une ligne d'astragales (Stanfield/Simpson 1958, p. 191, fig. 29, nº 1: *Censorinus*); décor en panneaux et panneaux coupés délimités par des lignes d'astragales. De g. à dr.: sautoir avec cercles et motif végétal (?), Apollon de face, la main gauche sur la tête, la main droite posée sur sa hanche (Oswald 1981, 91a: *Censorinus*), son carquois dépasse de son épaule droite; feston formé d'un filet simple suspendu à des astragales avec à l'intérieur, lion bondissant à gauche (Oswald 1981, 1424); au-dessous, panneau coupé avec une lignée de cercles à l'intérieur (Stanfield/Simpson 1958, p. 191, fig. 29, 5-6). Pâte rose foncé contenant de petites inclusions blanches et noires. Revêtement rouge-orange, luisant, d'aspect satiné. Manière de *Censorinus* (Karnitsch 1959, pl. 44, 4-5). Lezoux, Antonin le Pieux-Commode. Inv. 89/8028-2.

180 Bol (Drag. 37). Décor en panneaux formés de lignes striées timbrées d'une rosette à leur extrémité inférieure (Stanfield/Simpson 1958, p. 191, fig. 29 et pl. 101-102: *Censorinus*). De g. à dr.: cercles dans le champ (Stanfield/Simpson 1958, p. 191, fig. 29, 5: *Censorinus*), puis personnage marchant à gauche, jambes nues, incomplet (pourrait être p. ex. le personnage représenté dans Stanfield/Simpson 1958, pl. 101, 1), puis petit triton de face (Oswald 1981, 25: *Censorinus, Gratus*). Pâte rose foncé contenant de petites inclusions blanches et noires. Revêtement rouge-orange, luisant, d'aspect satiné. Manière de *Censorinus*. Lezoux, Antonin le Pieux-Commode. Inv. 89/8019-7.

181 Coupe (Drag. 35, service A); feuilles barbotinées sur le bord. Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, légèrement luisant. La Graufesenque. Inv. 90/8168-14.

182 Coupe (Service C). Bord bien développé, arrondi à son extrémité. Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, légèrement luisant. La Graufesenque. Inv. 90/8168-13.

183 Gobelet (Hermet 90.5). Panse profilée d'une fine cannelure et ornée de feuilles barbotinées. Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, légèrement luisant. La Graufesenque. Inv. 89/8014-5.

184 Coupe (prob. Drag. 27). Estampille sur le fond, [I]VCVND (*cf.* estampille nº 10). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant. La Graufesenque. Inv. 89/8037-6.

185 Coupe (Drag. 33). Estampille sur le fond: MER[CATOR] (*cf.* estampille nº 14). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant. La Graufesenque. Inv. 90/8136-1.

186 Plat. Estampille sur le fond: MVRA[NVS] (*cf.* estampille nº 15). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant. La Graufesenque. Inv. 90/8135-24.

187 Bol ou plat. Estampille incomplète: NOT[ ] (*cf.* estampille nº 17). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. Gaule méridionale. Inv. 90/8140-10.

188 Plat. Estampille sur le fond: OF PRIM[VS] (*cf.* estampille nº 18) Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. La Graufesenque. Inv. 90/8132-13.

189 Coupe (Drag. 33). Estampille sur le fond: RVFINVS (*cf.* estampille nº 20) Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. La Graufesenque. Inv. 90/8136-5 et 8166-6.

190 Plat. Estampille sur le fond: SENOMA (*cf.* estampille nº 23). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. La Graufesenque. Inv. 90/8135-25.

191 Plat. Estampille sur le fond: [V]IRTHVSFECIT (*cf.* estampille nº 27). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, légèrement luisant. La Graufesenque. Inv. 90/8135-8.

192 Plat. Estampille sur le fond: [VIRT]HVSF[ECIT] (*cf.* estampille nº 28). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, légèrement luisant. La Graufesenque. Inv. 90/8135-6.

193 Bol. Estampille incomplète sur le fond: [ ]VS.F (*cf.* estampille nº 29). Pâte rose foncé, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, légèrement luisant. Gaule méridionale. Inv. 89/8037-5.

194 Coupe (Drag. 33, Lezoux 36). Estampille sur le fond interne, à l'intérieur d'un cercle tracé à main levée: MACRINVS (*cf.* estampille nº 32). Pâte orange foncé, dure, contenant quelques inclusions noires et micacées; revêtement rouge-marron, luisant, d'aspect satiné. Lezoux. Inv. 89/8019-3.

Imitation helvétique de terre sigillée

195 Bol (Drack 21, L. 40, AV 128). Bord profilé de deux profondes cannelures. Pâte orange, revêtement externe orange, brillant, proche du groupe des revêtements argileux, peu adhérent. Inv. 89/8037-22.

196 Bol (Drack 21, L. 40, AV 128). Récipient de petit gabarit; bord éversé profilé d'une très fine cannelure. Pâte beige-orange contenant de fines paillettes de mica; revêtement externe orange, avec traces de coulures plus foncées. Inv. 89/8037-19.

197 Bol (Drack 21, L. 40, AV 128). Bord éversé lisse. Pâte beige-orange; revêtement orange foncé, luisant, peu adhérent. Inv. 89/8037-21.

198 Plat (Drack 14, L. 11, AV 261). Marli incurvé et peu développé. Sur la panse, *graffito* après cuisson incomplet. Pâte grise à cœur, plus claire vers la surface, contenant des inclusions noires. Revêtement ou lissage de la surface interne présentant une couleur noire, légèrement luisante. Inv. 90/8037-8.

199 Plat (Drack 1945, pl. 10, 8, L. 14, AV 262). Marli profilé d'une gorge à son extrémité et d'une fine rainure sur la tranche; une cannelure souligne le bord interne. Pâte grise contenant de fines inclusions micacées; revêtement noir, brillant, peu adhérent. Inv. 89/8014-22.

Céramique blanche

200 Bol. Bord redressé verticalement se détachant nettement de la panse par un ressaut bien marqué. Pâte blanche, légèrement grisâtre à cœur contenant quelques petites inclusions gris foncé; la surface est blanche, soigneusement lissée; sous le bord, une fine bande orangée est encore visible. Importation du nord de la Gaule (Deru 2005, fig. 4, 7; Meylan Krause 2006). Inv. 96/9967-3.

Parois fines

201 Gobelet (AV 91). Petite lèvre éversée. Pâte marron-violacé à cœur, noire en surface, contenant quelques dégraissants blancs, très dure; surface mate avec quelques inclusions visibles. Provenance probable: Italie du Nord. Inv. 89/8013-15.

Gallo-belge

202 Gobelet (AV 92/3); Court bord déversé souligné par un léger renflement. Panse ornée de zones de guillochis entrecoupées de fines cannelures. Pâte beige-orange, dure, fine; surface externe lissée, douce au toucher. Inv. 90/8140-11.

Engobe interne

203 Plat. Pâte marron foncé, contenant des inclusions volcaniques; revêtement interne rouge foncé, assez épais. Traces de suie à l'extérieur. Sous le fond: *graffito* avant cuisson: SOC ou SCIC: S[.] CIC[.]. Italie, côte tyrrhénienne. Inv. 90/8135-21.

204 Plat (AV 279). Pâte beige, contenant de nombreuses paillettes de mica; engobe interne et sur le bord externe, rouge foncé. La surface externe est recouverte d'un revêtement orangé, dilué, mat. Gaule centrale. Inv. 90/8092-6.

205 Plat. Bord légèrement triangulaire. Pâte couleur noisette, contenant de fines inclusions blanches; revêtement interne et sur le bord externe, orange foncé, assez épais, peu luisant, de bonne qualité. Surface externe lissée et douce au toucher. Inv. 89/8022-2.

206 Plat (AV 283). Bord arrondi, paroi oblique à peine convexe, fond plat remontant. Pâte orange foncé, contenant de petites inclusions grises et blanches; revêtement interne et bord externe orange, mince, légèrement brillant; traces de suie sur le bord externe. Inv. 89/8013-7.

207 Plat (AV 282). Bord légèrement rentrant; pied dégagé par une rainure. Pâte orange foncé, tendre; revêtement interne et sur le bord externe orange-marron, brillant avec des reflets métallescents. Inv. 89/8014-11.

208 Plat (AV 282). Bord légèrement rentrant, pied formé d'un anneau plat; cercles incisés à l'intérieur du fond. Sur le bas de la panse, *graffito* incomplet exécuté après cuisson (illisible). Pâte beige orange, tendre, contenant de fines inclusions blanches et quelques paillettes de mica; revêtement interne et sur le bord externe rouge-orange, mince, mat. Traces de feu sous le fond. Inv. 89/8015-13.

Revêtement argileux mat

209 Pot (AV 78). Panse sablée. Pâte orange vif, contenant quelques inclusions blanches et des paillettes de mica; revêtement orange, mat, mince; traces de suie sur la paroi externe. Inv. 89/8037-18.

210 Pot (AV 78). Panse sablée. Pâte beige, contenant quelques inclusions blanches et des paillettes de mica; revêtement orange-marron, pâle, mat, mince et peu adhérent; traces de suie sur la paroi externe. Inv. 89/8037-20.

211 Pot ou gobelet (AV 78). Bord faiblement développé, panse sablée. Pâte orange foncé, dure, contenant de petites inclusions noires; revêtement orange foncé, légèrement luisant. Inv. 90/8086-6.

212 Gobelet (AV 89). Bord en corniche sous lequel figure un bandeau de guillochis souligné par deux cannelures; panse ornée de deux doubles lignes incisées obliques entrecroisées avec ponctuations barbotinées aux extrémités et aux intersections; ces croix sont séparées par une rangée verticale de fers à cheval barbotinés superposés; deux cannelures soulignent ce décor. Pâte beige-orange, fine, contenant quelques petites inclusions blanches; revêtement noir avec des nuances plus claires, mat. Inv. 89/8013-4.

213 Gobelet (AV 89). Bord en corniche; Même décor que le nº 212. Pâte beige-orange, fine; revêtement peu homogène variant du brun olivâtre au noir, mat; l'intérieur est noir. Inv. 89/8013-14.

Revêtement argileux brillant

214 Gobelet (AV 89). Petit bord en corniche; panse ornée d'un large bandeau guilloché. Au-dessus de celui-ci: *graffito* incisé après cuisson: MAN[. Pâte orange-marron, fine; revêtement orange foncé avec quelques nuances plus foncées sur le bord externe, luisant à l'extérieur, mat à l'intérieur. Inv. 89/8019-9.

215 Gobelet (AV 89). Petit bord en corniche souligné à l'intérieur par une cannelure. Pâte beige-rose, fine; revêtement orange-marron avec quelques reflets métallescents. Inv. 89/8013-8.

216 Gobelet (AV 100/1). Bord éversé, dégagé de la panse par un ressaut. Décor de panneaux et festons formés de ponctuations à la barbotine. Pâte orange vif, contenant de petites inclusions grises; revêtement orange vif, luisant. Inv. 89/8017-9.

217 Gobelet ovoïde (AV 89). Bord déversé horizontalement, de section presque triangulaire, en corniche peu développée. Sous le bord: étroit bandeau guilloché souligné par deux profondes cannelures; pied annulaire bas. Panse ornée d'un décor formé de trois lignes incisées obliques entrecroisées, avec ponctuations aux extrémités et aux intersections. Pâte beige-orange, dure, contenant quelques petites inclusions grises; revêtement externe noir, mat marron vers le pied; revêtement interne, marron, à peine luisant. Importation ? Inv. 89/8014-7.

218 Gobelet (AV 100/1). Petit bord éversé, panse tulipiforme. Pâte rose, contenant des inclusions grises parfois de grandes dimensions et couleur lie-de-vin; revêtement marron-bordeaux, avec quelques nuances plus claires vers le pied, mat. Inv. 89/8015-7.

219 Gobelet (AV 49/2). Bord éversé, col court, panse pluriconvexe. Pâte orange pâle, contenant quelques inclusions blanches; revêtement orange foncé, mat. Inv. 89/8015-8.

220 Gobelet à dépressions (AV 50/1). Bord éversé; épaule marquée par deux cannelures; panse grossièrement sablée. Pâte rose-orange, contenant quelques dégraissants blancs; revêtement marron clair avec des nuances plus foncées, mat et peu adhérent. Inv. 89/8015-6.

221 Gobelet à dépressions (AV 50/1). Bord éversé légèrement épaissi, épaulement marqué par un ressaut; surface externe sablée. Pâte rose-orange à l'intérieur, grise vers la surface externe, contenant quelques fins dégraissants blancs; revêtement noir, mat. Inv. 89/8037-1.

222 Gobelet (AV 48). Bord éversé, col court, épaulement marqué par une cannelure. Pâte beige-orange, fine; revêtement peu homogène orange pâle avec des nuances marron, légèrement brillant à l'extérieur, avec quelques reflets métallescents à l'intérieur. Inv. 89/8028-4.

223 Gobelet ovoïde. Panse ornée de feuilles et de ponctuations barbotinées. Motif peu courant. Pâte beige-orange, fine; revêtement externe orange, peu homogène, avec des nuances plus foncées, peu brillant; revêtement interne couleur ocre, mat. Importation probable. Inv. 89/8014-8.

224 Bol hémisphérique (AV 197, Lamboglia 2/37). Bord en bourrelet; panse ornée de guillochis. Pâte beige-orange, contenant quelques inclusions blanches et lie-de-vin; revêtement orange, mince, peu homogène, avec des nuances plus foncées, brillant. Inv. 89/8019-8.

225 Bol caréné (AV 160). Bord redressé verticalement souligné par une cannelure. Panse ornée d'un décor formé d'une double croix incisée avec ponctuations barbotinées aux extrémités et aux intersections; ces motifs sont séparés par des rangées verticales de fers à cheval barbotinés. Pâte orange foncé à cœur, marron en surface, contenant de fines inclusions blanches; revêtement brun foncé avec nuances plus orangées, légèrement luisant, avec, à l'intérieur, des reflets métallescents gris. Inv. 89/8013-5.

226 Écuelle (AV 283). Bord arrondi souligné par une cannelure externe, fond plat légèrement remontant. Pâte orange-marron, contenant de petites inclusions blanches et lie-de-vin; revêtement interne et externe orange, mince et peu adhérent; traces de suie à l'intérieur. Inv. 89/8014-10.

227 Mortier (AV 376). Collerette légèrement incurvée profilée à son extrémité d'une cannelure. Pâte fine, beige-orange; revêtement interne et externe orange-marron, mince, peu adhérent, légèrement brillant. Inv. 89/8017-6.

Pâte claire

228 Pot (AV 39). Bord éversé profilé d'une cannelure sommitale, col court. Pâte légèrement sableuse avec des paillettes de mica; traces de suie sur le bord. Inv. 89/8015-15.

229 Pot (AV 39). Bord éversé de section rectangulaire, profilé d'une cannelure sommitale, col court. Pâte orange, tendre, légèrement sableuse, contenant des paillettes de mica. Inv. 89/8017-8 et 89/8015-14.

230 Pot (AV 39). Bord éversé presque triangulaire profilé d'une cannelure à son extrémité interne, col court orné d'une cannelure. Pâte orange vif, légèrement sableuse; traces de suie sur le bord. Inv. 89/8017-7.

231 Pot à provisions (AV 21). Bord éversé profilé d'une cannelure interne à peine visible. Pâte beige, fine, tendre. Inv. 89/8015-11.

232 Pot à cuire. Panse ovoïde, fond plat. *Graffito* après cuisson sur la panse: DVNI IX (DVNI M ou A ?). Pâte friable orange foncé vers la surface interne, noire vers la surface externe, contenant de nombreuses inclusions blanches ainsi que quelques paillettes de mica. Inv. 88/7318-1.

233 Couvercle. Bord de section rectangulaire, dans le prolongement de la paroi. Pâte orange foncé, fine; traces de suie sur le bord. Inv. 89/8037-32.

234 Couvercle. Bord de section triangulaire souligné par une cannelure interne. Pâte orange vif, contenant de fines inclusions blanches et micacées. Inv. 89/8037-23.

235 Balsamaire (AV 401). Fond plat coupé à la ficelle. La surface externe ainsi que le pourtour du pied comportent de nombreuses irrégularités. Pâte orange, fine. Inv. 89/8013-1.

236 Balsamaire ? Fond plat de faible diamètre. Pâte grise à cœur, orange en surface, contenant de petites et nombreuses inclusions noires; surface rugueuse au toucher. Inv. 89/8013-2.

237 Balsamaire (AV 400). Pâte orange, plus foncée à cœur, contenant de très fines inclusions blanches. Inv. 90/8086-3.

238 Cruche (AV 301/3). Bord pendant profilé d'une large cannelure horizontale. Pâte orange foncé, fine, contenant quelques paillettes de mica; la surface intérieure est revêtue d'une sorte d'engobe mat couleur crème, peu épais. Inv. 90/8086-10.

239 Cruche (*cf.* AV 316; Roth-Rubi 1979, 8). Bord éversé, épaissi, angulaire. Pâte beige, tendre, contenant quelques fines inclusions noires. Inv. 90/8168-16.

240 Cruche (*cf.* AV 316). Bord éversé, épaissi retombant en gros bourrelet; une anse en ruban profilée de trois cannelures longitudinales. Pâte beige, fine. Inv. 89/8037-29.

241 Cruche (AV 316, Roth-Rubi 1979, 51). Bord éversé en bourrelet de section triangulaire. Pâte beige-orange, fine, tendre. Inv. 89/8037-31.

242 Cruche (AV 316). Bord éversé en bourrelet peu développé. Pâte beige, fine, contenant de minuscules inclusions blanches ainsi que quelques paillettes de mica; surface externe recouverte d'une sorte d'engobe orange pâle très dilué. Inv. 90/8086-9.

243 Cruche (AV 308, Roth-Rubi 1979, 60). Bord en bandeau détaché du col. Pâte beige-orange, fine. Inv. 90/8086-7.

244 Cruche (AV 309/1). Bord en bandeau rectangulaire. Pâte orange, dure, contenant quelques fines inclusions. Inv. 90/8086-8.

245 Cruche (AV 309). Bord en bandeau rectangulaire anse en ruban lisse. Pâte beige, tendre, contenant quelques fines inclusions. Inv. 89/8013-9.

246 Cruche (AV 341/3, Roth-Rubi 1979, 115). Bord en bourrelet, col cylindrique. Pâte orange à cœur, plus claire en surface, contenant des inclusions gris-blanc. Inv. 90/8092-2.

247 Cruche (AV 341). Bord en bourrelet, large col cylindrique profilé de deux cannelures au niveau des anses. Pâte orange-rouille, contenant de fines inclusions blanches, lie-de-vin et micacées. Inv. 90/8168-15.

248 Cruche. Sur la panse, *graffito* incomplet après cuisson: A B. Pâte beige, fine. Inv. 90/8137-5.

249 Cruche. Sur le col, *graffito* incomplet avant cuisson [ ]PON[ ]. Pâte beige, fine. Inv. 90/8137-13.

250 Mortier (AV 374). Sur la collerette, près du déversoir: estampille CRA[TVS] (*cf.* estampille n° 39). Pâte beige-orangé, assez fine. Aoste (Isère F). Inv. 90/8132-10.

251 Mortier (AV 375). Sur la collerette, près du déversoir, estampille: palme à cinq branches (*cf.* estampille nº 61). Pâte beige-orange, contenant des inclusions blanches; près du bord, empreintes digitales. Inv. 90/8168-4.

252 Mortier (AV 375). Bord peu développé. Sur la collerette, près du déversoir, estampille: SABINI (*cf.* estampille nº 53). Pâte rouge brique, plus claire en surface, contenant de nombreuses inclusions blanches; surface externe revêtue d'une sorte d'engobe couleur crème, peu épais. Inv. 89/8014-6.

Revêtement micacé

253 Pichet ou pot à provisions (AV 25/1). Bord horizontal profilé de deux cannelures sommitales; une (?) anse en ruban prend naissance sur le rebord. Pâte orange foncé, fine. Inv. 90/8092-1.

254 Gobelet (AV 105). Bord arrondi souligné par une cannelure; panse cylindrique légèrement tronconique profilée de deux cannelures. Pâte orange foncé, contenant quelques inclusions blanches; revêtement orange-marron. Inv. 90/8086-2.

255 Bol (AV 205). Pâte orange foncé, contenant quelques petites inclusions blanches; traces de suie sur la surface externe. Inv. 89/8037-17.

256 Bol (AV 209). Marli horizontal court; panse hémisphérique. Pâte orange foncé, contenant de petites inclusions blanches et grises; revêtement orange, mince, mat; le mica a presque entièrement disparu. Inv. 89/8015-12.

257 Bol (AV 209). Panse hémisphérique profilée d'une cannelure médiane. Pâte rouge brique, contenant quelques petites inclusions blanches; revêtement rouge brique, mince. Inv. 88/7318-2.

258 Bol (AV 209). Marli légèrement descendant, panse hémisphérique. Pâte orange foncé, contenant quelques inclusions grises; revêtement orange mat; mica doré épars; surface externe noircie par endroits. Inv.89/8014-13.

259 Bol (AV 209). Pâte gris-marron à cœur, plus orangée vers la surface; revêtement beige-noisette, mince; mica épars. Inv. 89/8022-1.

260 Bol (AV 209). Marli formant une sorte de collerette, petit gabarit. Pâte orange foncé, fine; surface interne entièrement noircie par le feu. Inv. 89/8037-24.

261 Bol (AV 209). Petit gabarit, panse hémisphérique. Sur la panse, juste au-dessous du bord, *graffito* après cuisson: H. Pâte beige-noisette, contenant quelques inclusions grises; revêtement couleur noisette, mince. Inv. 89/8014-16.

262 Bol (AV 209). Marli court et descendant. Pâte beige-noisette, fine, contenant de rares inclusions gris-noir; revêtement orange foncé, presque marron, mince et peu adhérent, mica épars; suie sur le bord externe. Inv. 89/8013-13.

263 Bol (AV 210). Marli court, concave à son sommet et à l'extérieur. Pâte orange, tendre, sableuse; le revêtement micacé a presque totalement disparu. Inv. 89/8019-10.

264 Plat à cuire (AV 283). Pâte orange-marron à cœur, contenant de nombreuses inclusions blanches et grises; surface externe noircie par le feu; surface interne orange pâle avec reflets métallescents. Inv. 89/8015-16.

265 Cruche (AV 319/1, Roth-Rubi 1979, 104). Bord éversé, col étroit renflé. Pâte orange-rouille, contenant de fines inclusions blanches; revêtement orange, mat, micacé. Inv. 89/8019-11.

266 Cruche (AV 319, Roth-Rubi 1979, 102). Bord éversé, col renflé profilé de deux cannelures. Pâte orange-rouille, contenant de fines inclusions blanches; revêtement micacé. Inv. 89/8037-30.

Pâte grise

267 *Dolium* (AV 3/1). Bord horizontal. Pâte contenant de nombreuses et fines inclusions blanches et noires. Inv. 89/8017-11.

268 Tonneau (AV 3). Panse profilée d'une moulure. Pâte grise, contenant de fines inclusions blanches. Inv. 89/8013-10.

269 Pot, tonneau. Sur la panse, *graffito* après cuisson: GIINIO ? Pâte grise assez fine; revêtement externe noir, luisant. Inv. 90/8135-14.

270 Tonnelet (AV 10/3). Bord légèrement épaissi à l'intérieur, souligné par une cannelure externe. Panse ornée de rectangles hachurés à la roulette. Pâte assez fine, légèrement sableuse; le bord et le bandeau lisse au-dessus du décor sont recouverts d'un revêtement noir, brillant. Inv. 89/8019-4.

271 Tonnelet (AV 10/3). Bord légèrement épaissi à l'intérieur, souligné par une cannelure externe. Panse ornée de rectangles hachurés à la roulette. Pâte assez fine, légèrement sableuse; le bord et le bandeau lisse au-dessus du décor sont recouverts d'un revêtement noir, brillant. Inv. 89/8013-6.

272 Tonnelet (AV 10). Bord peu renflé à l'intérieur. Panse ornée d'un décor à la roulette de lignes formées de courts zigzags verticaux. Pâte grise fine. Inv. 89/8015-10.

273 Pot (AV 36). Petit bord éversé; surface sablée à l'éponge. Pâte assez fine, dure. Inv. 90/8084-5.

274 Pot (AV 40). Bord épaissi, déversé, épaulement marqué. Pâte contenant quelques fines inclusions blanches; quelques traces de suie sur le bord externe. Inv. 89/8037-27.

275 Pot (AV 40). Bord épaissi, déversé, épaulement marqué. Pâte contenant quelques fines inclusions blanches. Inv. 89/8037-26.

276 Pot (AV 47). Bord épaissi, déversé; col légèrement tronconique profilé d'un profond sillon médian; épaulement marqué par un ressaut et une arête vive. Pâte dure contenant de nombreux et fins dégraissants sableux et quartzeux. Traces de suie à l'extérieur. Inv. 90/8085-8 et 8037-28.

277 Pot (AV 45/3). Bord déversé horizontalement, col court cannelé. Pâte légèrement sableuse; traces de suie sur le bord externe. Inv. 89/8016-3.

278 Pot à cuire (AV 26/1). Sur la panse, stries horizontales et traces de suie. Pâte contenant de nombreuses inclusions blanches et grises. Inv. 89/8014-21.

279 Bol hémisphérique (AV 197, Lamboglia 2/37). Panse ornée de guillochis disposés en lignes régulières. Pâte gris-marron, tendre, fine; revêtement noir, brillant. Inv. 90/8037-33.

280 Écuelle (AV 283). Bord arrondi légèrement rentrant. Pâte marron, contenant de fines inclusions blanches et micacées; surface interne lissée, présentant des bandes horizontales luisantes. Inv. 89/8037-25.

Amphore

281 Type Dressel 20 (*cf.* Martin-Kilcher 1987, 526, 547 (resp. 50-110 et 70-110 ap. J.-C.). Espagne (Bétique). Inv. 90/8249-3.

Lampe

282 Lampe à douille centrale (AV 409). Pâte orange, sableuse. Inv. 90/8140-14.

État 3, secteur Ouest
Occupation/démolition de l'édifice résidentiel
Seconde moitié du IIe siècle ap. J.-C.

Terre sigillée gauloise

283 Plat (Walters 79, Lezoux 32). Cercle guilloché à l'intérieur du fond. Pâte orange contenant quelques inclusions grises et micacées; revêtement orange-marron, luisant, d'aspect satiné. Lezoux. Inv. 89/7559-1.

Engobe interne

284 Couvercle (AV 280). Pâte marron foncé, dure, contenant de nombreuses inclusions volcaniques. Italie, côte tyrrhénienne. Inv. 89/7578-2.

285 Plat (AV 282-283). Paroi épaisse. Pâte orange-marron, tendre, contenant de petites inclusions blanches et d'autres plus foncées parfois de grandes dimensions; revêtement interne et sur le bord externe, marron-orangé, mince, mat. Inv. 89/7563-5.

Revêtement argileux mat

286 Pot (AV 78). Bord en bourrelet, panse sablée. Pâte rouille contenant quelques inclusions blanches et des paillettes de mica; revêtement orange-marron pâle, mat; traces de suie à l'extérieur et sur le bord interne. Inv. 89/7603-5.

287 Gobelet (AV 89). Bord en corniche; sous le bord: large bandeau guilloché souligné par trois cannelures. Pâte beige-orange, fine; revêtement peu homogène de couleur noire olivâtre avec des nuances orangées, surtout à l'intérieur. Inv. 89/7563-2.

288 Écuelle (AV 282-283). Pâte orange vif, contenant quelques inclusions blanches et de fines paillettes de mica; revêtement rouge-orange, plus foncé à l'extérieur, mat. Inv. 89/7523-2.

Pâte claire

289 Pot (AV 39). Bord éversé épaissi, profilé d'une cannelure sommitale, col délimité par une arête surmontée d'une fine moulure. Pâte orange sableuse; traces de suie sur le bord. Inv. 89/7551-3.

290 Pot (AV 39). Bord éversé profilé d'une cannelure sommitale, col court. Pâte orange-marron, dure, légèrement sableuse; traces de suie sur le bord. Inv. 89/7603-2.

291 Pot (AV 39). Bord éversé, profilé d'une cannelure sommitale, col assez allongé, épaulement marqué. Pâte beige-orange, contenant de fines inclusions blanches et des paillettes de mica; traces de suie sur le bord. Inv. 89/7603-4.

292 Pot (AV 39). Bord éversé épaissi, profilé d'une cannelure sommitale, col court peu détaché de la panse. Pâte orange foncé, légèrement sableuse, avec quelques paillettes de mica. Inv. 89/7603-3.

293 Couvercle assez plat. Bord légèrement épaissi. Pâte orange foncé, fine. Inv. 89/7563-6

294 Cruche (AV 325/2). Bord vertical, embouchure en entonnoir profilée de deux cannelures. Pâte beige contenant de fines inclusions blanc-gris. Inv. 89/7563-7.

Revêtement micacé

295 Bol (AV 209). Pâte rouge brique, contenant de petites inclusions grises et blanches; revêtement rouge, légèrement plus foncé que l'argile; rebord externe noirci. Inv. 89/7532-2.

296 Bol (AV 209). Marli légèrement descendant; panse hémisphérique. Pâte orange, contenant de fins dégraissants; revêtement orange-marron avec quelques traces plus foncées sur la surface externe, dues à une utilisation sur le feu. Inv. 89/7551-2.

297 Écuelle (AV 282-283). Pâte orange foncé, fine; revêtement beige orangé mat, mince. Inv. 89/7563-4.

État 4A, secteur Est
Extension de l'ensemble palatial
Fin du IIe – début du IIIe siècle ap. J.-C.

Terre sigillée italique

298 Coupe (prob. Consp. 14, Haltern 7). Estampille sur le fond: AT.EI (estampille nº 1). Pâte rose, fine; revêtement marron-orangé, luisant. Pise. Inv. 90/8163-4.

Terre sigillée gauloise

299 Bol (Drag. 37). Décor en panneaux et panneaux coupés formés de cordons tremblés, timbrés de rosettes au intersections. Zone supérieure: animal courant à gauche (cerf ?) au-dessus d'une touffe d'herbe (Vanderhoeven 1978, pl 92, 781); zone inférieure: une massue sépare deux figures: à gauche, Pan dansant (Oswald 1981, 722, Vanderhoeven 1978, pl. 90, 772), à droite, petit Satyre arrivant à gauche en dansant, de profil (Oswald 1981, 646, Vanderhoeven 1978, pl. 92, 781); pour les deux motifs associés: (Karnitsch 1959, pl. 20, nos 1 et 6; Vanderhoeven 1978, pl. 89, 751). Au-dessous de chacun d'eux figurent des touffes d'herbe. Style de Mascuus, Domitien-Nerva. Pâte rose foncé, comportant de nombreuses inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant. La Graufesenque. Inv. 88/7305-1 et 88/7337-1.

300 Bol (Drag. 37). Oves avec cœur et double arceau, soulignés par une ligne pointillée; dard à gauche avec tête en forme d'étoile perforée au centre. Décor composé d'une croix formée de lignes tremblées et d'appendices pédonculés. Une feuille munie d'une longue tige est accrochée à l'angle gauche du panneau (*cf.* Stanfield/Simpson 1958, p. 2, fig. 2: potier X-1; p. 42, fig. 11: Donnaucus). Pâte orange pâle, fine, comportant quelques inclusions blanches, ainsi que de fines paillettes de mica. Revêtement orange foncé, adhérent, brillant, d'excellente qualité. Gaule du Centre. Inv. 90/8173-3.

301 Bol. Estampille sur le fond: ERRIMI (*cf.* estampille nº 7). Pâte rose foncé, dure, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant. La Graufesenque. Inv. 90/8157-2.

302 Coupe ? Estampille sur le fond: [O]FIOVI (*cf.* estampille nº 9). Pâte rose foncé, dure, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. La Graufesenque. Inv. 89/8046-4.

303 Bol. Deux estampilles imprimées à l'intérieur du fond se chevauchent: OF PRIM (*cf.* estampille nº 19). Pâte rose foncé, dure, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. La Graufesenque. Inv. 90/8085-3.

304 Plat. Estampille sur le fond: SECVNDI (*cf.* estampille nº 22). Pâte rose foncé, dure, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant. La Graufesenque. Inv. 90/8073-9.

305 Bol. Estampille anépigraphe sur le fond (*cf.* estampille nº 30). Pâte rose foncé, dure, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. Gaule méridionale. Inv. 89/8003-1.

306 Coupe (Drag. 35, service A). Court marli incurvé, presque pendant, non orné. Bord interne souligné par un léger ressaut. Pâte rose foncé, dure, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. La Graufesenque. Inv. 91/8123-5.

307 Plat (Drag. 36, service A). Marli légèrement incurvé orné d'une guirlande composée de trois petites feuilles d'eau barbotinées disposées côte à côte. Pâte rose foncé, dure, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. La Graufesenque. Inv. 89/8004-14.

308 Plat (Drag. 31). Pâte orange vif, dure, contenant quelques inclusions micacées; revêtement orange-marron, luisant, d'aspect satiné. Prob. Gaule centrale. Inv. 90/8123-6.

Imitation helvétique de terre sigillée

309 Bol (L. 31, AV 169). Bord arrondi souligné par une cannelure; zone supérieure de la panse profilée également d'une profonde cannelure. Pâte orange, tendre, fine, contenant quelques paillettes de mica; revêtement orange-marron, mince, luisant, uniquement à l'extérieur. Inv. 89/8004-4.

310 Bol (imit. Curle 11; AV 216/5). Collerette courte légèrement incurvée et descendante. Pâte beige, fine; revêtement orange pâle, mince, à peine luisant. Inv. 90/8107-2.

311 Bol (Drack 21, L. 40, AV 128). Bord éversé profilé d'une large et profonde cannelure. Pâte orange, dure, fine; revêtement orange foncé, brillant, adhérent, de bonne qualité. Inv. 89/8003-9.

312 Bol (Drack 21, L. 40, AV 128). Bord éversé profilé d'une seule cannelure. Pâte orange, tendre, fine, contenant quelques fines paillettes de mica; revêtement orange-marron, mince, luisant, uniquement à l'extérieur. Inv. 89/8004-3.

313 Bol (Drack 21, L. 40, AV 128). Bord éversé non épaissi, profilé de deux petits ressauts. Pâte orange, dure, fine; revêtement orange foncé, très brillant, de bonne qualité. Inv. 90/8173-13.

314 Bol (Drack 21, L. 40, AV 128). Exemplaire de petit gabarit; bord lisse. Pâte orange foncé, tendre; revêtement orange, luisant, adhérent et de bonne qualité. Inv. 89/8054-1.

315 Bol (Drack 21, L. 40, AV 128). Bord bien développé, profilé de deux profondes cannelures. Pâte orange, tendre, fine, contenant quelques paillettes de mica; revêtement orange-marron, brillant, peu adhérent, de mauvaise qualité. Inv. 90/8100-5.

Gallo-belge

316 Gobelet (AV 92). Bord peu éversé souligné par une cannelure externe. Pâte beige-orange, fine, dure; surface marron, lissée, douce au toucher. Panse ornée de fins guillochis obliques. Inv. 90/8083-2.

317 Gobelet (AV 57). Col assez haut, faiblement cintré, épaulement marqué, paroi mince. Pâte marron foncé à cœur, noire en surface, tendre; surface lissée, luisante, douce au toucher. Inv. 89/8004-16.

Engobe interne

318 Plat (AV 279). Pâte beige contenant de nombreuses paillettes de mica; revêtement externe beige orangé, mince, mat; revêtement interne rouge foncé, épais, adhérent, à peine luisant, avec des paillettes de mica visibles en surface. Gaule du Centre. Inv. 89/8004-6.

319 Couvercle (AV 281). Petit bord en bourrelet légèrement triangulaire. Pâte beige très pâle, fine contenant de nombreuses paillettes de mica; revêtement homogène orange-marron, mat. Gaule du Centre. Inv. 89/8004-35.

Revêtement argileux mat

320 Pot (AV 78). Pâte orange vif, dure, contenant des dégraissants quartzeux; revêtement rouge-marron, mat. Inv. 89/8004-7.

321 Gobelet (AV 89). Pâte rouge-marron, dure; revêtement marron avec des nuances plus foncées, légèrement luisant. Inv. 90/8063-2.

Revêtement argileux brillant

322 Gobelet. Sur la panse, décor moulé: colonne torsadée se terminant par un masque à gauche dans la paume d'une main; Amours vendangeurs, raisins, paniers. Pâte beige, fine, contenant des paillettes de mica; revêtement noir, légèrement brillant. Importation de Gaule centrale (*cf.* Delage 2002, notice 31, p. 53-54). Inv. 90/8173-4.

323 Bol (AV 205). Marli légèrement descendant. Pâte orange vif contenant quelques dégraissants quartzeux; revêtement orange vif, épais et brillant. Inv. 89/8004-5.

324 Bol (AV 209). Court marli descendant, panse hémisphérique, fond plat. Pâte orange contenant de fins dégraissants quartzeux et micacés; revêtement orange foncé, peu adhérent, peu brillant. Traces de suie, par endroits, sur le rebord externe. Inv. 90/8108-2.

325 Bol (imit. Drag. 38, AV 222). Bord en bourrelet, collerette médiane repliée à angle droit. Sur la collerette et la panse, nombreuses incisions verticales et obliques. Pâte orange vif, dure, fine; revêtement orange foncé, épais, brillant. Inv. 89/8051-4.

326 Cruche. Embouchure en entonnoir. Pâte orange, dure, légèrement sableuse; revêtement orange-marron, peu adhérent, mat. Inv. 90/8108-3.

Pâte claire

327 Pot (AV 37/5-6). Col court, épaulement marqué. Pâte beige foncé, contenant quelques fines inclusions blanches, grises brillantes et micacées. Inv. 90/8107-12.

328 Pot (AV 37/5-6). Col court, épaulement légèrement marqué. Pâte gris foncé à cœur, rouge-orange en surface, contenant de nombreux dégraissants blancs, dure. Inv. 90/8172-6.

329 Pot (AV 39). Bord éversé profilé d'une cannelure sommitale. Pâte orange vif contenant des dégraissants sableux et micacés; suie sur le rebord externe. Inv. 90/8107-13.

330 Terrine (AV 235). Bord épaissi et rentrant souligné par une gorge externe. Pâte rose foncé orangé contenant des dégraissants quartzeux et micacés, dure. Inv. 90/8085-12.

331 Couvercle. Bord rectangulaire profilé d'une fine cannelure sur la tranche. Pâte orange-marron, tendre, contenant de fines inclusions blanches et micacées. Le bord est recouvert d'une large bande de suie à l'intérieur et à l'extérieur. Inv. 90/8085-16.

332 Cruche (AV 308). Pâte beige-orange, dure, contenant quelques inclusions blanches. Inv. 90/8085-7.

333 Cruche (AV 309). Pâte orange, dure, peu compacte, contenant quelques fines inclusions blanches. Inv. 90/8107-10.

334 Cruche (AV 310). Pâte orange, dure, peu compacte, contenant quelques fines inclusions blanches. Inv. 90/8123-3.

335 Cruche (AV 341). Pâte orange, fine, dure et compacte. Inv. 90/8085-11.

336 Cruche (AV 341). Pâte rose-orangé, dure, fine et compacte. Inv. 90/8085-10.

337 Cruche (AV 341). Pâte rouge brique, dure, compacte, contenant quelques petites inclusions noires. Inv. 90/8085-9.

338 Cruche (AV 335/1). Pâte orange-rosé, dure, compacte, contenant quelques inclusions grises et blanches. Inv. 90/8085-13.

339 Cruche. Panse avec *graffito* après cuisson: CVTERIS. Pâte beige, compacte, dure. Inv. 90/8130-2.

340 Mortier (AV 373/1). Large collerette incurvée sur laquelle figure une estampille: [ ]RRA<u>NF</u>E (*cf.* estampille nº 40). Pâte beige, contenant des dégraissants quartzeux et micacés ainsi que quelques inclusions violacées. Semis interne. Importation italique probable. 89/8003-3.

341 Mortier (AV 375). Sur la collerette, près du déversoir, estampille CATO (*cf.* estampille nº 41). Pâte beige, dure, fine, compacte. Semis interne. Inv. 90/8173-6.

342 Mortier (AV 374). Sur la collerette, près du déversoir, estampille incomplète: CAT[O] (*cf.* estampille nº 42). Pâte beige rosé, sableuse, contenant de fines inclusions micacées. Inv. 89/8004-15.

343 Mortier (AV 375). Sur la collerette, près du déversoir, estampille: [CE]LER.F (*cf.* estampille nº 43). Pâte beige-rosé à cœur, dure et compacte, beige-verdâtre en surface. Semis interne. Inv. 90/8107-5.

344 Mortier (AV 375). Sur la collerette, ainsi que de chaque côté du déversoir, estampille: COMITIA[LIS] (*cf.* estampille nº 44). Pâte orange, dure, compacte. Semis interne. Inv. 88/7317-1.

345 Mortier (AV 375). Sur la collerette, deux fois l'estampille MINNO (*cf.* estampille nº 47). Pâte beige, dure, compacte, contenant quelques dégraissants gris et violacés de petites dimensions. Semis interne. Importation? Inv. 95/9916-3.

346 Mortier (AV 375). Sur la collerette, près du déversoir, estampille incomplète: [NIGRI][NVS]F ? se terminant par une rangée de lignes pointillées (*cf.* estampille nº 48). Pâte beige-rosé à cœur, plus beige en surface, dure, compacte. Semis interne. Inv. 90/8107-4.

347 Mortier (AV 375). Sur la collerette, près du déversoir, estampille: POST[M] (*cf.* estampille nº 50). Pâte beige-rosé à cœur, plus claire en surface, dure, compacte. Semis interne. Inv. 90/8085-5.

348 Mortier (AV 375). Collerette courte et épaisse, peu incurvée, portant l'estampille RVSCVS F (*cf.* estampille nº 51). Pâte beige-jaunâtre, dure, compacte. Semis interne. Inv. 90/8085-4.

349 Mortier (AV 375). Petit fragment de collerette sur laquelle figure l'estampille RVSCV[SF] (*cf.* estampille nº 52). Pâte beige-orangé, dure, compacte. Inv. 90/8100-4.

350 Mortier (AV 375). Sur la collerette, près du déversoir, estampille: SABINI (estampille nº 55). Pâte beige-rose à cœur, dure, compacte, contenant quelques inclusions violacées, plus claire en surface. Semis interne. Inv. 90/8073-5.

351 Mortier (AV 375). Sur la collerette, estampille représentant un grillage (estampille nº 59). Pâte beige, fine, contenant quelques rares inclusions grises. Semis interne. Inv. 90/8073-6.

352 Mortier (AV 375). Sur la collerette, près du déversoir, estampille représentant un grillage (estampille nº 57). Pâte beige à cœur, verdâtre en surface, dure, contenant des inclusions noires. Semis interne. Inv. 89/8054-5.

Revêtement micacé

353 Gourde. Embouchure cylindrique, courte, s'évasant à son extrémité. Pâte beige, fine, tendre; revêtement mince, mica abondant, aspect métallique. Inv. 90/8173-5.

354 Couvercle (AV 393). Pâte rose-orange, dure, fine, compacte; revêtement micacé dense. La surface interne du bord est noircie. Inv. 90/8073-4.

Pâte grise

355 *Dolium* (AV 3/1). Pâte gris clair contenant des dégraissants blancs (jusqu'à 2 cm). Inv. 89/8029-4.

356 Tonneau (AV 10). Panse ornée de rectangles hachurés à la roulette. Pâte gris anthracite à cœur, plus claire en surface, contenant de petites inclusions blanches et micacées. La surface externe du bord, jusqu'à la zone ornée, est lissée et présente un aspect brillant. Inv. 90/8107-15.

357 Tonneau (AV 16). Court bord horizontal. Pâte gris-bleu à cœur, fine compacte, dure, plus foncée en surface. Inv. 90/8173-10.

358 Tonneau (AV 16-17). Court bord vertical légèrement épaissi à son extrémité; stries horizontales sur la panse. Pâte dure contenant de nombreux et fins dégraissants sableux et quartzeux. Inv. 88/7305-2.

359 Pot (AV 26). Bord rentrant épaissi non délimité. Pâte sableuse contenant des paillettes de mica. Au-dessous du bord, *graffito* incomplet tracé légèrement: PRINVS ou ORIMS ou ORINS. Inv. 89/7582-3.

360 Pot (AV 28). Au-dessous du bord, décor digité de forme arrondie avec stries horizontales. Pâte sableuse, contenant des paillettes de mica. Inv. 90/8107-16.

361 Pot (proche de AV 61). Bord arrondi redressé verticalement souligné par une moulure. Panse ornée de godrons et de ponctuations à la barbotine. Pâte fine tendre, compacte; la surface externe du bord est lissée et présente un aspect brillant. Inv. 89/8004-10.

362 Pot (AV 37). Pâte dure contenant de nombreux et fins dégraissants sableux et quartzeux. Inv. 8085-14.

363 Pot (AV 37-40). Bord légèrement épaissi; épaulement marqué par un léger ressaut. Pâte dure contenant de nombreux et fins dégraissants sableux et quartzeux. Inv. 90/8173-9.

364 Pot (AV 37-39). Bord éversé profilé d'une cannelure à son extrémité interne, col court; stries horizontales sur la panse. Pâte dure contenant de nombreux et fins dégraissants sableux et quartzeux. Inv.90/8107-11.

365 Pot (AV 45). Col cannelé. Pâte gris-marron, fine, compacte; revêtement externe noir, brillant. Inv. 89/8004-11.

366 Pot (AV 60/3). Bord légèrement épaissi à l'intérieur. Pâte assez fine; revêtement externe gris anthracite, légèrement brillant. Inv. 89/8063-1.

367 Pot. Bord éversé, épaissi, profilé d'une cannelure externe. Une profonde rainure marque la jonction entre le col et la panse profilée de stries horizontales. Pâte dure contenant de nombreux et fins dégraissants sableux et quartzeux. Inv. 89/8004-9.

368 Pot (AV 63/7). Bord étiré verticalement au profil anguleux. Pâte gris-clair contenant des inclusions blanches calcaires et quartzeuses d'assez grandes dimensions. Inv. 89/8003-12.

369 Terrine (AV 233). Bord épaissi rentrant. Pâte sableuse. Inv. 89/8003-10.

370 Terrine (AV 235). Bord bien développé souligné à l'extérieur par une profonde gorge. Pâte sableuse plus claire à cœur qu'en surface. Inv. 89/8003-11.

371 Terrine (AV 240/1). Bord faiblement épaissi, légèrement rentrant, profilé d'une gorge externe et d'une cannelure sommitale. Pâte sableuse; surface rugueuse. Inv. 89/8004-33.

372 Bol (AV 205). Court marli horizontal. Au-dessous du bord, série de lignes obliques incisées. Pâte sableuse. Traces de suie sur le rebord externe. Inv. 90/8083-3.

373 Écuelle (AV 286). Bord arrondi légèrement renflé et rentrant. Pâte gris clair à cœur, dure, compacte, contenant quelques fines inclusions blanches. La surface interne comporte des lignes horizontales lissées. Inv. 90/8107-17.

374 Couvercle. Bord rectangulaire souligné par une cannelure interne; la tranche est profilée d'une cannelure. Pâte légèrement sableuse. Inv. 90/8085-15.

Amphores

375 Type Dressel 2-4 (Martin-Kilcher 1997, pl. 98-101). Pâte rouge brique, contenant de petites inclusions blanches et noires; surface externe beige noisette. Italie. Inv. 89/8003-7.

376 Type Gauloise 3 (Martin-Kilcher 1994, pl. 132-133). Pâte rose à cœur, beige en surface, contenant de nombreuses paillettes de mica. Origine probable: Marseille. Inv. 89/8003-5.

377 Type Gauloise 4 (Martin-Kilcher 1994, 2675-2676 (resp. 50-150 et 10-70 ap. J.-C.). Pâte rose à cœur, beige en surface. Inv. 90/8172-8.

378 Type Gauloise 4. Pâte rose à cœur, beige en surface. Inv. 89/8004-13.

379 Type Beltran II (*cf.* Martin-Kilcher 1994, 4229: 70-150 ap. J.-C.). Pâte rose à cœur, beige-noisette vers la surface; surface beige-verdâtre. Espagne (Bétique). Inv. 90/8173-12.

380 Amphore hispanique à *garum*. Pâte rose foncé à cœur, dure, compacte, contenant de nombreuses paillettes de mica; surface beige. Inv. 90/8173-11.

381 Type Dressel 28 (Martin-Kilcher 1994, p. 351, 2). Fond remontant au centre, pied annulaire. Pâte orange, plus beige en surface, dure, contenant des inclusions quartzeuses, sableuses et micacées. Espagne (Tarraconaise ?) Inv. 89/8054-6.

382 Type Dressel 20 (Martin-Kilcher 1987, pl. 19: env. 50-70 ap. J.-C.). Pâte beige noisette. Espagne (Bétique). Inv. 89/8003-6.

383 Type Dressel 20 (Martin-Kilcher 1987, 439; Beilage 1, C: 50-70 ap. J.-C.). Pâte beige noisette. Espagne (Bétique). Inv. 89/8004-12.

384 Type Dressel 20 (Martin-Kilcher 1987, 843; Beilage 2, F: 150-210 ap. J.-C.). Pâte rouge brique, très dure; surface beige-rosé. Espagne (Bétique). Inv. 90/8100-6.

385 Type Dressel 20. Sur le sommet de l'anse, estampille: L.C.F.P.C.E. (*cf.* estampille nº 63). Pâte beige noisette. Espagne (Bétique). Inv. 90/8094-2.

386 Type Dressel 20. Sur le sommet de l'anse, disposée légèrement en travers, estampille: VIRGIN (*cf.* estampille nº 64). Pâte beige noisette. Bétique. Inv. 90/8103-2.

387 Type Dressel 20. *Graffito* avant cuisson. On peut lire sur la première ligne en cursive: *Consulibus* [--] et sur la deuxième ligne probablement une date: *VI K(al) . IV* (?) (*cf. Il Monte Testaccio: ambiente, storia, materiali*, p. 257, fig. 91, 4). Pâte beige noisette. Espagne (Bétique). Inv. 9916-2.

Lampe

388 Lampe à médaillon concave; estampille en creux *in planta pedis*, rétrograde: MYRO (*cf.* estampille nº 65). Exemplaire publié: Tille 2003, pl. 12, 151. Pâte orange, fine revêtement marron. Italie? Inv. 90/8107-3.

État 4A, secteur Ouest
Restauration du complexe résidentiel
Début du IIIe siècle ap. J.-C.

Imitation helvétique de terre sigillée

389 Coupe (Drack 15a, L. 33, AV 200). Court marli fortement incurvé. Pâte orange, tendre, contenant de fines inclusions blanches et micacées; revêtement uniquement visible à l'extérieur, orange, mince, légèrement luisant. Inv. 89/7588-1.

Engobe interne

390 Écuelle (AV 283). Bord arrondi légèrement épaissi et rentrant. Pâte rose-orange contenant des dégraissants quartzeux et micacés; revêtement orange vif, peu adhérent, brillant, uniquement à l'intérieur et sur le rebord externe. Surface externe lissée. Inv. 89/7558-1.

Revêtement argileux

391 Gobelet (AV 100). Bord éversé épaissi souligné par une cannelure externe; panse ornée d'une ligne formée de ponctuations barbotinées (Kaenel 1974, pl. 37). Pâte orange foncé; revêtement orange, brillant. Inv. 89/7550-5.

392 Gobelet (AV 55, Niederbieber 33). Pied dégagé par une gorge et délimité par une cannelure dans la zone inférieure de la panse ornée d'une fine rangée de guillochis. Pâte beige, fine; revêtement noir, brillant, métallescent. Inv. 89/7561-5.

393 Bol (AV 209). Pâte orange contenant des dégraissants quartzeux; revêtement orange, brillant, peu adhérent. Inv. 89/7550-6.

394 Écuelle (AV 283). Bord arrondi légèrement rentrant. Pâte beige-orange contenant des dégraissants quartzeux et micacés; revêtement marron avec de nombreuses nuances plus claires et plus foncées, mince, peu adhérent, brillant. Traces de suie sur la surface externe. Inv. 89/7550-4.

Pâte claire

395 Terrine (AV 233). Pâte orange, contenant des dégraissants sableux et micacés; traces de poudre rouge foncé à l'intérieur. Inv. 89/7553-1.

396 Bol (AV 178). Bord arrondi légèrement biseauté à l'extérieur, panse faiblement carénée. Pâte orange vif, dure, contenant des dégraissants quartzeux. Inv. 89/7550-9.

397 Mortier (AV 375). Pâte rouge brique, dure, compacte, contenant quelques inclusions blanches. Semis interne. Inv. 89/7550-10.

Revêtement micacé

398 Bol (AV 209). Pâte orange contenant quelques dégraissants quartzeux; revêtement orange marron, mince, mat. Inv. 89/7550-8.

Pâte grise

399 Tonneau (AV 10/2-3). Une moulure sépare le col de la panse ornée de godrons. Pâte gris anthracite, fine, légèrement sableuse, contenant quelques paillettes de mica; revêtement externe noir, mince, peu adhérent et à peine brillant. Inv. 88/7309-1.

État 4A, secteur Est
Occupation du nouveau complexe architectural
Dès le IIIe siècle ap. J.-C.

Terre sigillée gauloise

400 Plat. Estampille MEDDILLVS (*cf.* estampille nº 13). Pâte rose foncé, dure, contenant des inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. Inv. 90/8212-4.

401 Bol (Drag. 37). Oves à double arceau sans cœur ni dard (Lutz 1968: O2), soulignés d'un cordon perlé et surmonté d'une profonde cannelure. Du décor, seule une rosette est visible. Pâte orange foncé, dure, contenant de fines inclusions grises; revêtement rouge rouge-marron, épais, luisant. Gaule orientale, Mittelbronn ou Ittenweiler. 150-190. Inv. 90/8124-21.

402 Gobelet (Déchelette 72, Lezoux 102). Col profilé de deux fines cannelures. Panse ornée d'un décor excisé. Pâte orange foncé, dure, contenant de fines inclusions blanches et quartzeuses. Lezoux. Inv. 90/8124-26.

403 Gobelet (Déchelette 72, Lezoux 102). Col profilé de deux fines cannelures. Panse ornée d'un décor excisé. Pâte orange foncé, dure, contenant de fines inclusions blanches et grises. Lezoux. Inv. 90/8124-32.

404 Plat (Walters 79, Lezoux 32). Pâte orange foncé, dure, contenant de fines inclusions blanches et grises; revêtement orange-marron, épais, luisant, d'aspect satiné. Lezoux. Inv. 90/8124-23.

Revêtement argileux

405 Gobelet (AV 48). Court col cintré. Un bandeau guilloché entre deux cannelures orne la zone supérieure de la panse, sur laquelle figurent deux lignes incisées entrecroisées avec des ponctuations barbotinées aux intersections (Kaenel 1974, pl. 22). Pâte gris-beige, dure; revêtement noir, brillant, avec quelques reflets métallescents. Inv. 90/8124-19.

406 Gobelet (AV 89). Panse ornée d'une large zone de guillochis alternant avec des zones lisses. Pâte orange, dure, assez fine; revêtement marron, mat. Inv. 90/8124-18.

407 Gobelet (AV 89). Corniche faiblement marquée. Pâte rose foncé, dure, contenant de fines inclusions blanches; revêtement marron-violacé, mat. Inv. 89/8124-24.

408 Bol cylindrique (AV 126). Panse ornée d'un cerf, de motifs végétaux et de ponctuations barbotinées; la carène est surmontée et soulignée par un bandeau guilloché délimité par une cannelure. Pâte orange, fine, dure; revêtement marron avec des nuances plus foncées, très brillant. Inv. 90/8124-20.

Pâte claire

409 Pot (AV 39). Bord épaissi profilé d'une cannelure sommitale, col court, épaulement marqué par une cannelure. Pâte orange contenant des dégraissants quartzeux et micacés, dure. Inv. 90/8124-27.

Revêtement micacé

410 Calice (*cf.* AV 119). Pied cylindrique s'évasant légèrement vers le bas, creux; la jonction entre la panse et le pied est marquée par un ressaut. Pâte rouille, plus rosé vers la surface; revêtement orange foncé, mince, mat. Mica clairsemé. Inv. 90/8124-8.

411 Bol (AV 209). Sur la panse, *graffito* incomplet: [ ]N[ ]. Pâte orange contenant quelques fins dégraissants quartzeux; revêtement orange-marron, mat. Inv. 89/7506-3.

Pâte grise

412 Pot (AV 26/2). Bord épaissi souligné par une gorge externe. Pâte sableuse contenant des paillettes de mica. Inv. 90/8124-25.

413 Couvercle. Bord arrondi délimité par une gorge interne. Pâte foncée, dure, compacte, comportant quelques inclusions micacées; surface interne lissée d'aspect brillant. Inv. 90/8124-28.

État 4A, secteur Ouest
Occupation de l'édifice résidentiel principal
Fin du IIe - début du IIIe siècle ap. J.-C.

Revêtement argileux

414 Gobelet (AV 89). Bord en corniche. Pâte beige-rosé, fine; revêtement noir, brillant. Inv. 89/7552-2.

Pâte grise

415 *Dolium* (AV 3). Court bord horizontal. Une moulure entre deux cannelures marque la jonction entre le col et la panse. Pâte marron, plus foncée en surface, dure, assez fine et compacte. Traces de feu à l'intérieur et à l'extérieur. Inv. 89/7552-1.

État 4B, secteur Est
Transformations ponctuelles des bâtiments de l'extension palatiale
Première moitié du IIIe siècle ap. J.-C.

Terre sigillée gauloise

416 Plat (Drag. 31). Estampille à l'intérieur du fond: VAGIRV (*cf.* estampille nº 33). Pâte orange foncé, dure, contenant de fines inclusions blanches et grises; revêtement orange-marron, luisant, d'aspect satiné par endroits. Lezoux. Inv. 96/9942-2.

Revêtement argileux

417 Bol cylindrique (AV 125). Panse ornée de cordons fendus entrecroisés (Kaenel 1974, pl. 24). Pâte orange vif, dure, fine; revêtement marron avec des nuances plus claires, adhérent, brillant avec de légers reflets métallescents à l'extérieur. Inv. 90/8128-1.

Pâte grise

418 Pot (AV 28). Au-dessous du bord, décor estampé composé d'une série de carrés et de rectangles en creux. Pâte gris clair à cœur, gris-noir en surface, dure, grossière. Récipient non tourné. Inv. 90/8128-3.

419 Pot (AV 40). Bord éversé; épaulement marqué par un ressaut. Pâte dure contenant de nombreux et fins dégraissants sableux et quartzeux. Inv. 90/8128-2.

État 4C, secteur Est
Ultimes réfections dans les locaux de service du nouveau complexe architectural
IIIe siècle ap. J.-C.

Terre sigillée gauloise

420 Récipient. Estampille sur le fond: [M]EDDILLV[S] (*cf.* estampille nº 12). Pâte rose foncé, dure, contenant de nombreuses inclusions blanches; revêtement rouge-marron, luisant. La Graufesenque. Inv. 90/8114-2.

421 Bol (Drag. 38, Lezoux 88). Pâte orange-foncé, dure, contenant de fines inclusions grises brillantes et blanches; revêtement orange-marron, brillant, d'aspect satiné. Gaule du Centre. Inv. 89/8041-6.

Revêtement argileux

422 Bol (AV 205). Court marli horizontal, panse profilée d'une cannelure médiane. Pâte rose-marron, dure, contenant de nombreuses inclusions blanches. Revêtement orange, brillant. Inv. 90/8114-7.

423 Bol (AV 212). Marli profilé de deux cannelures sommitales. Pâte orange-rouille, dure. Revêtement orange-rouille avec quelques nuances plus foncées, mince et légèrement brillant. Inv. 90/8143-10.

424 Écuelle (AV 283). Pâte orange foncé, fine; revêtement orange, mince, peu adhérent, brillant. Inv. 91/8114-12.

Pâte claire

425 Pot. Bord éversé, aplati, de section triangulaire profilé d'une gorge externe peu marquée. Pâte beige, tendre, fine, contenant des inclusions micacées. Inv. 90/8102-3.

426 Pot (AV 42). Bord légèrement épaissi, éversé, col court; épaulement marqué par une cannelure. Pâte beige contenant quelques petites inclusions blanches et micacées; particules de mica visibles en surface. Bord externe noirci par endroits. Inv. 90/8114-18.

427 Balsamaire (AV 400). Pâte beige, dure, contenant de petites inclusions blanches et micacées. Surface externe striée. Inv. 89/8041-5.

Revêtement micacé

428 Bol (AV 205). Pâte rouille, grise à cœur, dure, contenant des inclusions grises et blanches de petites dimensions; revêtement micacé dense, ayant l'aspect du bronze. Inv. 90/8102-2.

429 Bol (AV 209). Pâte orange, sableuse; revêtement orange, mince, mat, mica clairsemé. Inv. 90/8114-14.

430 Bol (AV 212). Marli horizontal profilé de deux cannelures. Pâte orange, sableuse; revêtement orange, mince, mat, mica clairsemé, probablement uniquement sur le bord et la surface interne. Inv. 90/8114-11.

Pâte grise

431 Pot. Bord éversé horizontalement. Pâte gris marron, compacte, contenant de fines inclusions blanches. Inv. 90/8114-16.

432 Pot (AV 39). Bord éversé profilé d'une rainure à son extrémité; épaulement marqué par une profonde cannelure. Pâte orange, contenant des dégraissants sableux et quartzeux. Bord externe noirci. Inv. 90/8114-13.

433 Pot (AV 45). Bord fortement éversé, col cannelé. Pâte sableuse et quartzeuse contenant quelques dégraissants blancs de grandes dimensions. Surface externe striée. Inv.90/8102-1.

434 Pot (AV 26/2). Bord à peine développé. Pâte rouille, friable, contenant de petites inclusions sableuses. Surfaces externe et interne en partie noircies. Inv. 90/8114-17.

435 Pot (AV 26). Bord souligné par une cannelure externe. Pâte marron comportant des inclusions sableuses et quartzeuses. Traces de suie sur la surface interne. Inv. 89/8045-1.

436 Pot (AV 26/1). Bord renflé à l'intérieur, non délimité à l'extérieur. Pâte sableuse; surface externe en partie recouverte de suie. Inv. 90/8114-8.

437 Gobelet (AV 103). Pâte gris foncé, dure, fine; revêtement noir légèrement luisant, à l'extérieur et sur le bord interne. Inv. 90/8114-9.

438 Gobelet (AV 103). Pâte gris anthracite, dure, très cuite. Surface externe recouverte d'un enduit noir, légèrement brillant. Inv. 89/8041-7.

439 Terrine (AV 235). Bord délimité par un ressaut externe, rentrant et légèrement épaissi. Pâte beige, fine. Inv. 90/8114-5.

440 Couvercle. Bord dégagé par une gorge. Pâte gris-marron contenant de fines inclusions blanches. Inv. 90/8114-10.

Amphores

441 Type Dressel 20 (Martin-Kilcher 1987, Beilage1, E: 110-150 ap. J.-C.). Espagne (Bétique). Pâte beige-noisette. Inv.90/8114-6.

442 Type Dressel 20 (Martin-Kilcher 1987, Beilage1, E: 110-150 ap. J.-C.). Espagne (Bétique). Pâte rouge-orange à cœur, beige-rosé en surface. Inv. 90/8143-11.

État 5, secteur Est
Réoccupation partielle du complexe architectural
Après 270 – VIe siècle ap. J.-C.

Terre sigillée gauloise

443 Plat. Estampille sur le fond: CROE[SVS] (*cf.* estampille nº 31). Pâte orange foncé, dure, contenant de fines inclusions grises brillantes; revêtement rouge-marron, brillant. Lezoux. Inv. 90/8091-3.

444 Plat (Drag. 31). Pâte orange-marron, contenant de rares inclusions blanches et noires; revêtement marron-orangé, mince, luisant. Gaule orientale. Inv. 90/8091-22.

Terre sigillée ornée de production helvétique

445 Bol (Drag. 37, AV 197/1). Oves avec cœur et double arceau, dard à droite avec tête renflée tournée légèrement vers la gauche (oves E1: Ettlinger/Roth-Rubi 1979, pl. 1), médaillon ou feston, rosette (O21: Ettlinger/Roth-Rubi 1979, pl. 1). Pâte beige-orange, fine; revêtement orange-marron avec des nuances plus foncées. Pièce brûlée. Origine probable: Berne-Enge. Première moitié du IIIe s. Inv. 90/8091-5.

Revêtement argileux

446 Gobelet (AV 48). Épaulement marqué par deux cannelures. Panse ornée de bandeaux verticaux striés. Pâte beige, fine; revêtement marron, presque mat. Inv. 90/8091-4.

447 Pot. Bord éversé profilé d'une cannelure sommitale et d'une fine gorge sur la tranche. Pâte rouge marron, dure, fine; revêtement de même couleur, brillant, métallescent par endroits. Inv. 90/8091-24.

448 Bol (AV 212). Marli profilé de deux cannelures sommitales. Pâte beige foncé, dure, contenant des paillettes de mica. Revêtement rouge marron, mince, brillant. Inv. 90/8091-18.

449 Bol (AV 197). Au-dessous du bord lisse, bandeau formé de courtes excisions verticales serrées. Pâte orange foncé, dure, fine, contenant quelques inclusions micacées. Revêtement orange, métallescent. Inv. 90/8091-23.

450 Écuelle (AV 282-283). Bord arrondi rentrant. Pâte orange rouille contenant de fines inclusions blanches; revêtement orange, brillant, avec quelques reflets métallescents. Inv. 90/8091-19.

451 Mortier (AV 376). Pâte orange foncé, dure et compacte; revêtement rouge marron, brillant avec des reflets métallescents. Inv. 90/8091-13.

Pâte claire

452 Pot (AV 42). Bord épaissi, col court. Pâte marron contenant de nombreux dégraissants blancs. Bord interne et externe recouverts de suie. Inv. 90/8091-17.

453 Mortier (AV 375). Sur la collerette, près du déversoir, grillage estampillé (*cf.* estampille nº 58). Pâte rouille, dure, gris foncé à cœur, contenant des inclusions blanches. Inv. 90/8091-9.

Pâte grise

454 Pot (AV 26/2). Pâte gris anthracite, sableuse. Inv. 90/8091-7.

455 Pot (AV 26). Bord peu renflé. Pâte sableuse, friable. Inv. 90/8091-6.

456 Pot (AV 28/1). Petit bord à peine développé; décor estampé composé d'une série de carrés et de rectangles en creux. Pâte grossière, marron vers l'intérieur, noir vers l'extérieur. Récipient non tourné. 90/8091-8.

457 Pot à cuire. Bord éversé profilé d'une cannelure sommitale; paroi épaisse. Pâte grossière; surface externe de la panse striée. Inv. 90/8091-15.

458 Pot. Bord éversé en corniche à peine accentuée. Pâte sableuse, assez fine. Inv. 90/8091-21.

459 Gobelet (AV 103). Pâte gris anthracite, friable, contenant des inclusions blanches; revêtement noir à l'extérieur et sur le bord interne, mince et à peine luisant. Inv. 90/8091-16.

460 Terrine (AV 233). Pâte fine, compacte; revêtement interne et externe noir, brillant par endroits. Inv. 90/8091-14.

461 Écuelle. Bord souligné par une gorge, panse oblique rectiligne. Pâte sableuse, dure. Inv. 90/8091-20.

Amphore

462 Type Dressel 20 (Martin-Kilcher 1987, fig. 33, Bodenform 5-6). Pâte beige-noisette, plus rouge au cœur. Espagne (Bétique). Inv. 90/8156-1.

Hors états

Terre sigillée gauloise

463 Plat. Fond estampillé: [CELA]DI.MAN (*cf.* estampille nº 5). Pâte rose foncé, contenant de nombreuses inclusions blanches; revêtement rouge-marron, brillant. Inv. 90/8161-3.

Pâte claire

464 Mortier (AV 375); près du déversoir, estampille: CVNAS (*cf.* estampille nº 45). Pâte beige noisette, dure, contenant quelques inclusions blanches d'assez grandes dimensions. Semis interne. Inv. 90/8105-18.

465 Mortier (AV 375); sur la collerette, estampille: DRIPVI + palme (*cf.* estampille nº 46). Pâte orange-rouille, dure. Inv. 90/8008-1.

466 Mortier (AV 375); près du déversoir, estampille: PEC[ ] (*cf.* estampille nº 49). Pâte rouille, dure, contenant des inclusions blanches et rouge foncées. Inv. 95/9842-1).

467 Mortier (AV 375); sur la collerette, estampille: TAM[ ] ? (*cf.* estampille nº 56). Pâte rouille, contenant des inclusions rouille et blanches. Inv. 90/8105-19.

Estampilles

Estampilles sur TS italique

1	*Ateius*. Lecture: AT.EI
Forme	coupe
Origine	Pise
Datation	5 av. J.-C - 15 ap. J.-C (OCK)
Comparaisons	OCK 268, 26; Ettlinger 1983, pl. 44, 1 et pl. 63, 62
Contexte de fouille	état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date K	150-200/250 ap. J.-C.
Inv.	90/8163-4
Nº cat.	298

2	*Cn. Ateius Evhodus*. Lecture: CN.ATEI/EVHODI
Forme	plat
Origine	Pise
Datation	5 av. J.-C - 15 ap. J.-C (OCK)
Comparaisons	OCK 292, 1; Paunier 1981, p. 201, nº 16
Contexte de fouille	état 2, secteur Est; occupation/démolition du secteur artisanal (fin Ier-début IIe siècle)
Date-K	40-70/100 ap. J.-C.
Inv.	90/8177-2
Nº cat.	24

Estampilles sur TS de Gaule méridionale

3	*Aquitanus*; lecture: [A]QVITAN
Type	Drag. 18
Origine	La Graufesenque
Datation	40-65 ap. J.-C. (Mees 1995, p. 69-70)
Comparaisons	Polak 2000, A60; Castella 1999, p. 164, E9
Contexte de fouille	état 2, secteur Est; occupation/démolition du secteur artisanal (fin Ier-début IIe siècle)
Date-K	40-70/80 ap. J.-C.
Inv.	91/8248-5
Nº cat.	30

4	*Bassus* et *Coelus*; lecture: OFBASSI.CO
Type	Drag. 29
Origine	La Graufesenque
Datation	ép. flavienne (Mees 1995, p. 71); 50-70 ap. J.-C. (Polak 2000, p. 182)
Comparaisons	Oswald, 1964, p. 39-40; 358; 424; Hofmann, nº 21, 17; Polak 2000, B47
Contexte de fouille	état 2, secteur Ouest; occupation/démolition du premier édifice résidentiel (début IIe siècle)
Date-K	40-70/80 ap. J.-C.
Inv.	89/7555-2
Nº cat.	113

5 *Celadus*; lecture: [CELA]DI.MAN
Forme Plat
Origine La Graufesenque
Datation 50-75 ap. J.-C. (Mees 1995, p. 73, 19); 55-70 ap. J.-C. (Polak 2000, p. 202)
Comparaisons Oswald 1964, p. 69-70; 370; 425; Hofmann, nº 21, 32.6; Polak 2000, C89
Contexte de fouille hors états
Date-K Ier-IIe s. ap. J.-C. + post-romain
Inv. 90/8161-3
Nº cat. 463

6 *Daribitus*; lecture: [DARI]BITVS
Forme plat
Origine La Graufesenque
Datation 40-70 ap. J.-C. (Polak 2000, p. 219)
Comparaisons Polak 2000, D 8
Contexte de fouille état 2, secteur Est; création d'un secteur artisanal (30-40/60)
Date-K 40-70 ap. J.-C.
Inv. 91/8215-9
Nº cat. 4

7 *Errimus*; lecture: ERRIMI
Forme bol
Origine Gaule méridionale
Datation Ier s. ap. J.-C.
Comparaisons Oswald 1964, p. 116; 384, Bechert/Vanderhoeven 1988, p. 51, 141
Contexte de fouille état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K 60-100/120 ap. J.-C.
Inv. 90/8157-2
Nº cat. 301

8 *Firmo*; lecture: OF.FIRM[O]
Type Drag. 27
Origine La Graufesenque
Datation 50-70 ap. J.-C. (Polak 2000, p. 227)
Publié Bögli/Meylan 1980, p. 43, fig. 39
Comparaisons Oswald 1964, p. 123; 386; 426; Hofmann, nº 21, 56; Luginbühl/Schneiter 1999, p. 166, 448; Polak 2000, F29
Contexte de fouille état 2, secteur Est; occupation/démolition du secteur artisanal (fin Ier-début IIe siècle)
Date-K 40-70 ap. J.-C.
Inv. 71/361, K 4026
Nº cat. *non cataloguée*

9 *Iovis*; lecture: [O]FIOVI
Forme coupe?
Origine La Graufesenque
Datation ?
Comparaisons Oswald 1964, p. 147, 427
Contexte de fouille état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K 40-70/80 ap. J.-C.
Inv. 90/8046-4
Nº cat. 302

10 *Iucundus*; lecture: [I]VCVND
Type Drag. 27 prob.
Origine La Graufesenque
Datation 40-90 ap. J.-C. (Mees 1995, p. 80, 31); 65-85 ap. J.-C. (Polak 2000, p. 244)
Comparaisons Oswald 1964, p. 148-149; 393; Hofmann, nº 21, 71; Polak 2000, I19
Contexte de fouille état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K 80-120/150 ap. J.-C.
Inv. 90/8037-6
Nº cat. 184

11 *Iulius Vassilius* ?; lecture: IVL.VAS
Forme coupe
Origine La Graufesenque
Datation 80-110 ap. J.-C. (Polak 2000, p. 346)
Comparaisons Oswald 1964, p. 326
Contexte de fouille état 2, secteur Est; occupation/démolition du secteur artisanal (fin Ier-début IIe siècle)
Date-K 40-70/100 ap. J.-C.
Inv. 90/8177-3
Nº cat. 28

12 *Medillus*; lecture: [M]EDDILLV[S]
Forme récipient
Origine La Graufesenque
Datation 60-80 (Mees 1995, p. 85, 43; Polak 2000, p. 267)
Comparaisons Oswald 1964, p. 199, 405; Hofmann, nº 21, 104
Contexte de fouille état 4C, secteur Est; ultimes réfections dans les locaux de service du nouveau complexe architectural (IIIe siècle)
Date-K 150-200/250
Inv. 90/8114-2
Nº cat. 420

13 *Medillus*; lecture: MEDDILLVS
Forme plat
Origine La Graufesenque
Datation 60-80 (Mees 1995, p. 85, 43; Polak 2000, p. 267)
Comparaisons Oswald 1964, p. 199, 405; Hofmann, nº 21, 104
Contexte de fouille état 4A, secteur Est; occupation du nouveau complexe architectural (dès le IIIe siècle)
Date-K 150-200/250
Inv. 90/8212-4
Nº cat. 400

14 *Mercator*; lecture: MER[CATOR]
Forme Drag. 33
Origine La Graufesenque
Datation 70-100 (Polak 2000, p. 270)
Comparaisons Polak 2000, M73
Contexte de fouille état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K 100-150/200
Inv. 90/8136-1
Nº cat. 185

15 *Murranus*; lecture: MVRA[NVS]
Forme plat
Origine La Graufesenque
Datation 50-65 ? (Mees 1995 p. 88, 48); 45-65 (Polak 2000, p. 278)
Comparaisons Oswald 1964, p. 213; 408; Hofmann, nº 21, 114.7; Paunier 1981, p. 208, 143; Polak 2000, M131
Contexte de fouille état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K 40-120/150
Inv. 90/8135-24
Nº cat. 186

16 *Nestor*? lecture: NE[ ]
Forme plat
Origine La Graufesenque
Datation 50-65 (Polak 2000, p. 279)
Comparaisons Polak 2000, N3 ?
Contexte de fouille état 2, secteur Est; occupation/démolition du secteur artisanal (fin Ier-début IIe siècle)
Date-K 40-70/80
Inv. 90/8248-6
Nº cat. 31

17 *Notus*; lecture: NOT[VS]
Forme bol ou plat
Origine La Graufesenque
Datation 55-80 (Hofmann, nº 21, 119); 60-80 (Polak 2000, p. 281)
Comparaisons Polak 2000, N13
Contexte de fouille état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K 70-120/150
Inv. 90/8140-10
Nº cat. 187

18 *Primus*; lecture: OF PRIM
Forme plat
Origine La Graufesenque
Datation 40-80 (Hofmann, nº 21, 136)
Comparaisons Oswald 1964, p. 248, 414
Contexte de fouille état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K 70-100/150
Inv. 90/8132-13
Nº cat. 188

19 *Primus*; lecture: [OF]PRI[M] 2x, se chevauchant
Forme bol
Origine La Graufesenque
Datation 55-75 (Polak 2000, p. 300)
Comparaisons Oswald 1964, p. 248, 414; Hofmann, nº 21, 136; Polak 2000, P113
Contexte de fouille état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K 70-120/150
Inv. 90/8085-3
Nº cat. 303

20 *Rufinus*; lecture: RVFINVS
Forme Drag. 33
Origine La Graufesenque
Datation 65-90 (Polak 2000, p. 308)
Comparaisons Oswald 1964, 1931, p. 270, 417.
Contexte de fouille état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K 100-150/200
Inv. 90/8136-5
Nº cat. 189

21 *Secundus*; lecture: SEC[VNDI]
Forme Hofheim 9
Origine La Graufesenque
Datation 60-80 (Mees 1995 p. 94, 66); 65-90 (Polak 2000, p. 326)
Comparaisons Oswald 1964, p. 287; 418; Hofmann, nº 21, 159.16; Paunier 1981, p. 210, 180-184; Polak 2000, S97
Contexte de fouille état 2, secteur Ouest; occupation/démolition du premier édifice résidentiel (début IIe s.)
Date-K 40-70/80
Inv. 89/7572-3
Nº cat. 118

22 *Secundus*; lecture: SECVNDI
Forme plat
Origine La Graufesenque
Datation 60-80 (Mees 1995 p. 94, 66); 80-110 (Polak 2000, p. 327)
Comparaisons Oswald 1964, p. 287; 418; Hofmann, nº 21, 159.16; Paunier 1981, p. 210, 180-184; *cf.* Polak 2000, S101)
Contexte de fouille état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K 100-150/200
Inv. 90/8073-9
Nº cat. 304

23 *Seno*; lecture: SENOMA
Forme plat
Origine La Graufesenque
Datation 45-65 (Polak 2000, p. 330)
Comparaisons Oswald 1964, p. 293, 419; Hofmann, nº 21, 163.5; Polak 2000, S118
Contexte de fouille état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K 40-120/150
Inv. 90/8135-25
Nº cat. 190

24 *Si*[ ]; lecture: SI[ ]
Forme plat
Origine Gaule méridionale
Datation ?
Contexte de fouille état 2, secteur Ouest; occupation/démolition du premier édifice résidentiel (début IIe s.)
Date-K 40-70/80
Inv. 89/7576-3
Nº cat. 119

25 *Vapuso*; lecture: VAPV[SV]
Forme plat, bol ?
Origine La Graufesenque
Datation 45-65 (Polak 2000, p. 345)
Comparaisons Oswald 1964, p. 324; Hofmann, nº 21, 174; Paunier 1981, p. 211, 201; Polak 2000, V6; Meyer-Freuler 2003, p. 502, 45-46
Contexte de fouille état 2, secteur Ouest; occupation/démolition du premier édifice résidentiel (début IIe s.)
Date-K 40-70/80
Inv. 89/7576-2
Nº cat. 120

26 *Vapuso*; lecture: VAP[VSO]
Forme bol, plat ?
Origine La Graufesenque
Datation 25-55 (Polak 2000, p. 345)
Comparaisons Oswald 1964, p. 324; Hofmann, nº 21, 174; Paunier 1981, p. 211, 201; *cf.* Polak 2000, V3; Meyer-Freuler 2003, p. 502, 45-46
Contexte de fouille état 3, secteur Ouest; construction/réfection de l'édifice résidentiel (1ère moitié IIe s.)
Date-K 40-70/80
Inv. 89/7597-2
Nº cat. 166

27 *Virthus*; lecture: [V]IRTHVS FECIT
Forme plat
Origine La Graufesenque
Datation 55-75 (Polak 2000, p. 352)
Comparaisons Oswald 1964, p. 339; 422; Hofmann, nº 21, 182.6; Polak 2000, V46)
Contexte de fouille état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K 40-120/150
Inv. 90/8135-8
Nº cat. 191

28 *Virthus*; lecture: [VIRT]HVS[ ]
Forme bol
Origine La Graufesenque
Datation *cf.* nº précédent
Comparaisons *cf.* nº précédent
Contexte de fouille état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K 40-120/150
Inv. 90/8135-6
Nº cat. 192

29 *Virthus*?; lecture: [ ]VS.F
Forme bol
Origine La Graufesenque
Datation *cf.* nº précédent
Comparaisons *cf.* nº précédent
Contexte de fouille état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K 80-120/150
Inv. 90/8037-5
Nº cat. 193

30 anépigraphe
Forme bol
Origine La Graufesenque
Datation ?
Contexte de fouille état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K 70-120
Inv. 90/8003-1
Nº cat. 305

Estampilles sur TS de Gaule centrale

31 *Croesus*; lecture CROE[SVS]
Forme plat
Origine Lezoux
Datation ?
Comparaisons Oswald 1964, p. 98, 379
Contexte de fouille état 5, secteur Est; réoccupation partielle du complexe architectural (après 270)
Date-K 180-220/250
Inv. 90/8091-3
Nº cat. 443

32 *Macrinus*; lecture: MACRINVS
Forme Drag. 33
Origine Lezoux
Datation 140-190 (Hofmann, nº 21, 112); Antonin-Commode (Paunier 1981, p. 214, 251); 150-170 (Rogers 1999, p. 185)
Comparaisons Oswald 1964, p. 176, 399; Hofmann, nº 21, 112.2; Rogers 1999, p. 168; Castella 1999, E38
Contexte de fouille état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K 150-200/250
Inv. 90/8019-3
Nº cat. 194

33 *Vagirus*; lecture: VAGIRV
Forme Drag. 31
Origine Lezoux
Datation 140-190 (Hofmann, nº 21, 270)
Contexte de fouille état 4B, secteur Est; transformations ponctuelles des bâtiments de l'extension palatiale (1ère moitié IIIe s.)
Date-K milieu IIe-IIIe s.
Inv. 96/9942-2
Nº cat. 416

Estampilles sur imitations de terre sigillée

34 *Crispinus*; lecture: CRISPI/NAS
Forme coupe, plat ?
Origine ?
Datation ?
Contexte de fouille état 2, secteur Est; occupation/démolition du secteur artisanal (fin Ier-début IIe s.)
Date-K 40-70/100
Inv. 91/8259-3
Nº cat. 32

35 *Diomedes*; lecture: [DIO]MIIDI
Forme imit. Drag. 15/17 (Drack 3)
Origine Avenches ?
Datation Tibère-Claude ?
Comparaisons Drack 1945, p. 109, nº 19; pl. 17, nº 44; Luginbühl 2001, p. 200, Ib
Contexte de fouille état 2, secteur Ouest; occupation/démolition du premier édifice résidentiel (début IIe s.)
Date-K 40-70/80
Inv. 89/7579-2
Nº cat. 124

36 *Iuvenis*; lecture: IVEN
Forme Imit. serv. D (Péniche 4)
Origine *Lousonna*-Vidy
Datation 50-80
Comparaisons Laufer 1980, p. 35, fig. 26, 4; Luginbühl 2001, p. 203
Contexte de fouille état 2, secteur Est; occupation/démolition du secteur artisanal (fin Ier-début IIe s.)
Date-K 40-70/80
Inv. 89/8010-1
Nº cat. 33

37 ?; lecture: MANNI[ ] (rétr.) ?
Forme Imit. Hofheim 12, Drack 19, L. 49
Origine ?
Datation ?
Comparaisons *cf.* Luginbühl 2001, p. 213, 2
Contexte de fouille état 2, secteur Est; occupation/démolition du secteur artisanal (fin Ier-début IIe s.)
Date-K 40-70/80
Inv. 89/7606-11
Nº cat. 34

38 *Sabinus*; lecture: SAB[INVS]
Forme plat, bol ?
Origine *Lousonna*-Vidy ?
Datation Fin Tibère?-Claude (Luginbühl 2001, p. 206-208)
Comparaisons Drack 1945, p. 114, nº 39; pl. 18, nºs 79-86; Luginbühl 2001, p. 208, XII
Contexte de fouille état 2, secteur Ouest; occupation/démolition du premier édifice résidentiel (début IIe s.)
Date-K 40-70/80
Inv. 89/7576-4
Nº cat. 125

Estampilles sur mortiers

39 *Gratus Atisius*; lecture: CRA[TVS]
Type AV 374
Origine Aoste (Isère F)
Datation seconde moitié du Ier s.- début du IIe s.
Comparaisons Rougier 1974, Laroche 1987; Guisan 1974, pl. 28, 1; Paunier 1981, 531
Contexte de fouille état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K 70-100/150
Inv. 90/8132-10
Nº cat. 250

40 *Birrantus* ? lecture: [ ]RRANFE
Type AV 373/1
Origine ?
Datation ?
Contexte de fouille état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K 70-120
Inv. 90/8003-3
Nº cat. 340

41 *Cato* ?; lecture: CATO
Type AV 375
Origine Avenches ?
Datation IIe s. ?
Comparaisons Guisan 1974, pl. 28, 11, nos 15-17, Meylan Krause 1995.1, p. 66, fig. 39, 1; Fuchs/Margueron 1998, p. 158, 93
Contexte de fouille état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K 100-150/200
Inv. 90/8173-6
No cat. 341

42 *Cato* ? lecture: CAT[O]
Type AV 374
Origine ?
Datation ?
Comparaisons Castella 1999, 863 et 809 (cruche)
Contexte de fouille état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K: 80/100-150
Inv. 90/8004-15
No cat. 342

43 *Celer*; lecture: [CE]LER.F
Type AV 375
Origine Avenches
Datation IIe s.
Comparaisons Guisan 1974, pl. 28, 12; nos 18-26; Meylan Krause 1995.1, p. 66, fig. 39, 2-4; Agustoni 1999, p. 180, 10
Contexte de fouille état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K 150-200/250
Inv. 90/8107-5
No cat. 343

44 *Comitialis*; lecture: COMITIA[LIS]
Type AV 375
Origine Avenches
Datation IIe s.
Comparaisons Guisan 1974, pl. 28, 16, nos 43-48; Agustoni 1999, p. 180, 14-15
Contexte de fouille état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K -
Inv. 89/7317-1
No cat. 344

45 *Cunasius*; lecture: CVNAS
Type AV 375
Origine ?
Datation Fin Ier-début IIe s.
Comparaisons Guisan 1974, pl. 31, 64 (dessin et lecture inexacts)
Contexte de fouille hors états
Date-K 50-250 + post-romain
Inv. 90/8105-18
No cat. 464

46 *D. Ripanus Vi* ? lecture: DRIPVI + palme
Type AV 375
Origine ?
Datation ?
Contexte de fouille hors états
Date-K 1-250 + post-romain
Inv. 90/8008-1
No cat. 465

47 *Minno* ? lecture: MINNO
Type AV 375
Origine ?
Datation ?
Contexte de fouille état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K 80/100-120
Inv. 2000/9916-3
No cat. 345

48 *Nigrinus* ? lecture: [NIGRI][NVS]F ?
Type AV 375
Origine Avenches ?
Datation IIe s.
Comparaisons Guisan 1974, pl. 29, 27
Contexte de fouille état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K 150-200/250
Inv. 90/8107-4
No cat. 346

49 *Pecu*[..] lecture PEC[V..]
Type AV 375
Origine ?
Datation ?
Comparaisons Guisan 1974, pl. 31, 52 (estampille mal venue, dédoublée; on distingue, en plus des trois lettres PEC, un V).
Contexte de fouille hors états
Date-K Ier-IIIe s.
Inv. 95/9842-1
No cat. 466

50 *Postumus*; lecture: POST[M]
Type AV 375
Origine Avenches
Datation ?
Comparaisons Guisan 1974, pl. 29, 30-31, nos 76-85
Contexte de fouille état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K 70-120/150
Inv. 90/8085-5
No cat. 347

51 *Ruscus*; lecture: RVSCVSF
Type AV 375
Origine Avenches
Datation IIe s.
Comparaisons Guisan 1974, pl. 30, 35; nos 89-100; Meylan Krause 1995, p. 66, fig. 39, 8; Agustoni 1999, p. 180, 63-64
Contexte de fouille état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K 70/120-150
Inv. 90/8085-4
No cat. 348

52 *Ruscus*; lecture: RVSCV[SF]
Type AV 375
Origine Avenches
Datation IIe s.
Comparaisons Guisan 1974, pl. 30, 35; nos 89-100; Meylan Krause 1995, p. 66, fig. 39, 8; Agustoni 1999, p. 180, 63-64
Contexte de fouille état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K 70/120-150
Inv. 90/8100-4
No cat. 349

53	*Sabinus*; lecture: SABIN[I]
Type	AV 375
Origine	Avenches
Datation	IIe s.
Comparaisons	Guisan 1974, pl. 30, 38; Blanc *et al.* 1997, fig. 35, 16
Contexte de fouille	état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K	150-200/250
Inv.	90/8014-6
N° cat.	252

54	*Sabinus*; lecture: SABINI
Type	AV 375
Origine	Avenches
Datation	IIe s.
Comparaisons	Guisan 1974, pl. 30, 38; Blanc *et al.* 1997, fig. 35, 16
Contexte de fouille	état 3, secteur Est; réaffectation du secteur artisanal (fin Ier-début IIe s.)
Date-K	70/100-150
Inv.	90/8079-7
N° cat.	160

55	*Sabinus*; lecture: SABINI
Type	AV 375
Origine	Avenches
Datation	IIe s.
Comparaisons	Guisan 1974, pl. 30, 40; Agustoni 1999, p. 180, 66
Contexte de fouille	état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K	100-150/200
Inv.	90/8073-5
N° cat.	350

56	*Tam*[ ] ?; lecture: TAM[ ] ? (incertaine)
Type	AV 375
Origine	Avenches
Datation	?
Comparaisons	*cf.* Agustoni 1999, p. 180, 73
Contexte de fouille	hors états
Date-K	50-250 + post-romain
Inv.	90/8105-19
N° cat.	467

57	Grillage
Type	AV 375
Datation	milieu IIe-milieu IIIe s.
Contexte de fouille	état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K	100-150/200?
Inv.	90/8054-5
N° cat.	352

58	Grillage
Type	AV 375
Datation	milieu IIe-milieu IIIe s.
Comparaisons	Guisan 1974, pl. 32, 71
Contexte de fouille	état 5, secteur Est; réoccupation du complexe architectural (après 270)
Date-K	180-220/250
Inv.	90/8091-9
N° cat.	453

59	Grillage
Type	AV 375
Datation	milieu IIe-milieu IIIe s.
Comparaisons	*cf.* Guisan 1974, pl. 32, 71
Contexte de fouille	état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K	100-150/200
Inv.	90/8073-6
N° cat.	351

60	Palme
Type	AV 375
Datation	?
Comparaisons	*cf.* Guisan 1974, pl. 30, 39 (en relation avec SABINVS)
Contexte de fouille	état 2, secteur Est; occupation/démolition du secteur artisanal
Date-K	40-70/80
Inv.	90/8141-2
N° cat.	65

61	Palme
Type	AV 375
Datation	?
Comparaisons	*cf.* Guisan 1974, pl. 30, 39 (en relation avec SABINVS)
Contexte de fouille	état 3, secteur Est; désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe s.)
Date-K	100-150/200
Inv.	90/8168-4
N° cat.	251

Estampilles sur amphores

62	? lecture: L[ ]
Type	Dressel 20
Origine	Bétique
Datation	?
Contexte de fouille	état 2, secteur Est; occupation/démolition du secteur artisanal (fin Ier-début IIe siècle)
Date-K	40-70/80
Inv.	90/8113-3
N° cat.	110

63	L()C()F() (et) P()C()E() ou selon Callender: L()C()F()(de) P(ortu) Ce(); lecture: L.C.F.P.C.E.
Type	Dressel 20
Origine	Bétique
Datation	90-130 (Callender); 2e moitié Ier s. (Lattes); 150-250 (Colchester)
Comparaisons	Callender 823; Dressel 2746c; Amar/Liou 1984, p. 169, n° 139; Martin-Kilcher 1987, ST 26, fig. 56; Carreras Monfort/Funari 1998, 113, f. 6
Contexte de fouille	état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K	70-120/150
Inv.	90/8094-2
N° cat.	385

64	*Virginensia*; lecture VIRGIN
Type	Dressel 20
Origine	Bétique
Datation	c. 150-180 (Callender)
Comparaisons	Callender 1792; Amar/Liou 1984, p. 180, n° 217; Carreras Monfort/Funari 1998, 518
Contexte de fouille	état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K	70/100-150
Inv.	90/8103-2
N° cat.	386

Estampille sur lampe

65	*Myro*; lecture: retr. MYRO (publiée: Tille 2003, pl. 12, 151: dessin incomplet)
Forme/type	lampe à médaillon concave
Estampille	en creux, *in planta pedis*
Origine	Italie ? (analyses effectuées par G. Schneider du laboratoire de Berlin: correspondance du 9 octobre 1992)
Datation	50-90
Comparaisons	Bailey 1980, Q956, 972, 1095, p. 98; *Vindonissa*: *ASA* 24, 1932, p. 107, 18
Contexte de fouille	état 4A, secteur Est; extension de l'ensemble palatial (fin IIe-début IIIe siècle)
Date-K	150-200/250 ap. J.-C.
Inv.	90/8107-3
Nº cat.	388

État 1. *Première fréquentation du site (fin Ier siècle av. J.-C.-début du Ier siècle ap. J.-C.)*

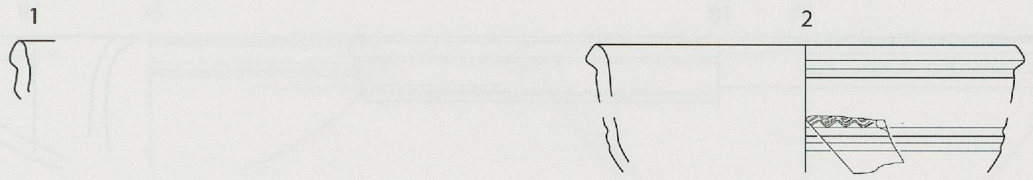

État 2. *Secteur Est. Construction du secteur artisanal (30-40/60 ap. J.-C.)*

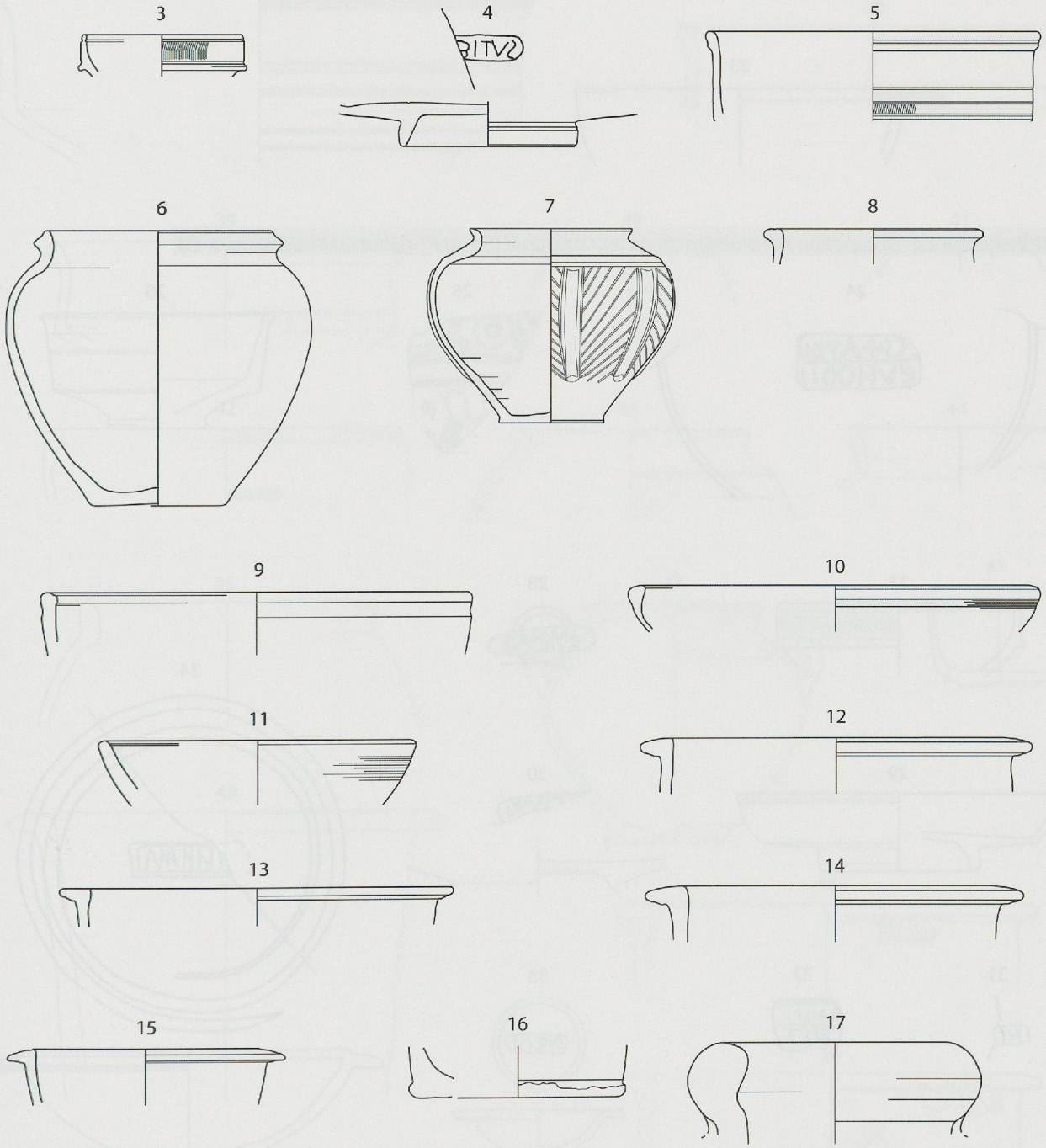

Fig. 181. ***La céramique.***

1 : TSI ; 2 : peinte ? ; 3-4 : TS gauloise ; 5 : TSI ; 6-11 : pâte grise ; 12-16 : creusets ; 17 : amphore. *Échelle 1:3 (estampille : 1:1)*

État 2. *Secteur Ouest. Construction du premier édifice résidentiel (dès 30/40-60 ap. J.-C.)*

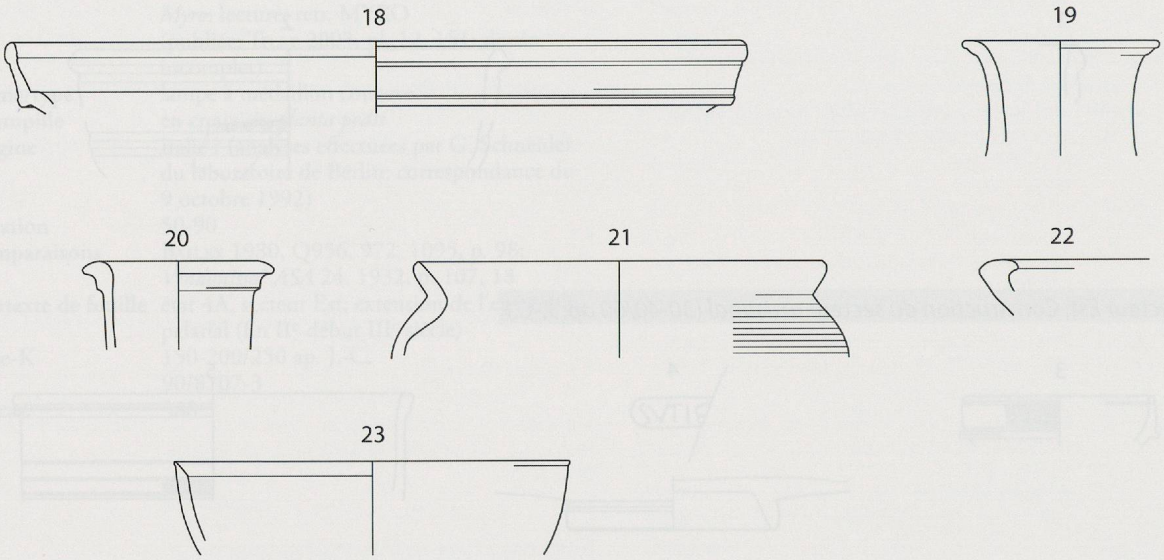

État 2. *Secteur Est. Occupation / démolition du secteur artisanal (fin du Ier-début du IIe siècle ap. J.-C.)*

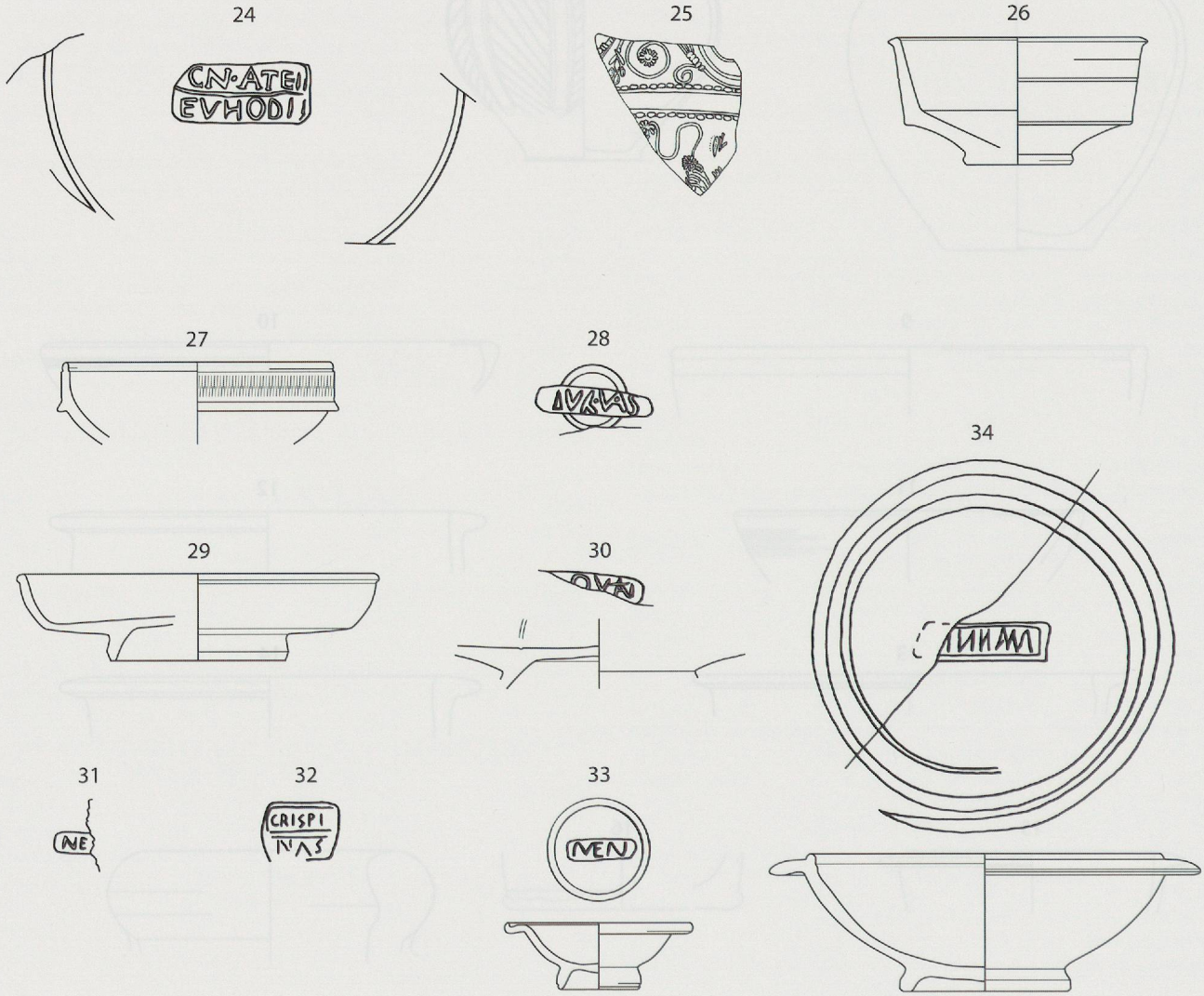

Fig. 182. **La céramique.** *Échelle 1:3 (estampilles : 1:1 ; n° 25 : 1:2)*

18, 25-31 *: TS gauloise ;* ***19-20*** *: pâte claire ;* ***21-23*** *: pâte grise ;* ***24*** *: TS italique ;* ***32-34*** *: TSI.*

État 2. *Secteur Est. Occupation / démolition du secteur artisanal (fin du Ier-début du IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

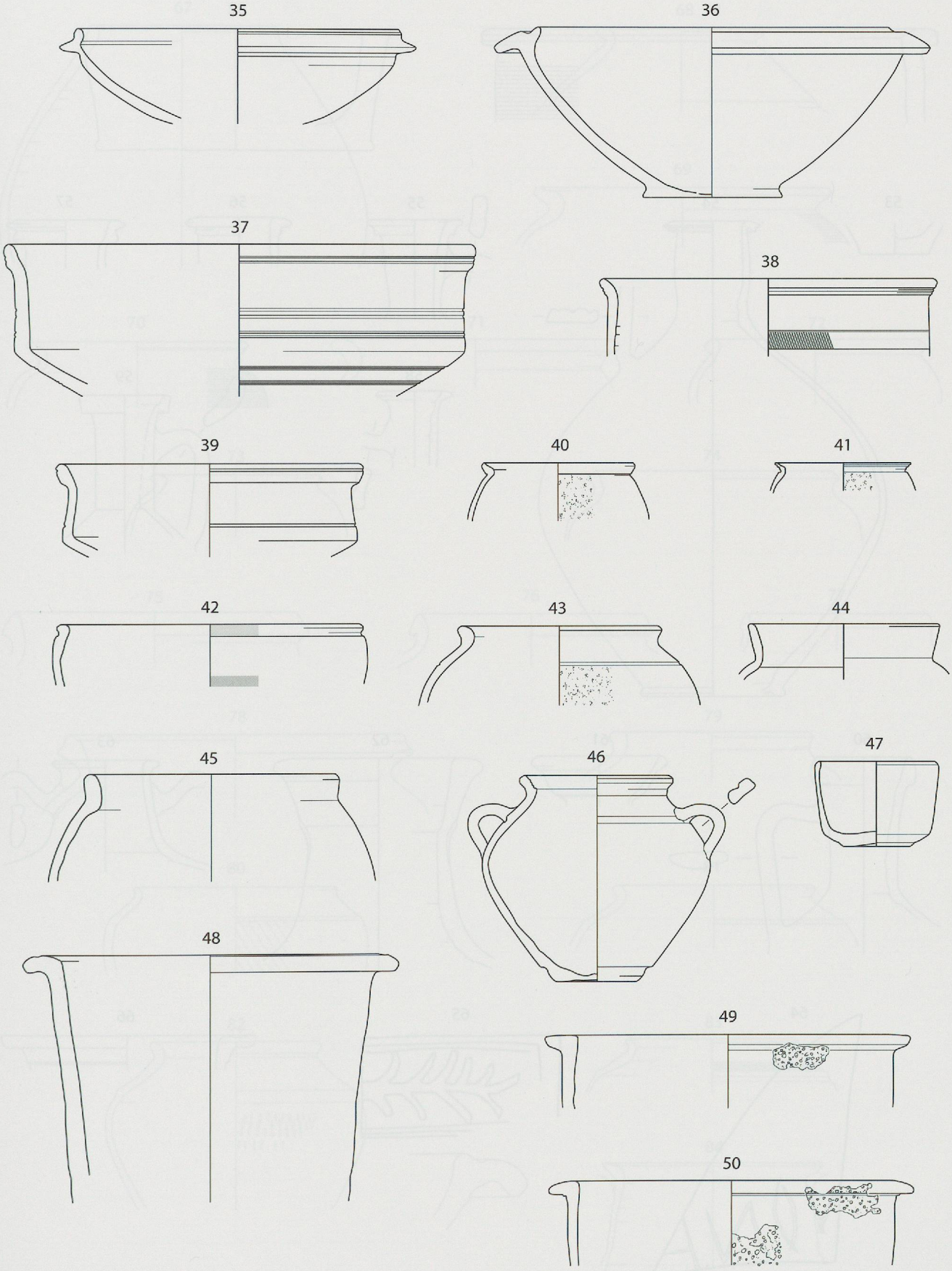

Fig. 183. ***La céramique.***

35-39 *: TSI ;* ***40-41*** *: parois fines ;* ***42*** *: peinte ;* ***43-44*** *: rev. argileux mat ;* ***45-47*** *: pâte claire ;* ***48-50*** *: creusets.* *Échelle 1:3*

État 2. *Secteur Est. Occupation / démolition du secteur artisanal (fin du Ier-début du IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

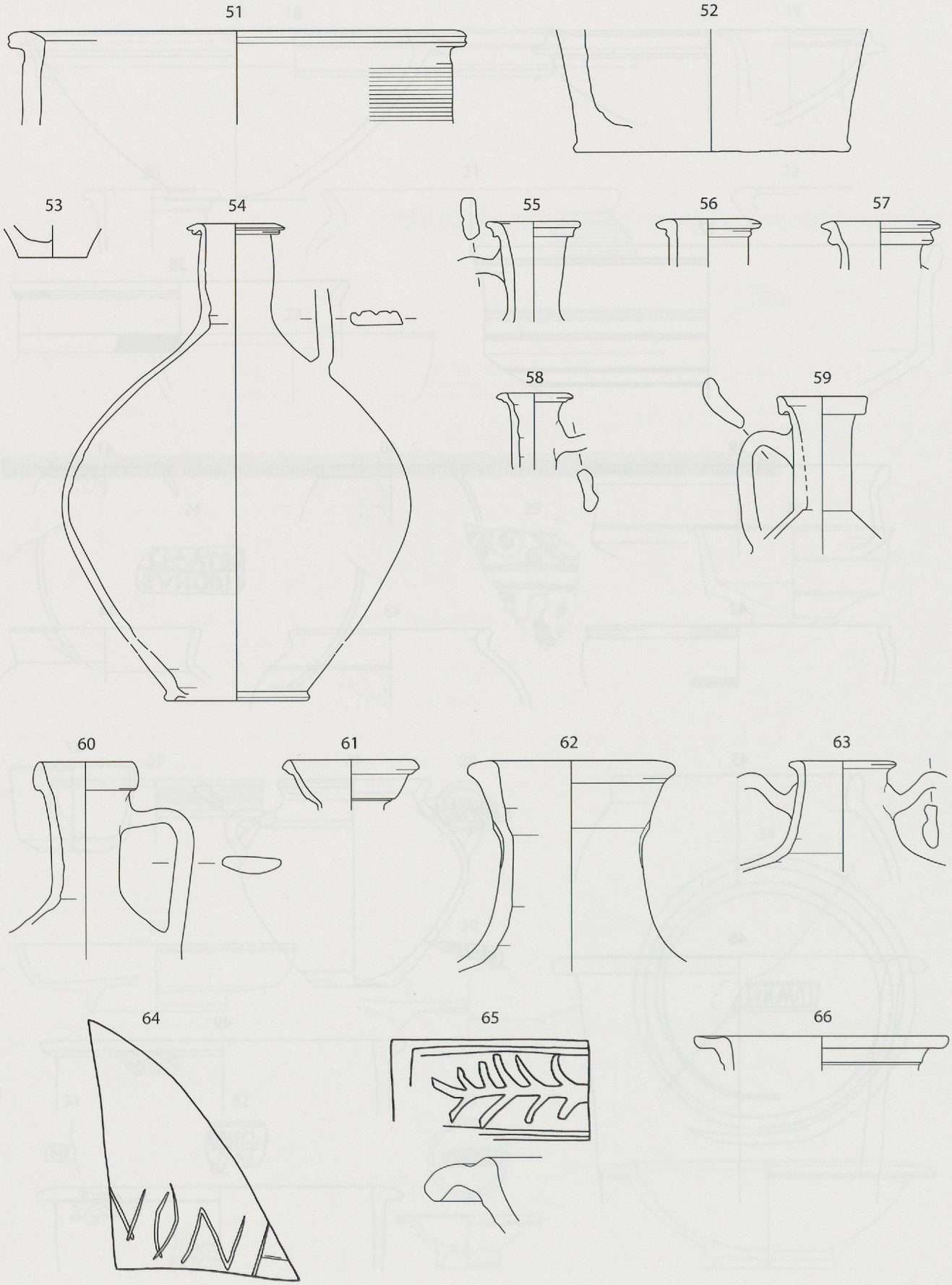

Fig. 184. *La céramique.*

51-53 : creusets ; 54-65 : pâte claire ; 66 : rev. micacé. *Échelle 1:3 (estampille et nº 64 : 1:1)*

État 2. *Secteur Est. Occupation / démolition du secteur artisanal (fin du Ier-début du IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

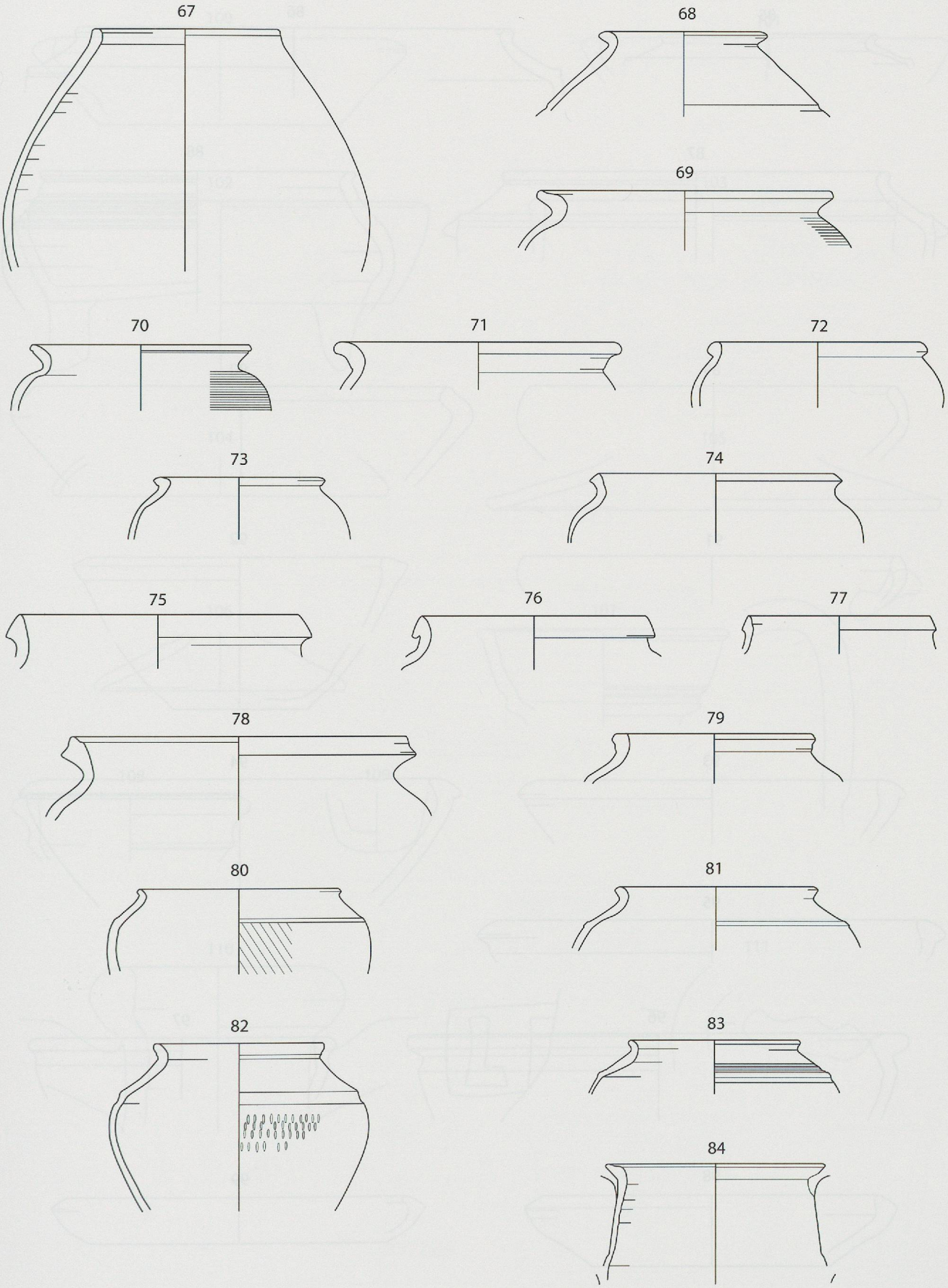

Fig. 185. ***La céramique.***
67-84 *: pâte grise.*

Échelle 1:3

État 2. *Secteur Est. Occupation / démolition du secteur artisanal (fin du Ier-début du IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

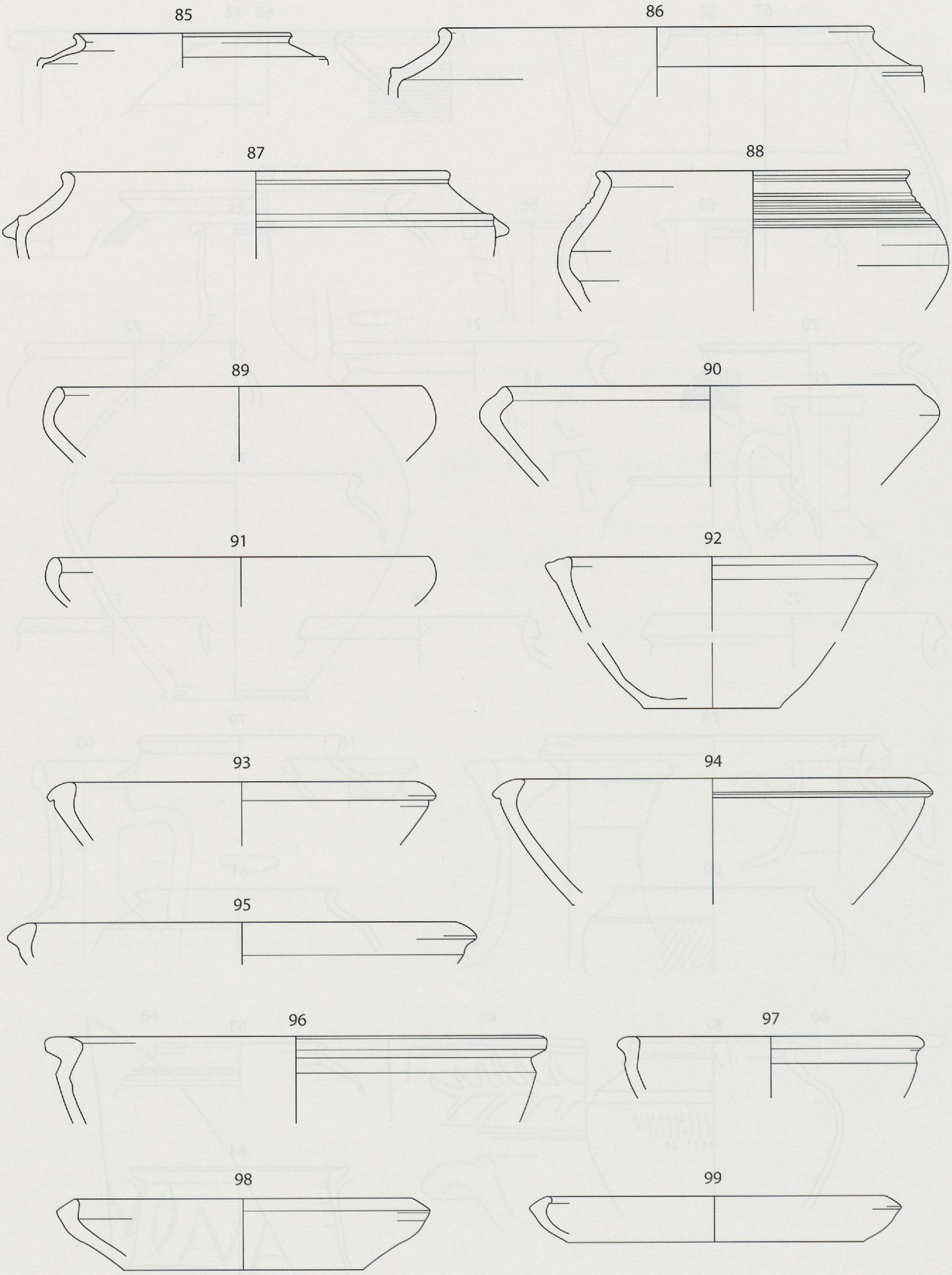

Fig. 186. *La céramique.*

85-99 : *pâte grise.* *Échelle 1:3*

État 2. *Secteur Est. Occupation / démolition du secteur artisanal (fin du Ier-début du IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

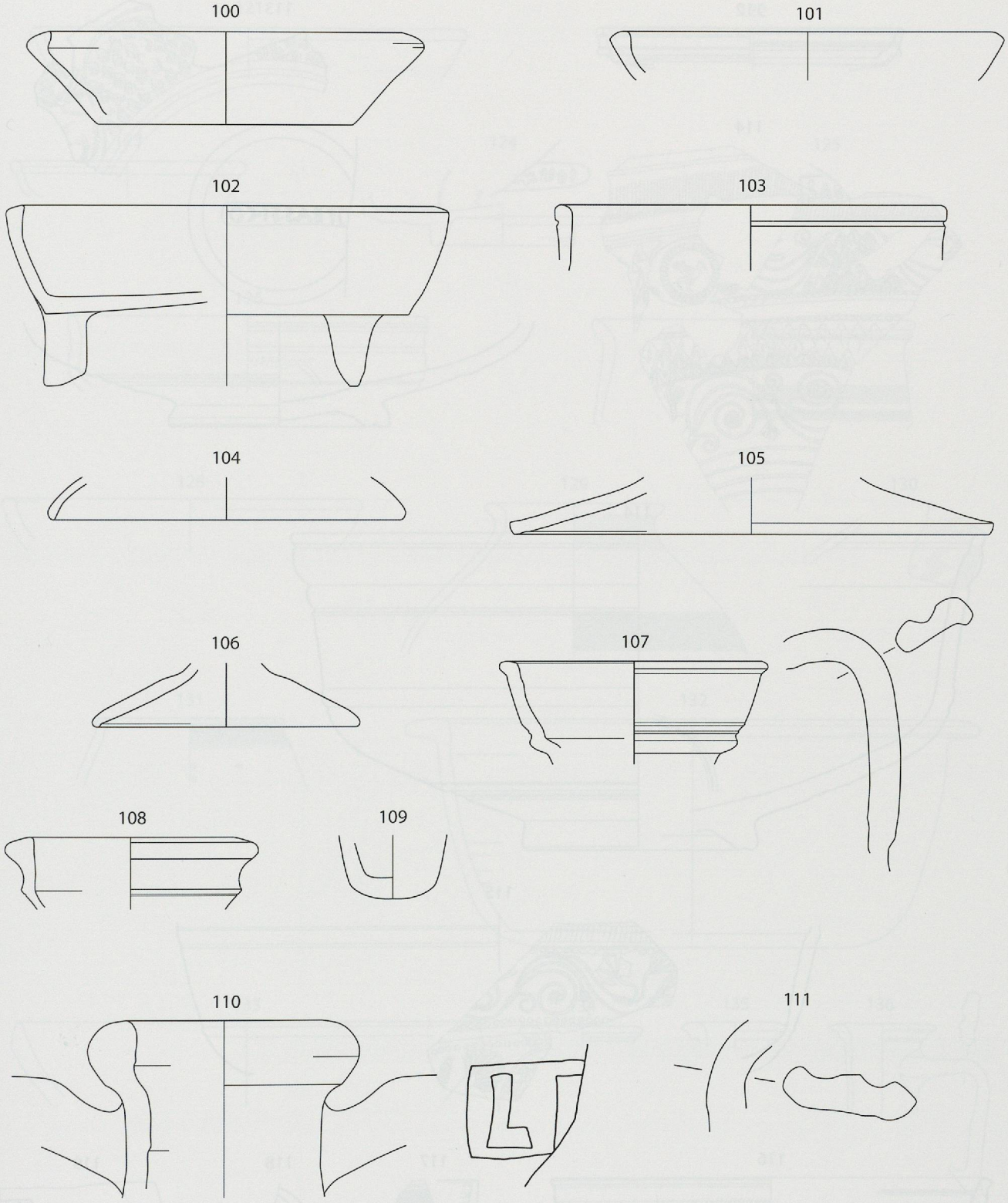

Fig. 187. *La céramique.*
100-107 : pâte grise ; 108-111 : amphores.

Échelle 1:3 (estampille 1:1)

État 2. *Secteur Ouest. Occupation / démolition du premier édifice résidentiel (début du IIe siècle ap. J.-C.)*

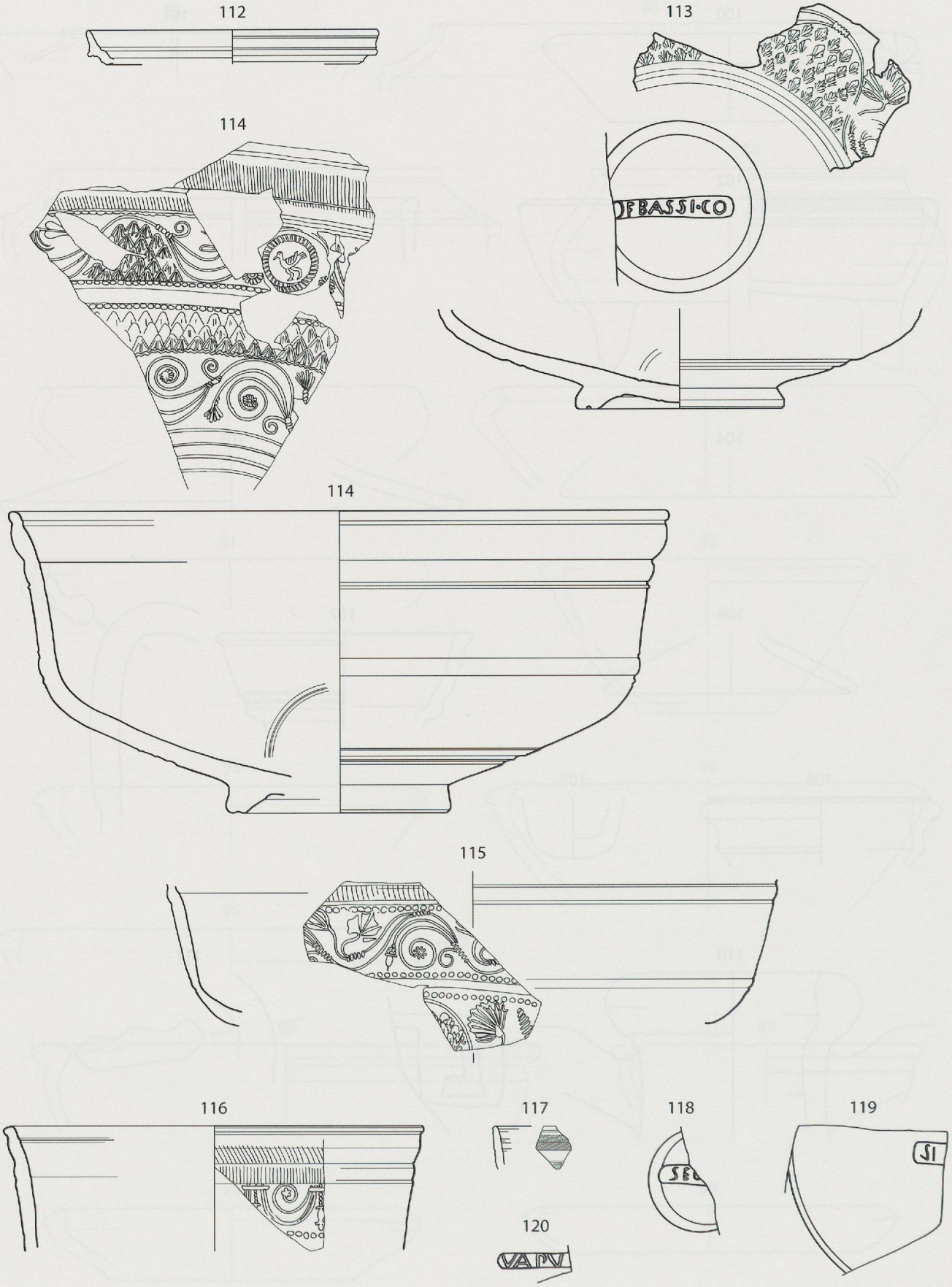

Fig. 188. ***La céramique.***

112 *: TS italique ;* ***113-119*** *: TS gauloise.*

Échelle 1:3 (nos 113-116 : 1:2 ; estampilles 1:1)

État 2. *Secteur Ouest. Occupation / démolition du premier édifice résidentiel (début du IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

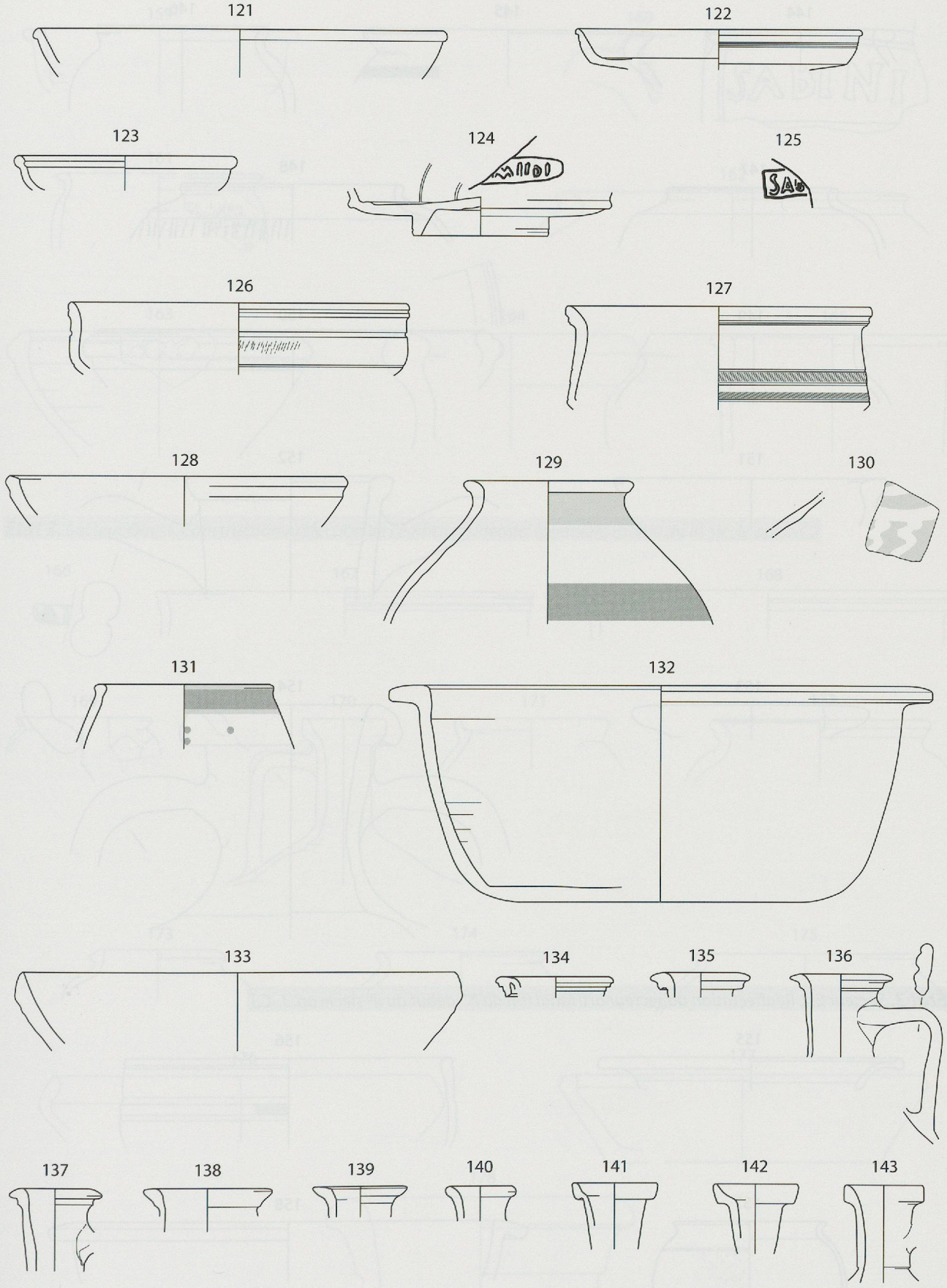

Fig. 189. ***La céramique.***

121-122 *: TS gauloise ;* ***123-127*** *: TSI ;* ***128*** *: engobe interne ;* ***129-131*** *: peinte ;* ***132-143*** *: pâte claire.* *Échelle 1:3 (estampilles 1:1)*

État 2. *Secteur Ouest. Occupation / démolition du premier édifice résidentiel (début du IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

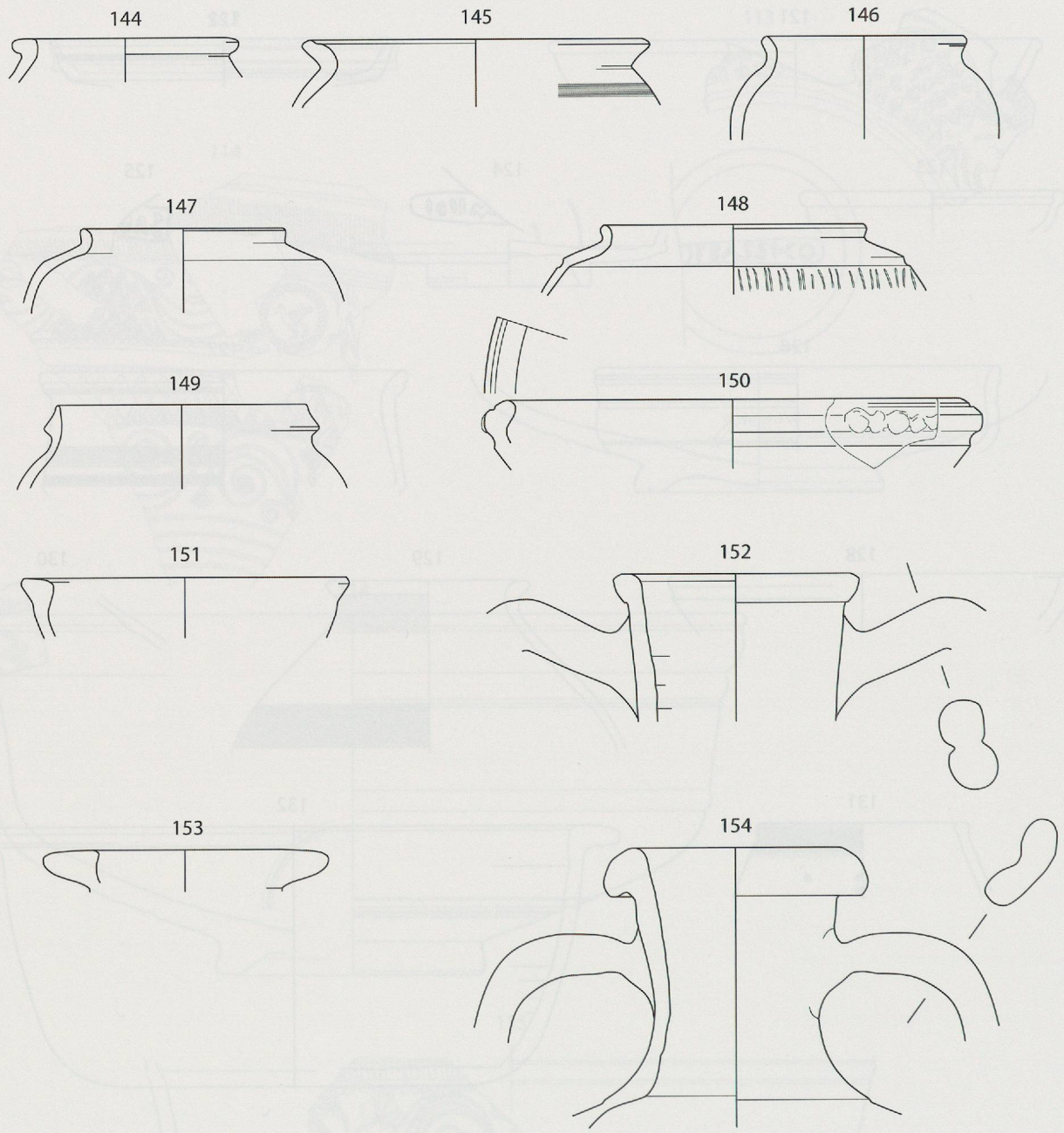

État 3. *Secteur Est. Réaffectation du secteur artisanal (fin du Ier-début du IIe siècle ap. J.-C.)*

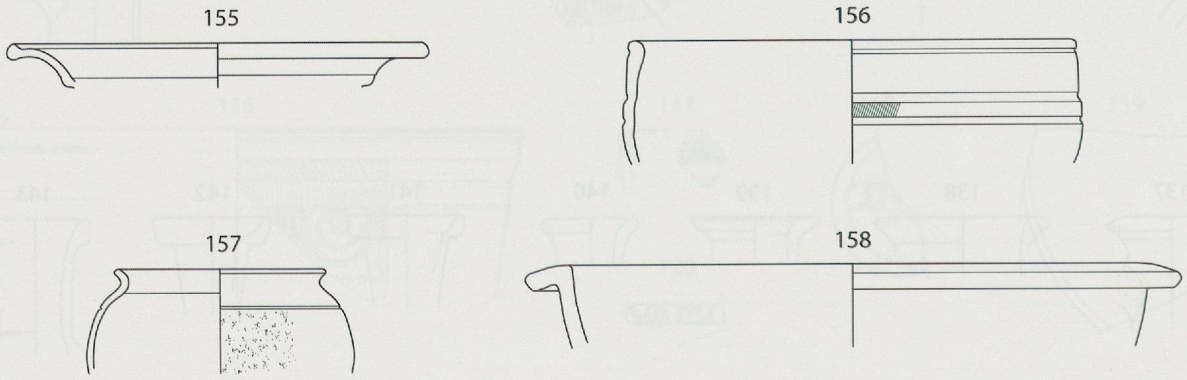

Fig. 190. *La céramique.*

144-151 *: pâte grise ;* ***152-154*** *: amphores ;* ***155*** *: TS gauloise ;* ***156*** *: TSI ;* ***157-158*** *: rev. argileux mat.* *Échelle 1:3*

État 3. *Secteur Est. Réaffectation du secteur artisanal (fin du Ier-début du IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

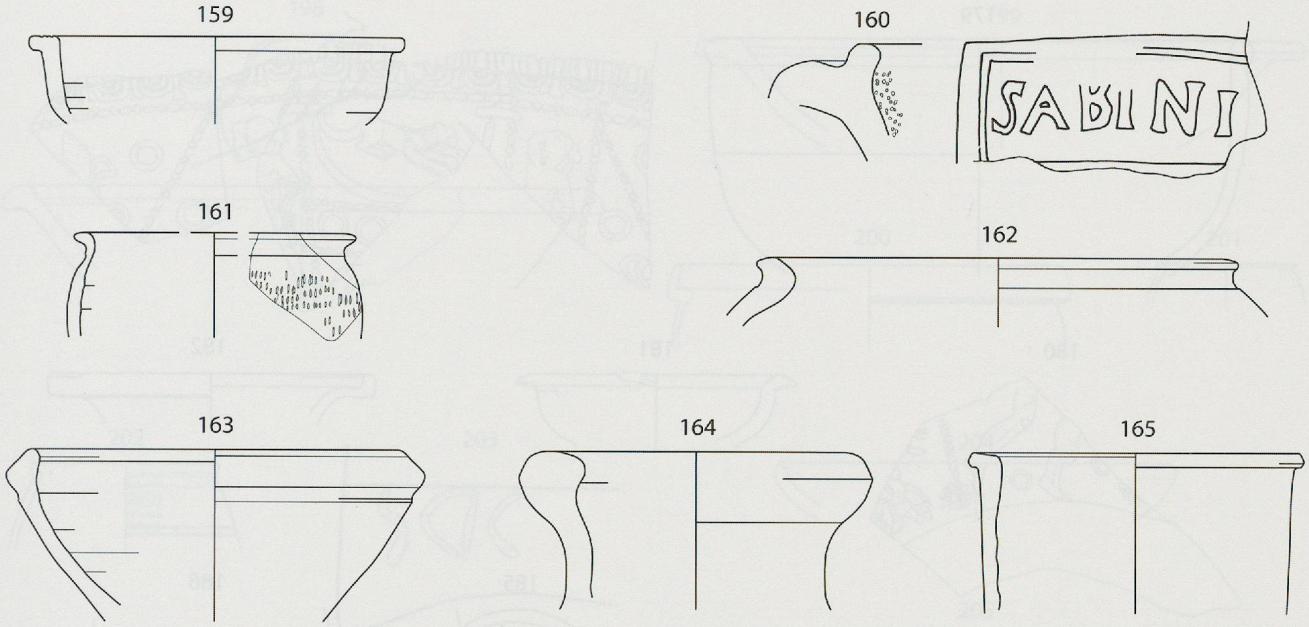

État 3. *Secteur Ouest. Construction / réfection de l'édifice résidentiel (première moitié du IIe siècle ap. J.-C.)*

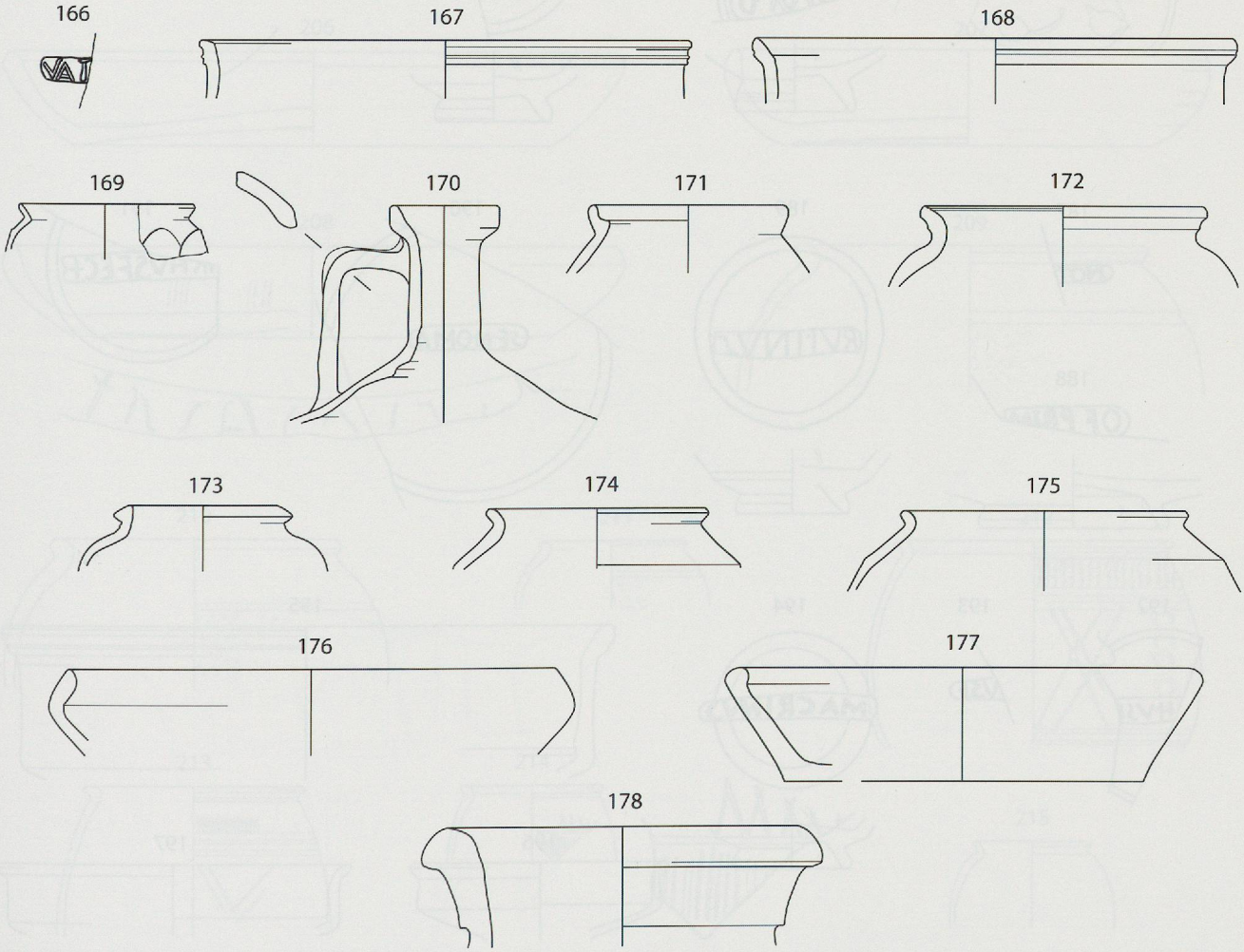

Fig. 191. ***La céramique.***

159 *: rev. argileux mat ;* ***160, 170*** *: pâte claire ;* ***161-163, 171-177*** *: pâte grise ;*
164-165, 178 *: amphores ;* ***166*** *: TS gauloise ;* ***167-168*** *: TSI ;* ***169*** *: parois fines.*

Échelle 1:3 (estampilles : 1:1)

État 3. *Secteur Est. Désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe siècle ap. J.-C.)*

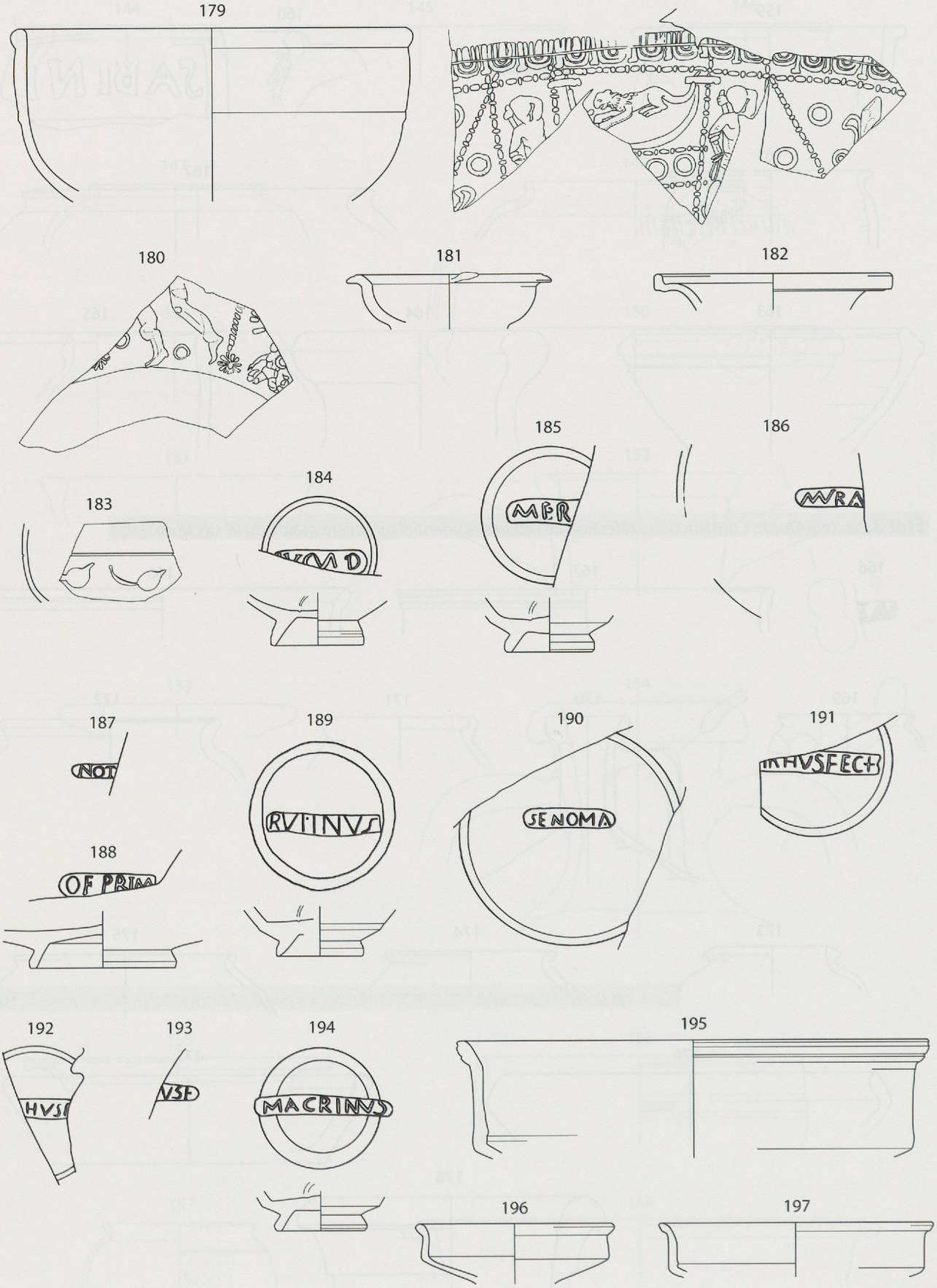

Fig. 192. *La céramique.*
179-194 : TS gauloise ; 195-197 : TSI. *Échelle 1:3 (estampilles : 1:1 ; nos 179-180 : 1:2)*

État 3. *Secteur Est. Désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

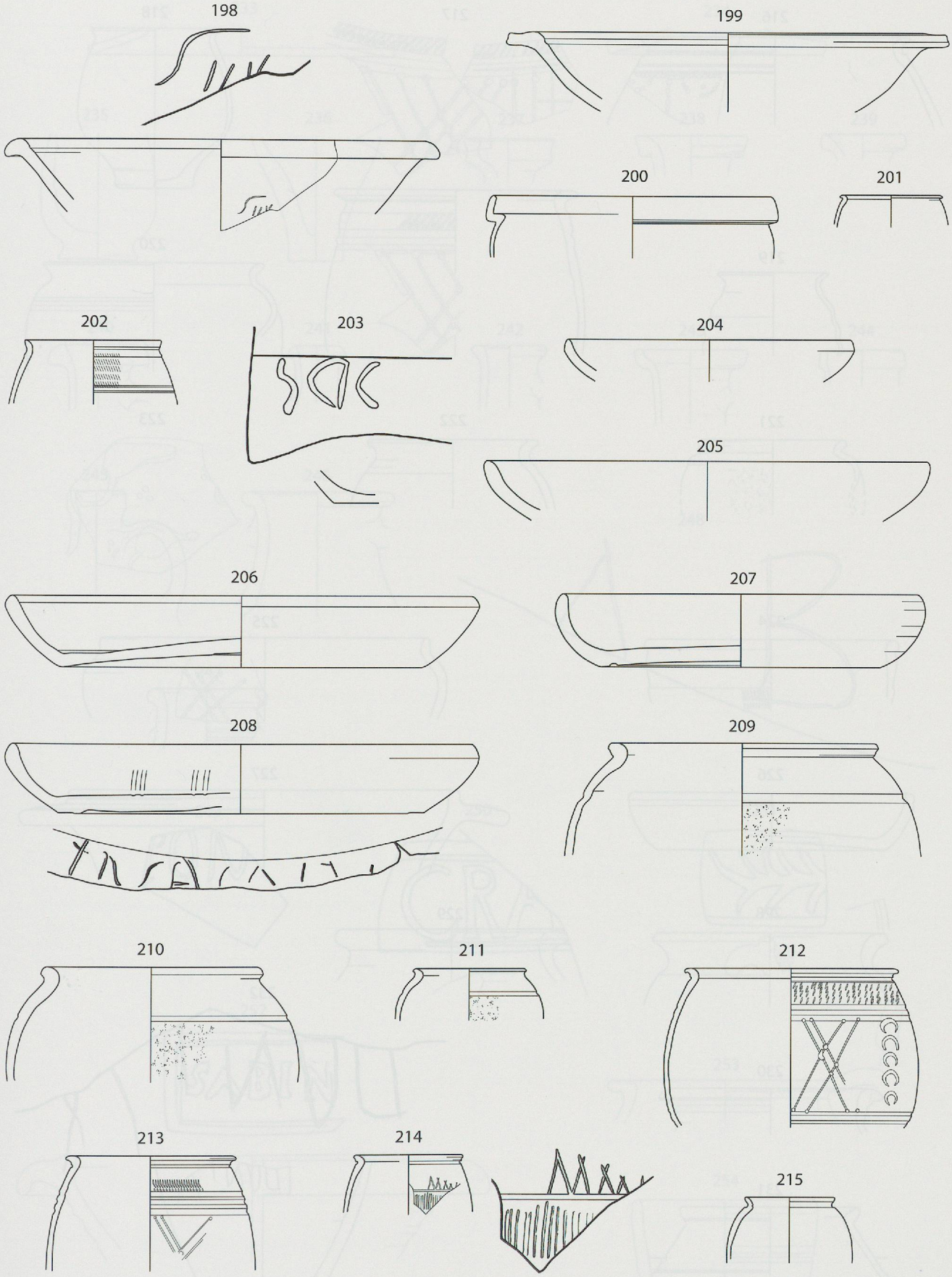

Fig. 193. *La céramique.*

198-199 : TSI ; 200 : céramique blanche ; 201 : parois fines ; 202 : gallo-belge ; 203-208 : engobe interne ; 209-213 : rev. argileux mat ; 214-215 : rev. argileux.

Échelle 1:3 (graffiti : 1:1)

État 3. *Secteur Est. Désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

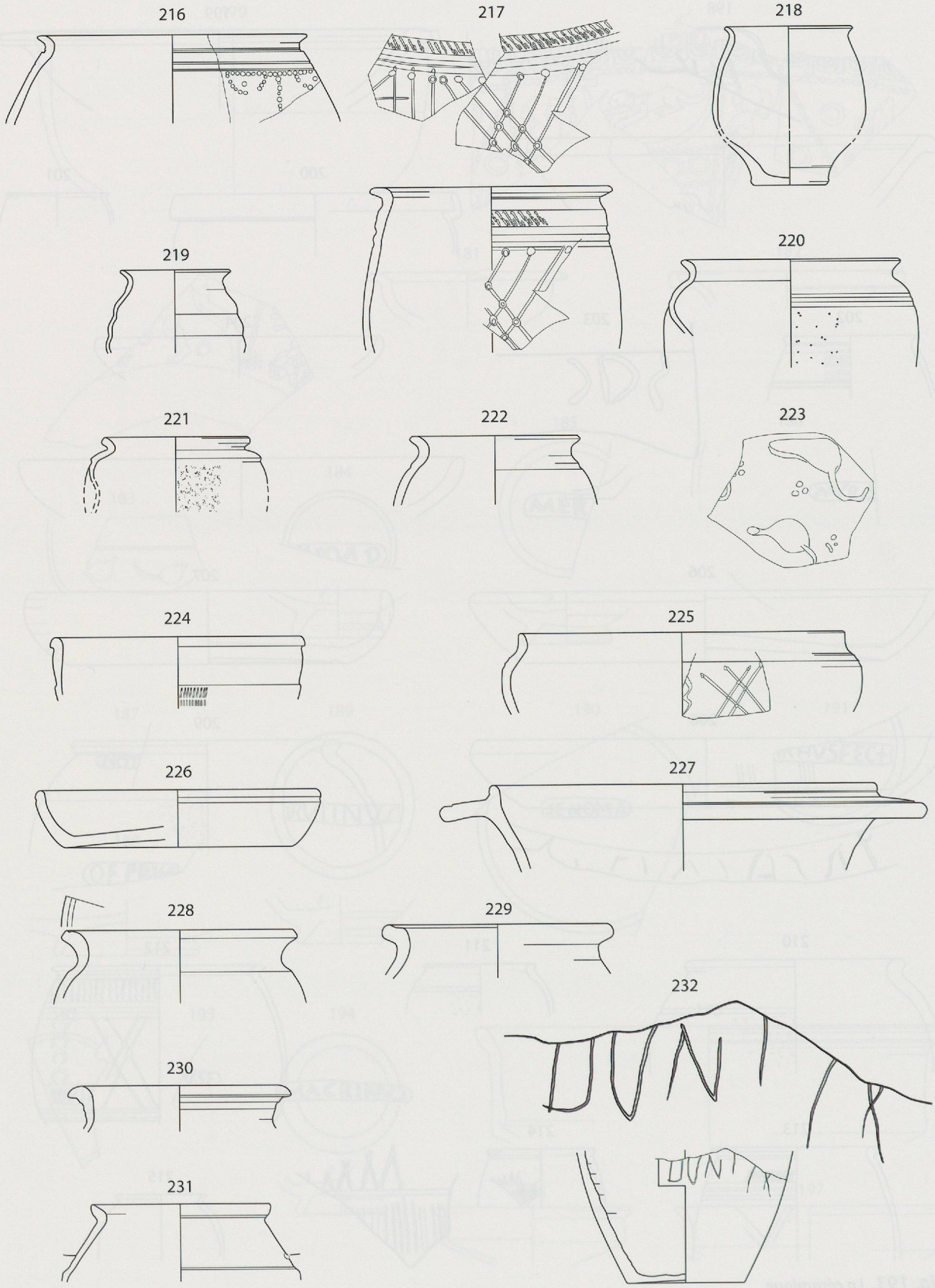

Fig. 194. *La céramique.*
***216-227** : rev. argileux ; **228-232** : pâte claire.*

Échelle 1:3 (graffito : 1:1 ; nº 223 : 1:2)

État 3. *Secteur Est. Désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

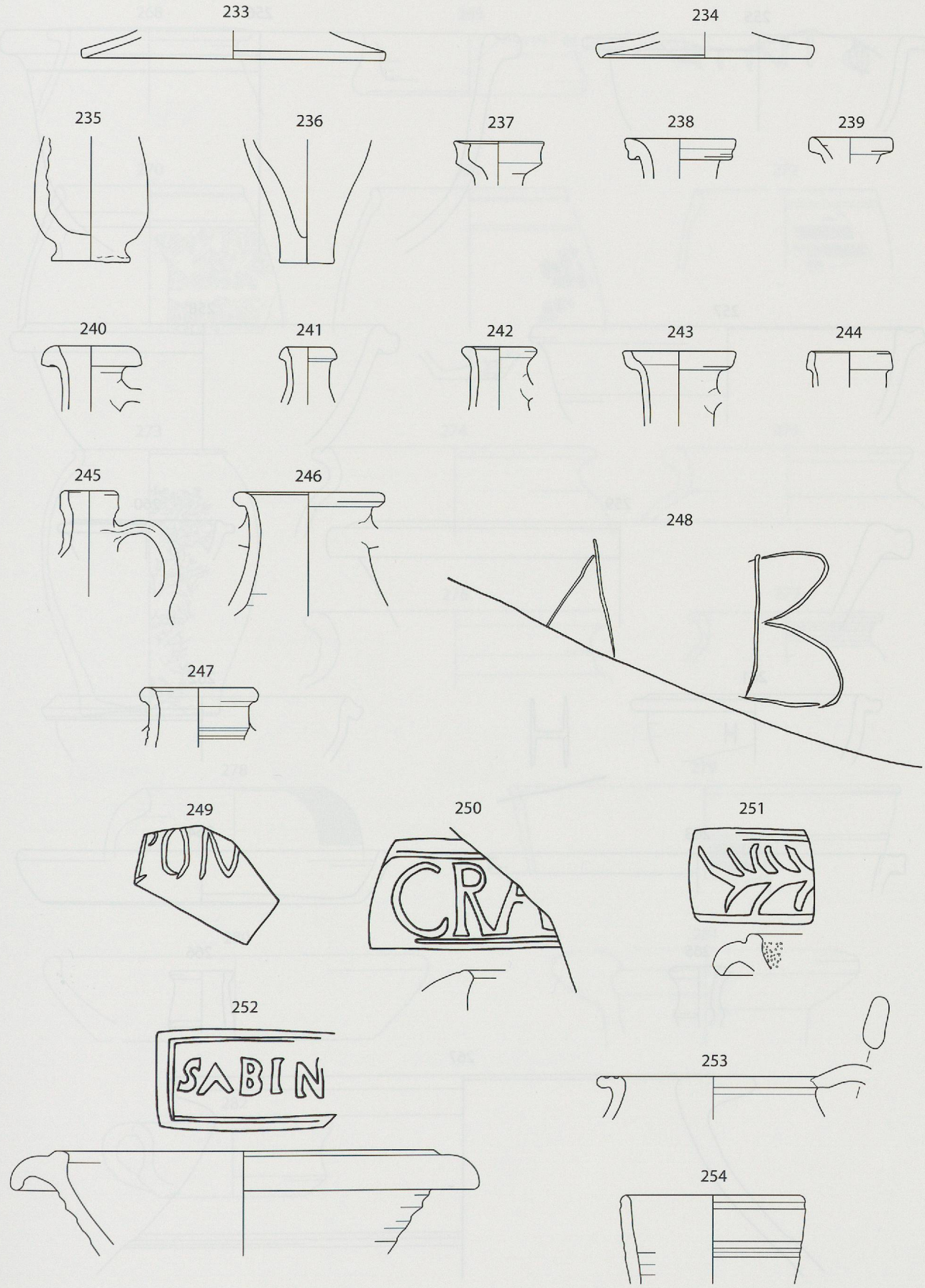

Fig. 195. ***La céramique.***

233-252 *: pâte claire ;* ***253-254*** *: rev. micacé.*

Échelle 1:3 (graffiti et estampilles : 1:1)

État 3. *Secteur Est. Désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

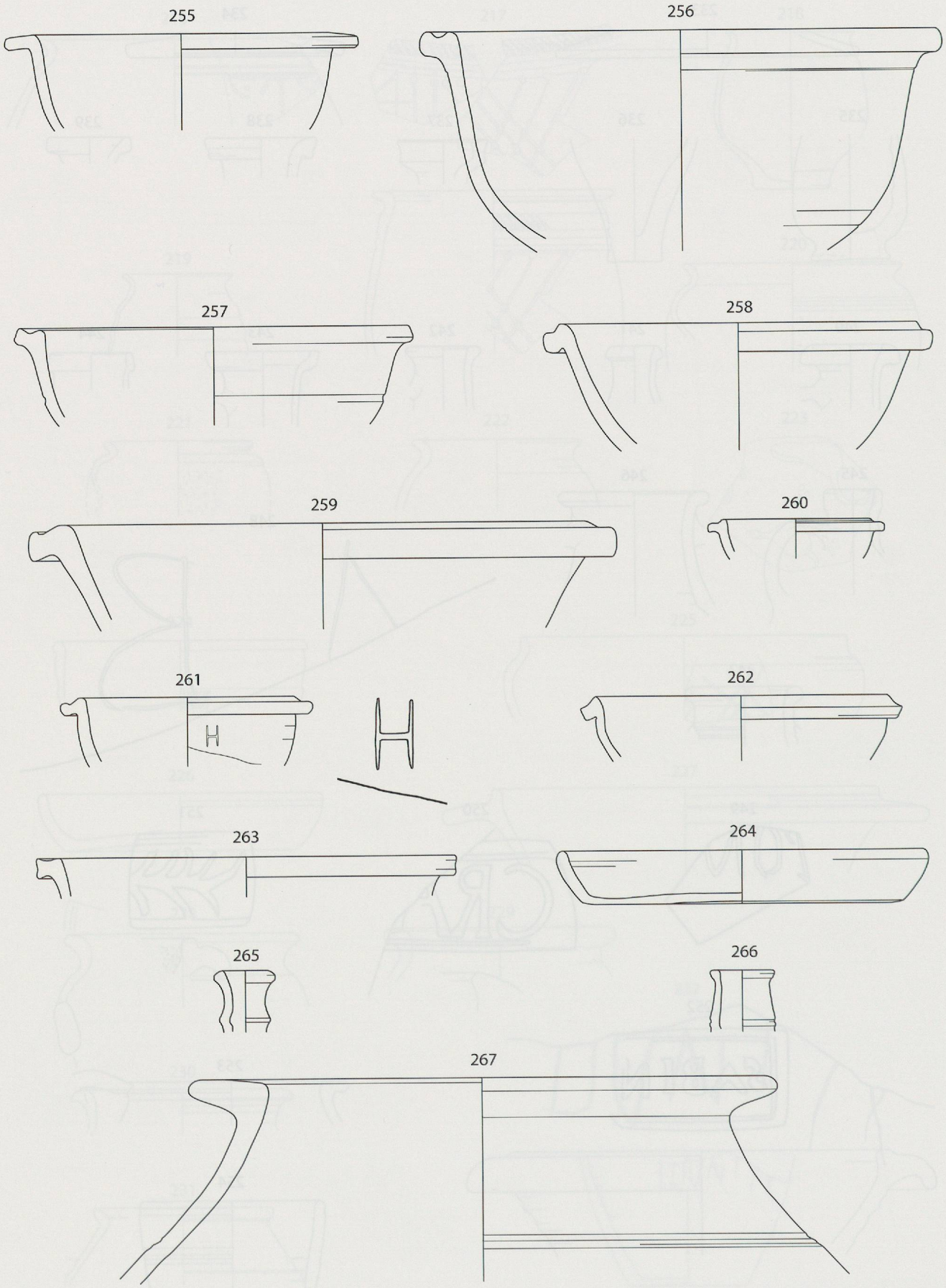

Fig. 196. *La céramique.*

255-266 *: rev. micacé ;* ***267*** *: pâte grise.*

Échelle 1:3 (graffito : 1:1)

État 3. *Secteur Est. Désaffectation du secteur artisanal et domestique (IIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

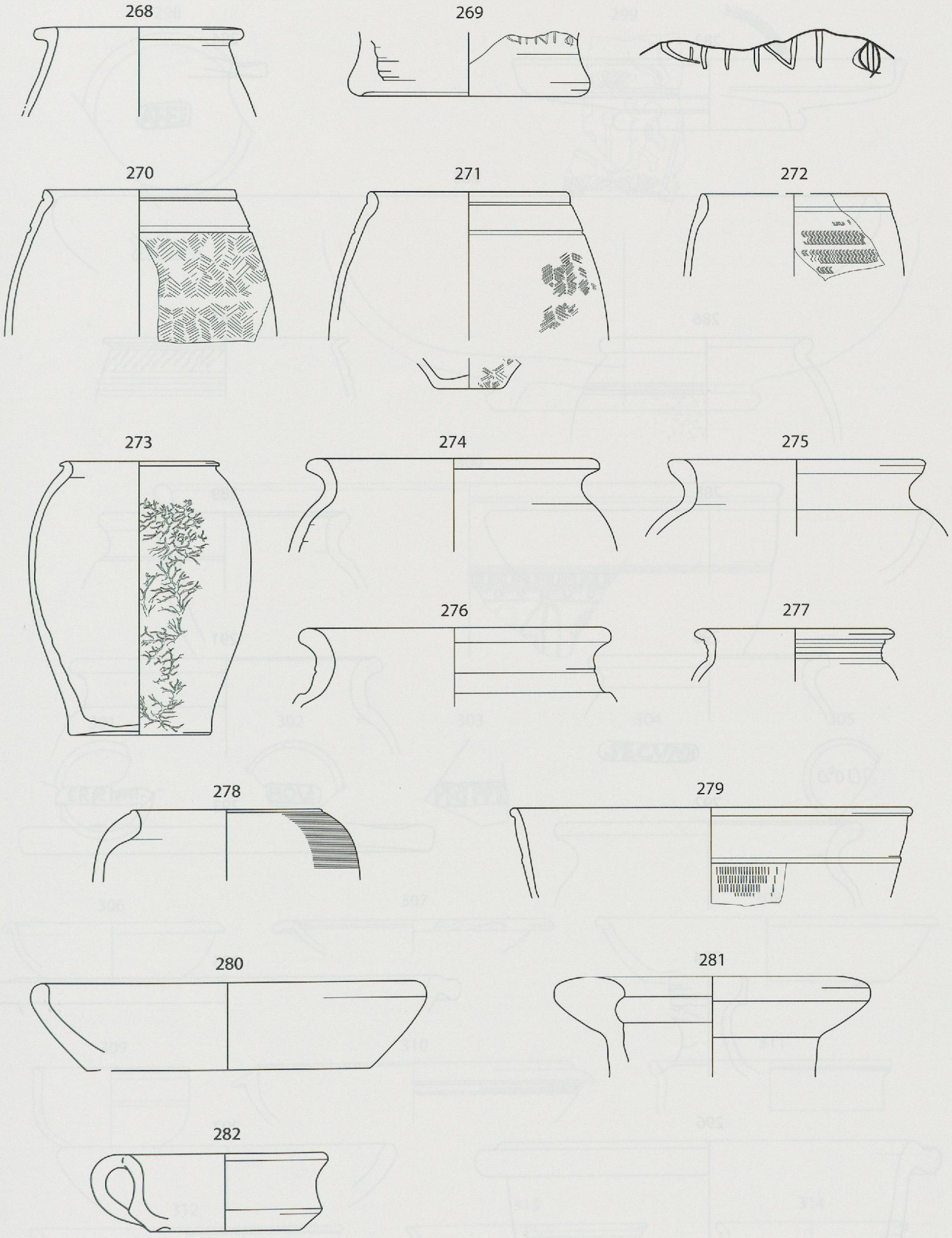

Fig. 197. ***La céramique.***

268-280 *: pâte grise ;* ***281*** *: amphore ;* ***282*** *: lampe.*

Échelle 1:3 (graffito : 1:1)

État 3. *Secteur Ouest. Occupation / démolition de l'édifice résidentiel (seconde moitié du IIe siècle ap. J.-C.)*

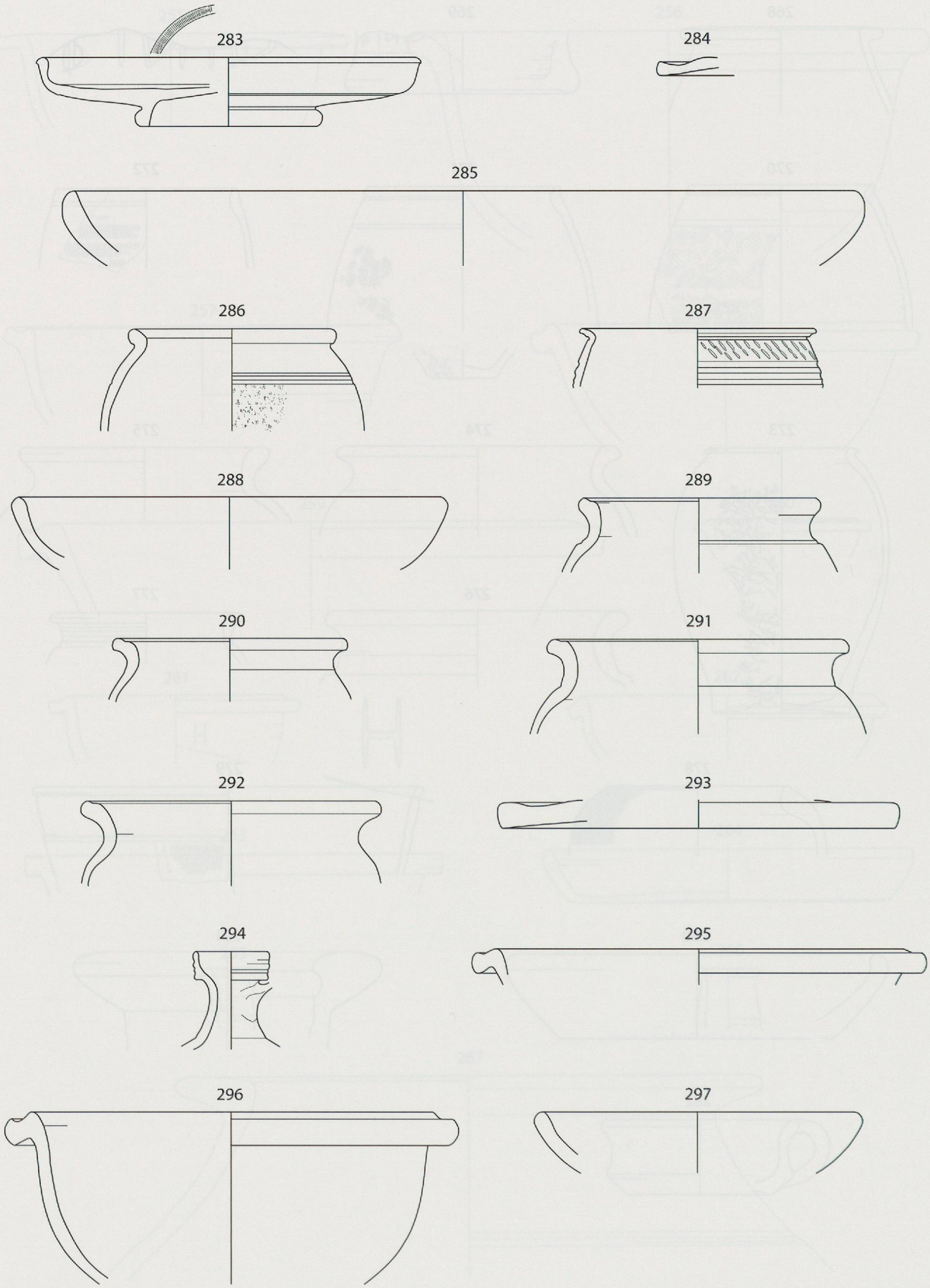

Fig. 198. *La céramique.*

283 *: TS gauloise ;* ***284-285*** *: engobe interne ;* ***286-288*** *: rev. argileux mat ;* ***289-294*** *: pâte claire ;* ***295-297*** *: rev. micacé.* *Échelle 1:3*

État 4A. *Secteur Est. Extension de l'ensemble palatial (fin du IIe-début du IIIe siècle ap. J.-C.)*

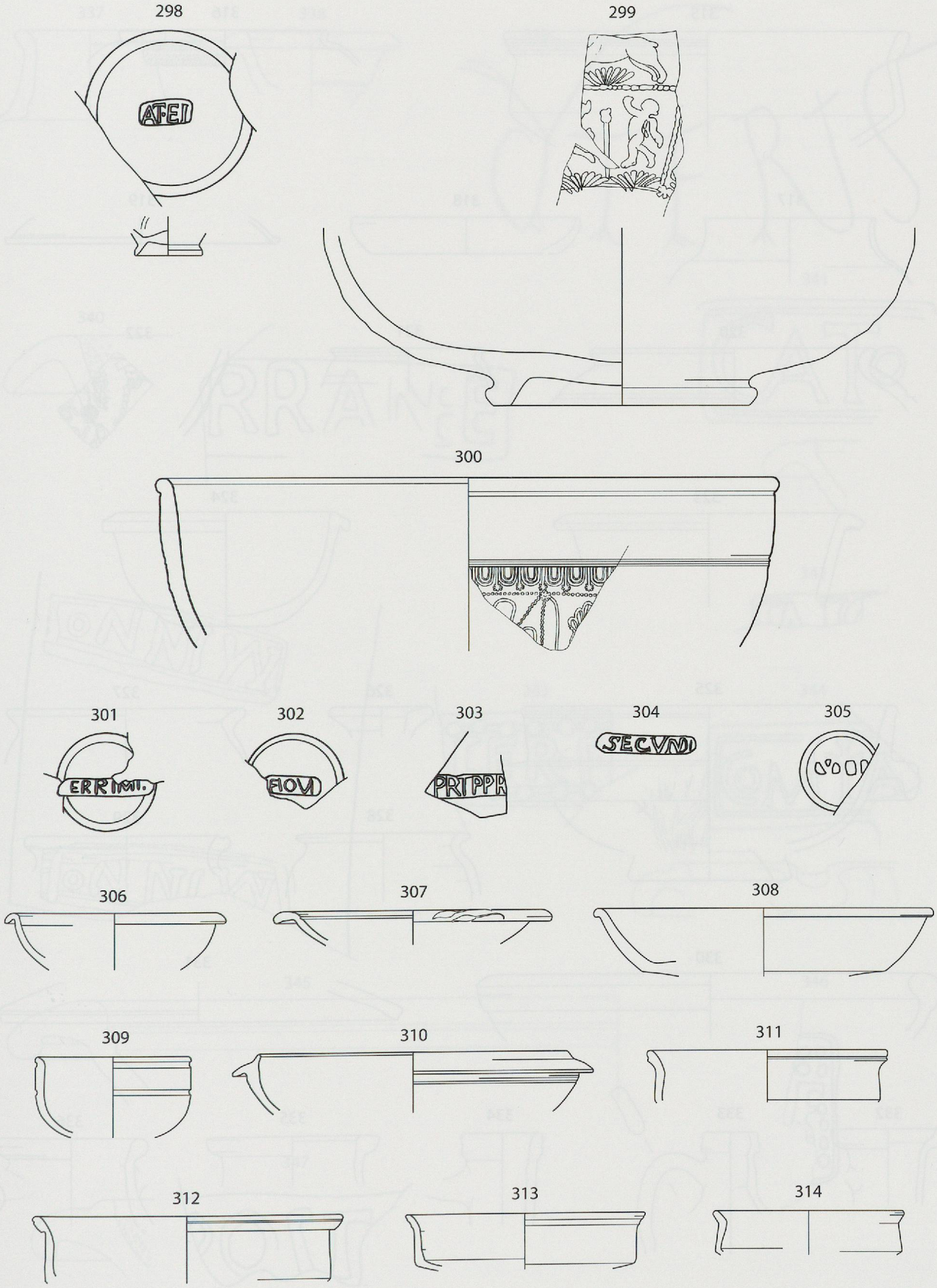

Fig. 199. *La céramique.*

***298** : TS italique ; **299-308** : TS gauloise ; **309-314** : TSI.*

Échelle 1:3 (estampilles : 1:1 ; nos 299-300 : 1:2)

État 4A. *Secteur Est. Extension de l'ensemble palatial (fin du IIe-début du IIIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

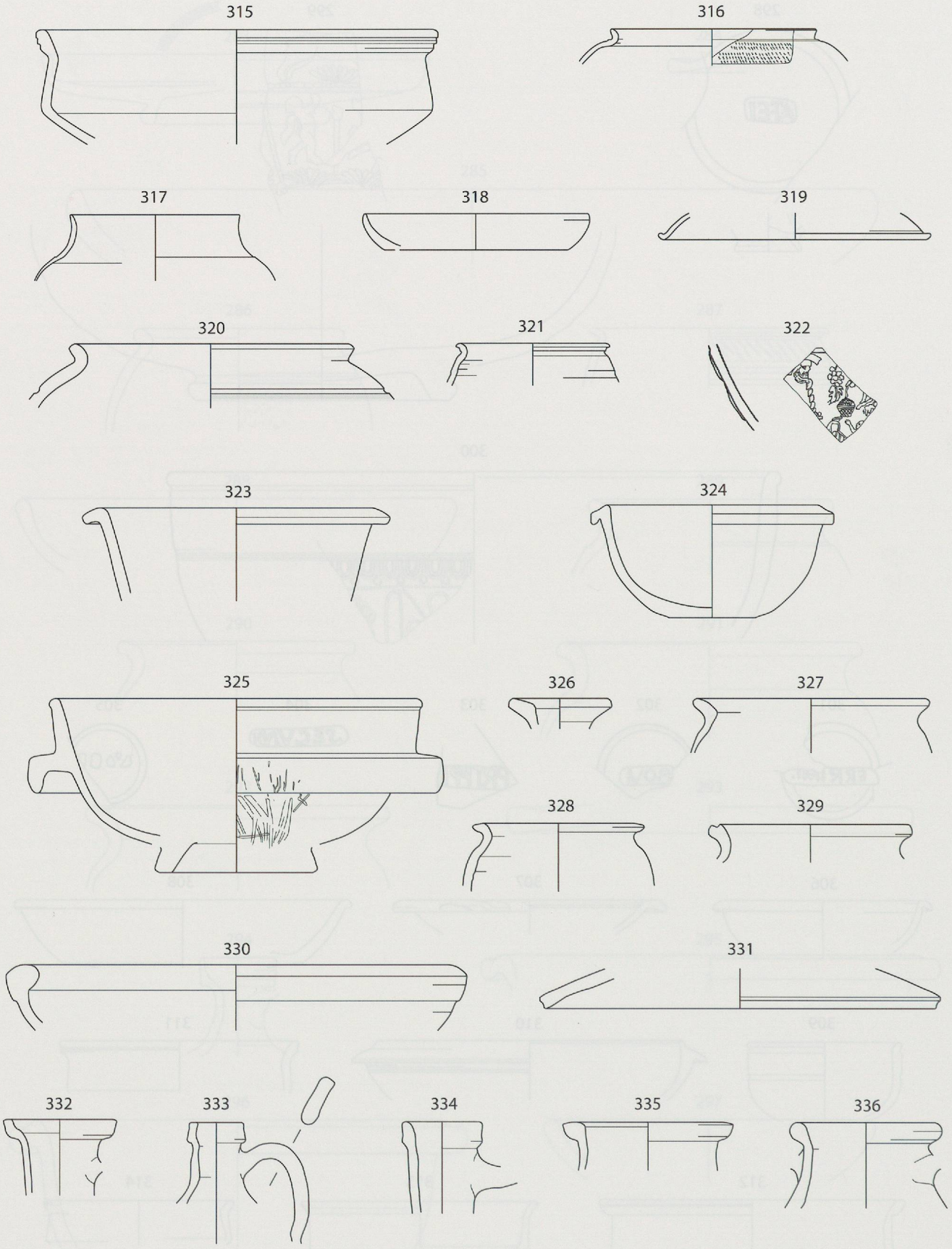

Fig. 200. *La céramique.*

315 *: TSI ;* ***316-317*** *: gallo-belge ;* ***318-319*** *: engobe interne ;* ***320-321*** *: rev. argileux mat ;*
322-326 *: rev. argileux ;* ***327-336*** *: pâte claire.* *Échelle 1:3 (nº 322 : 1:2)*

État 4A. *Secteur Est. Extension de l'ensemble palatial (fin du IIe-début du IIIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

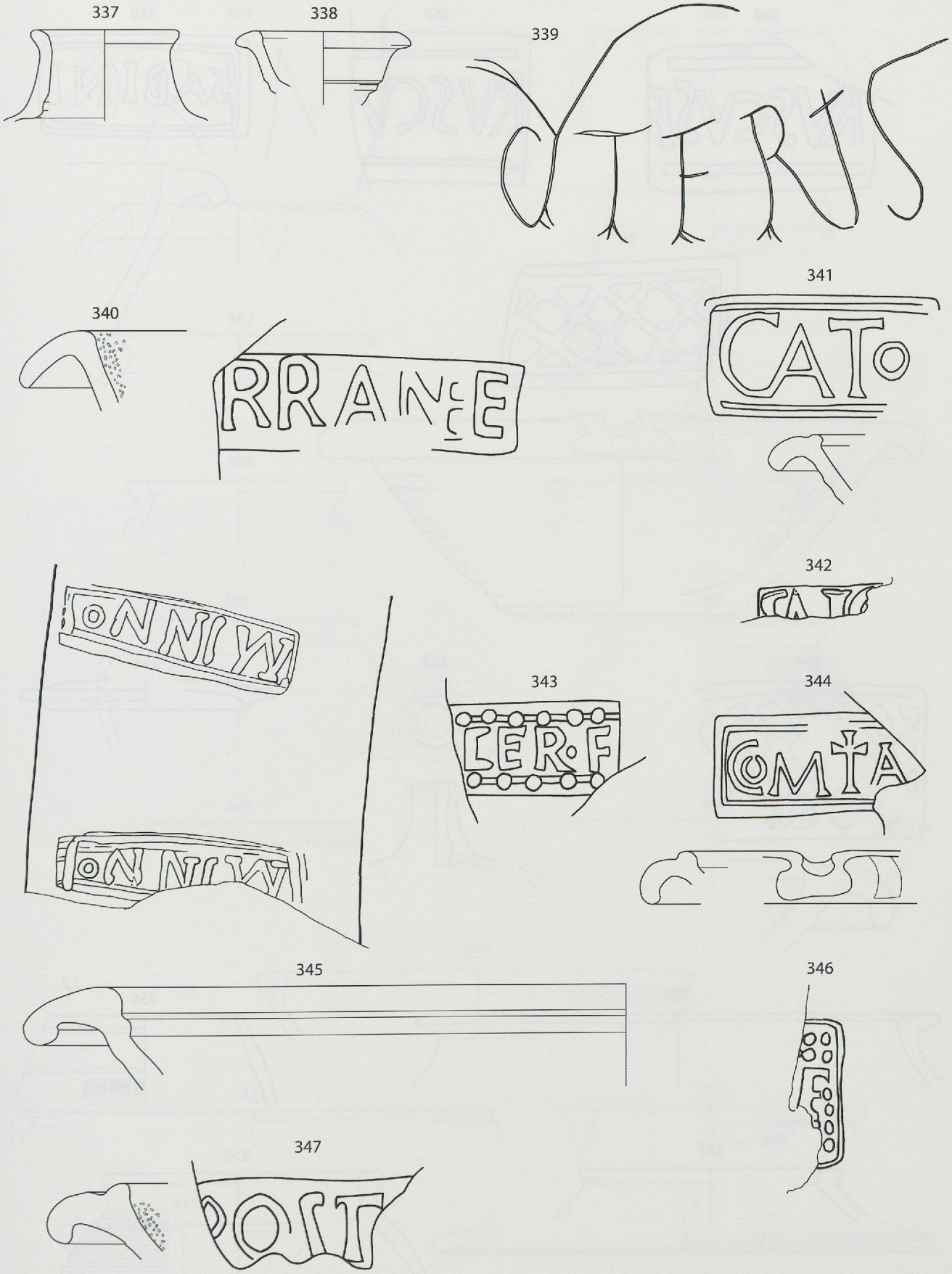

Fig. 201. *La céramique.*
337-347 : pâte claire.

Échelle 1:3 (estampilles : 1:1)

État 4A. *Secteur Est. Extension de l'ensemble palatial (fin du IIe-début du IIIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

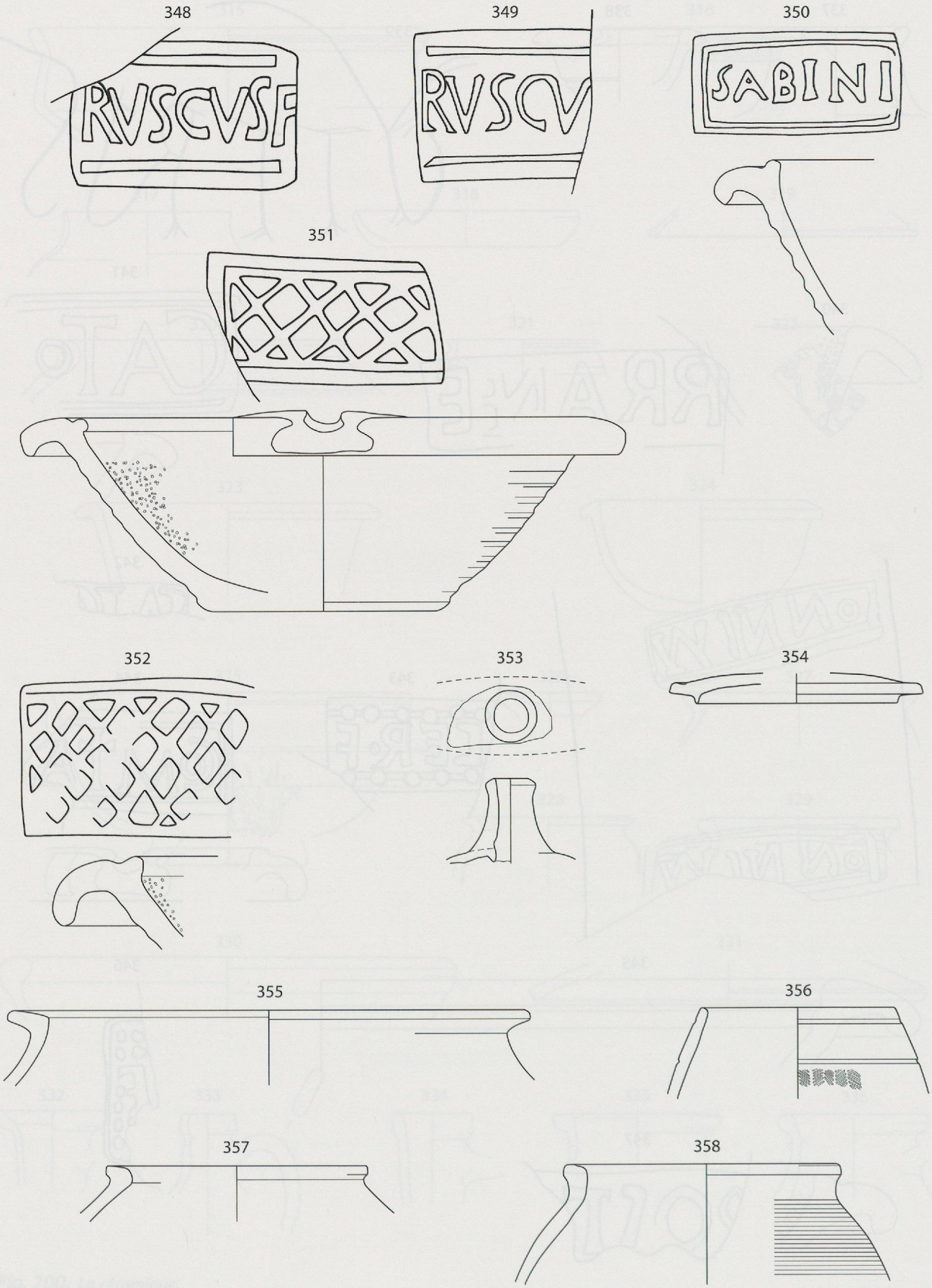

Fig. 202. **La céramique.**

348-352 *: pâte claire ;* ***353-354*** *: rev. micacé ;* ***355-358*** *: pâte grise.*

Échelle 1:3 (estampilles : 1:1 : nº 355 : 1:6)

État 4A. *Secteur Est. Extension de l'ensemble palatial (fin du IIe-début du IIIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

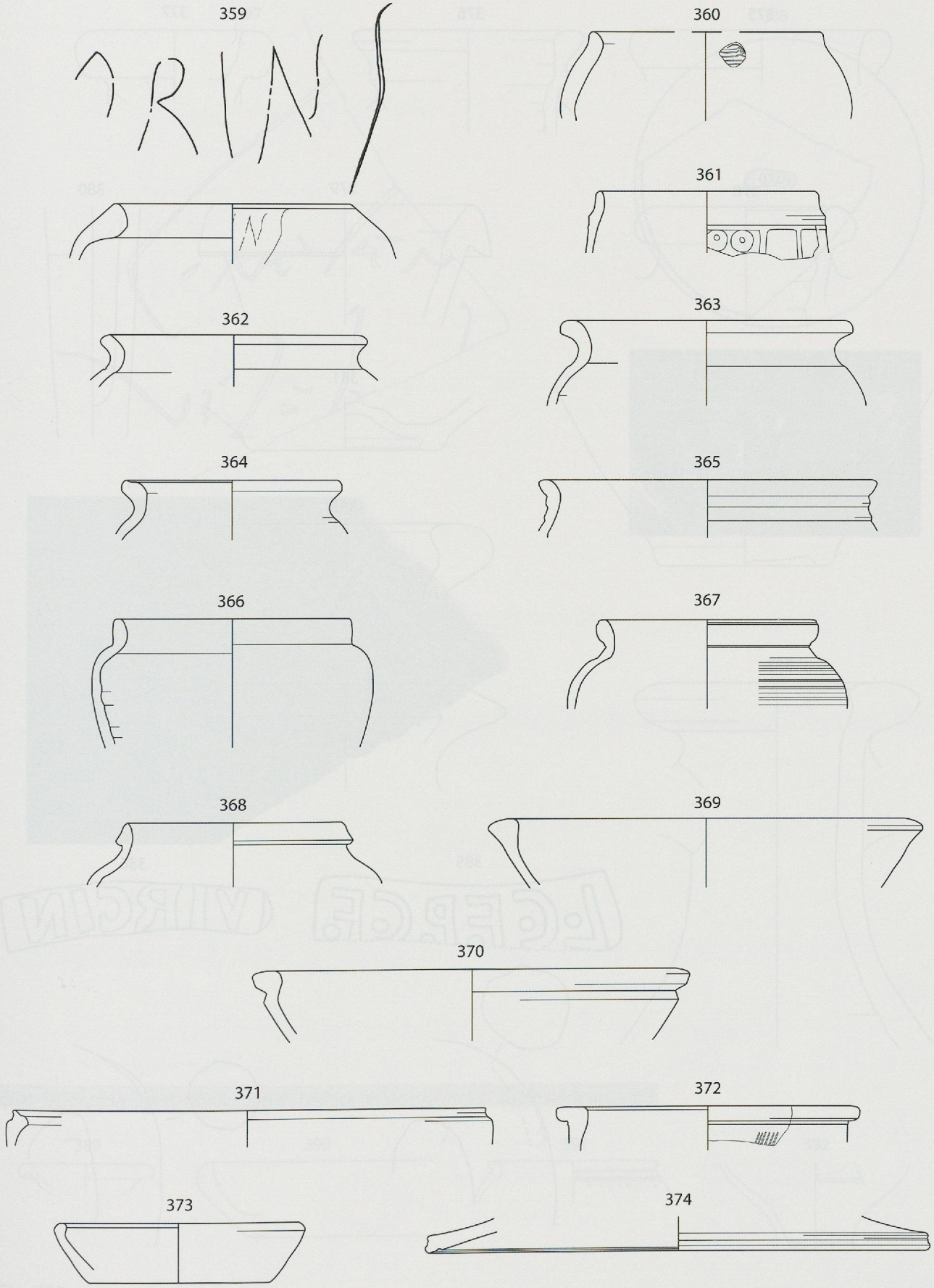

Fig. 203. *La céramique.*
359-374 : pâte grise.

Échelle 1:3 (graffito : 1:1)

État 4A. *Secteur Est. Extension de l'ensemble palatial (fin du IIe-début du IIIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

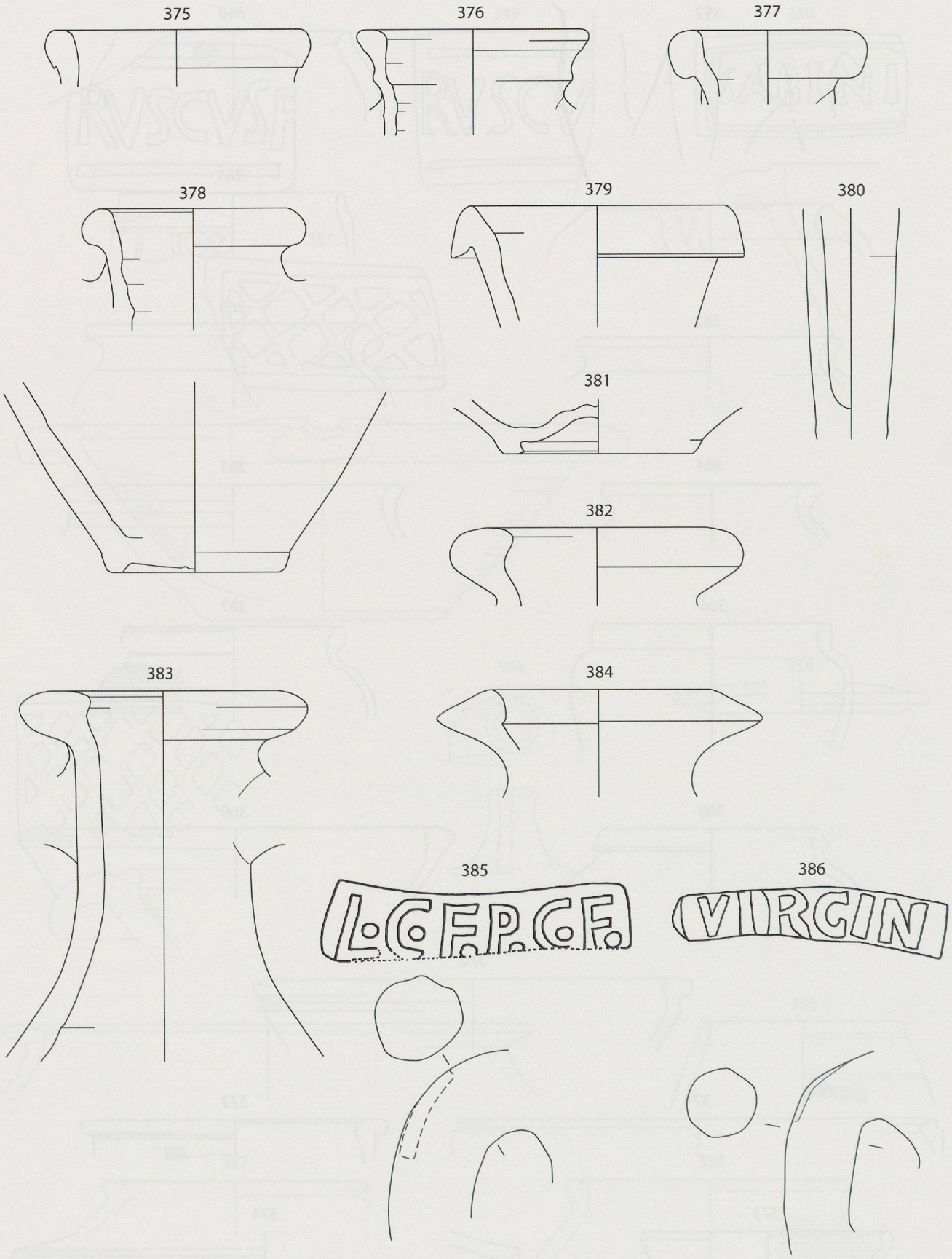

Fig. 204. *La céramique.*

375-386 *: amphores.* *Échelle 1:3 (estampilles : 1:1)*

État 4A. *Secteur Est. Extension de l'ensemble palatial (fin du IIe-début du IIIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

387

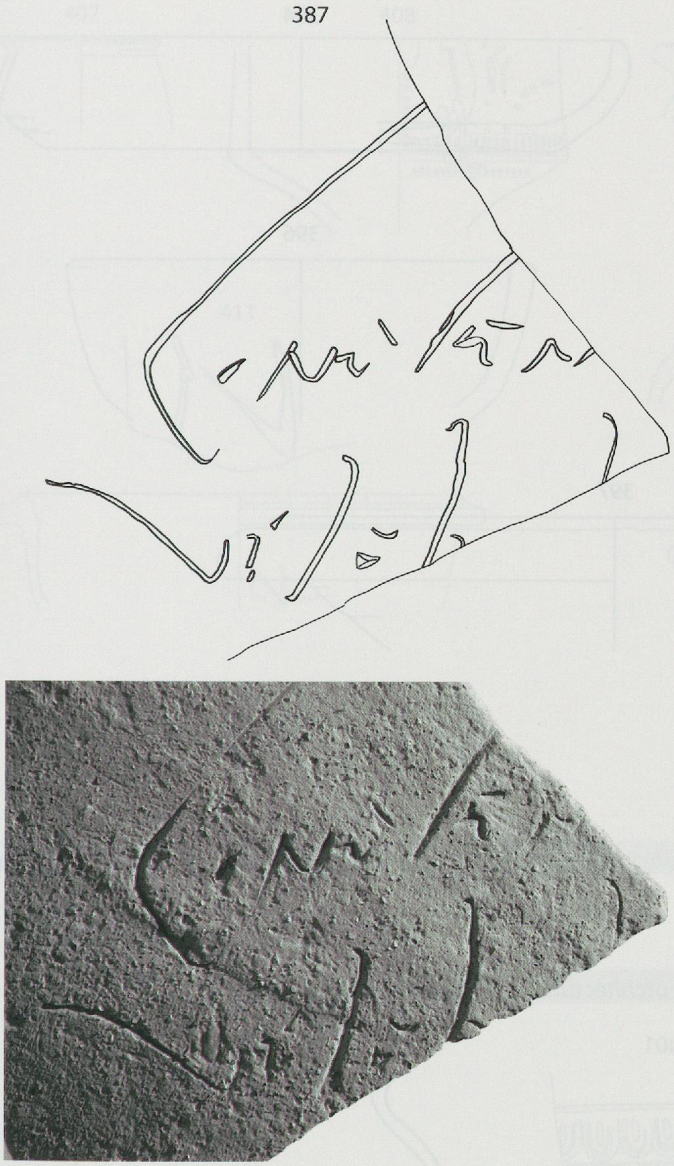

388

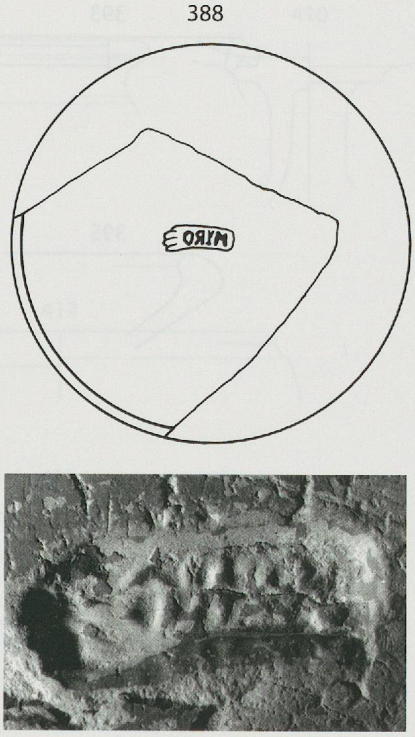

État 4A. *Secteur Ouest. Rénovation de l'édifice résidentiel (début du IIIe siècle ap. J.-C.)*

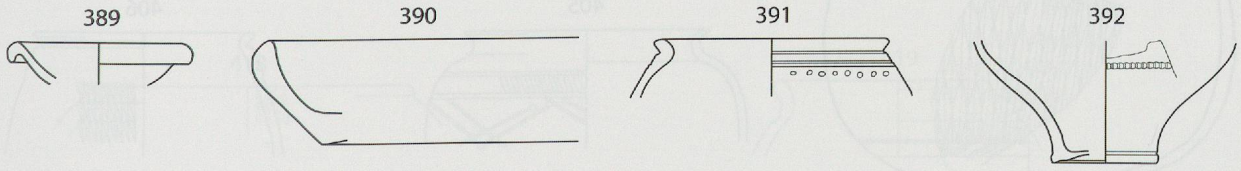

Fig. 205. ***La céramique.***

387 *: amphore ;* ***388*** *: lampe ;* ***389*** *: TSI ;* ***390*** *: engobe interne;*
391-392 *: rev. argileux.*

Échelle 1:3 (nos 387-388 : 1:1 ; photo no 388 : env. 5:1)

État 4A. *Secteur Ouest. Rénovation de l'édifice résidentiel (début du IIIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

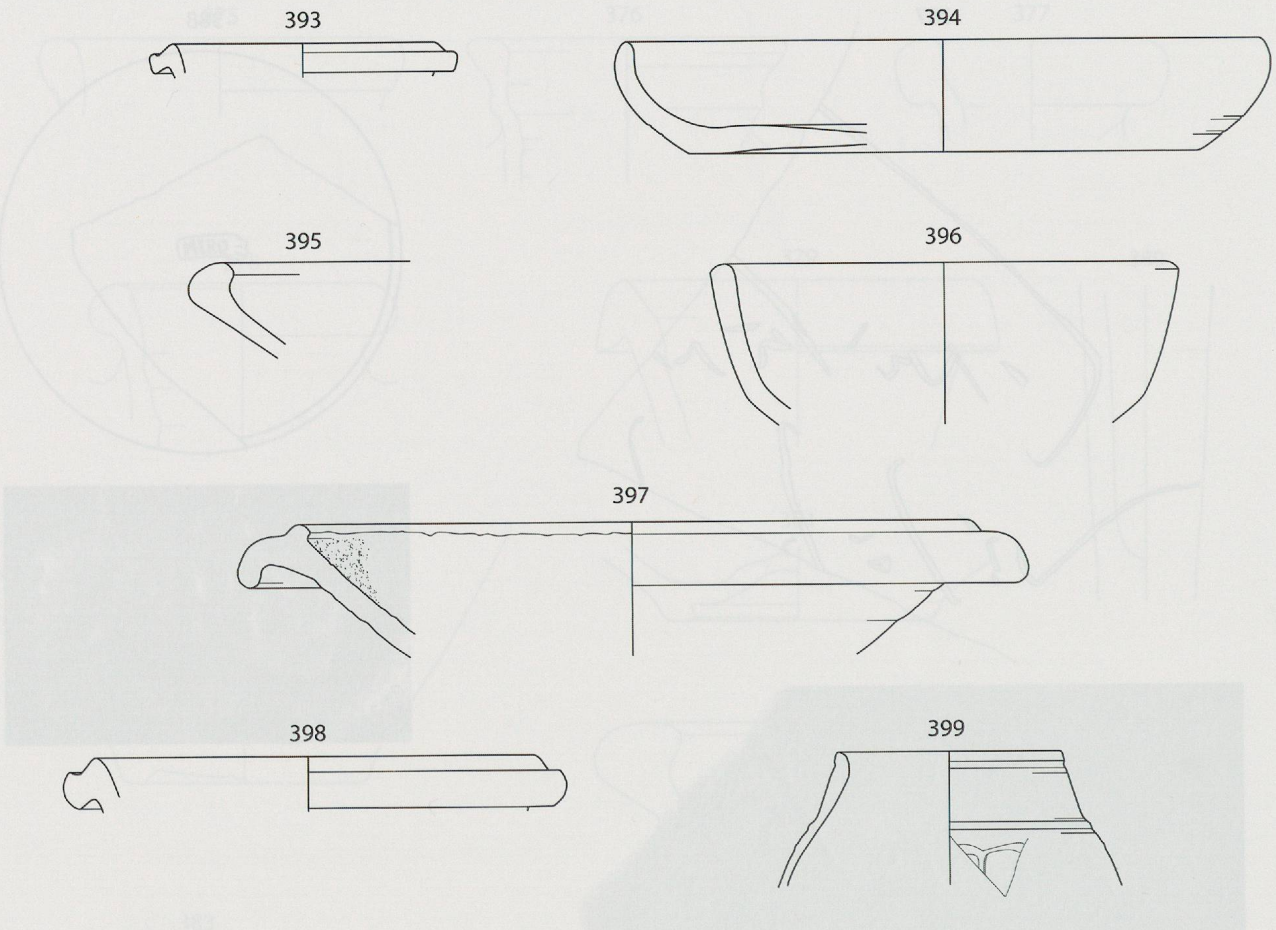

État 4A. *Secteur Est. Occupation du nouveau complexe architectural (dès le IIIe siècle ap. J.-C.)*

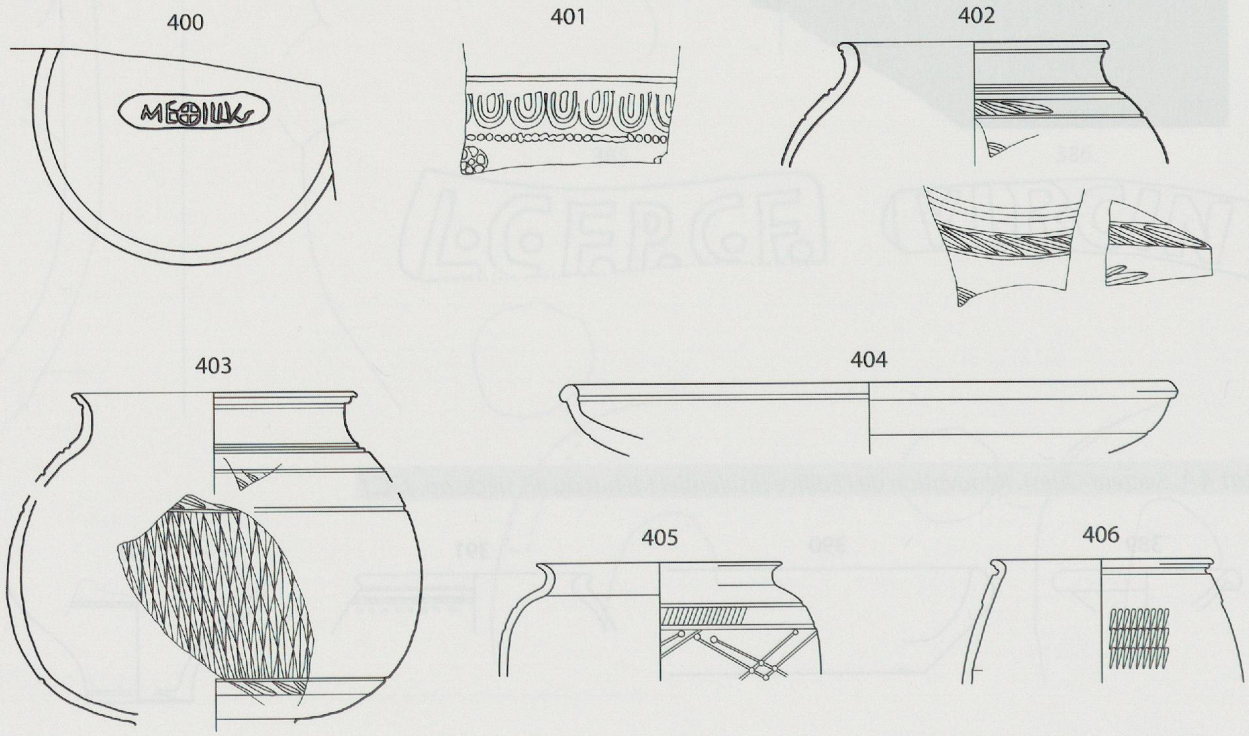

Fig. 206. *La céramique.*

393-394, 405-406 : *rev. argileux ;* ***395-397 :*** *pâte claire ;* ***398 :*** *rev. micacé ;*
399 : *pâte grise ;* ***400-404 :*** *TS gauloise.*

Échelle 1:3 (estampille : 1:1 ; nos 402-403 : 1:2)

État 4A. *Secteur Est. Occupation du nouveau complexe architectural (dès le IIIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

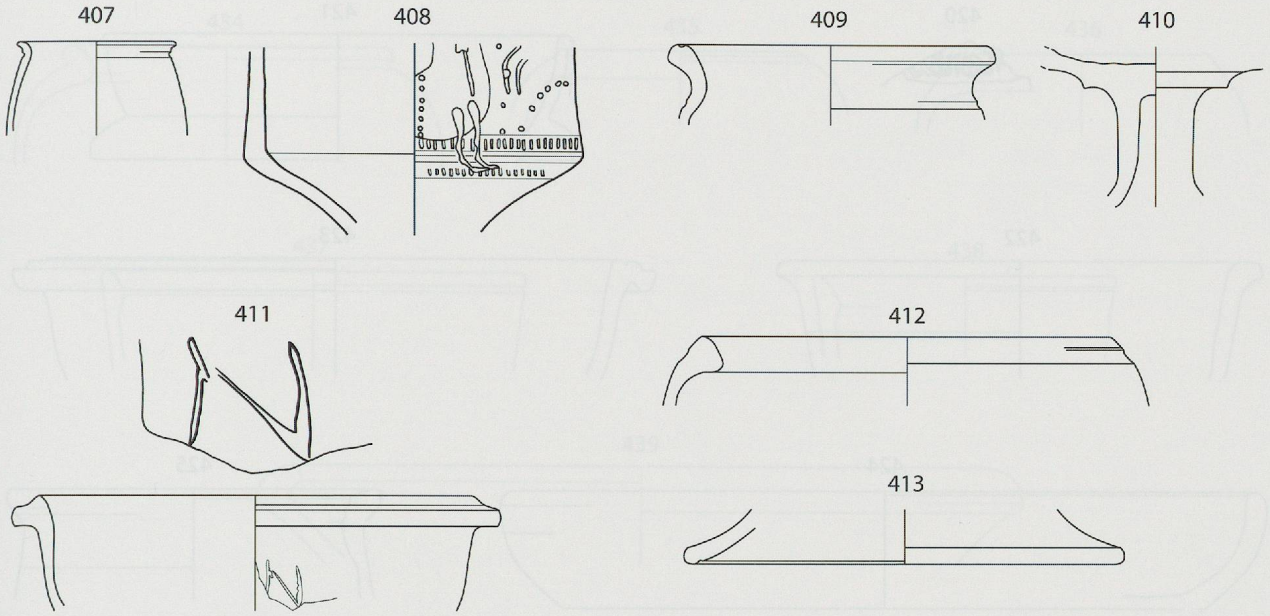

État 4A. *Secteur Ouest. Occupation de l'édifice résidentiel principal (fin du IIe-début du IIIe siècle ap. J.-C.)*

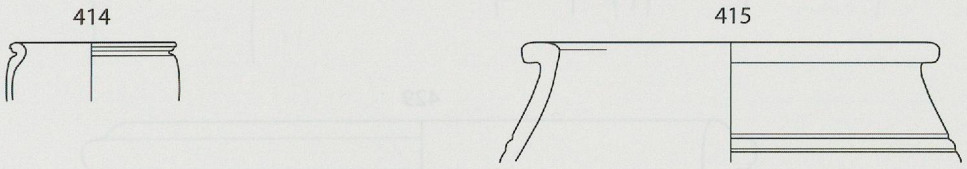

État 4B. *Secteur Est. Transformations ponctuelles de l'extension palatiale (première moitié du IIIe siècle ap. J.-C.)*

Fig. 207. **La céramique.**

407-408, 414 *: rev. argileux ;* ***409*** *: pâte claire ;* ***410-411*** *: rev. micacé ;*
412-413, 415, 418-419 *: pâte grise ;* ***416*** *: TS gauloise.*

Échelle 1:3 (graffito et estampille : 1:1)

État 4C. Secteur Est. Ultimes réfections dans le nouveau complexe architectural (IIIe siècle ap. J.-C.)

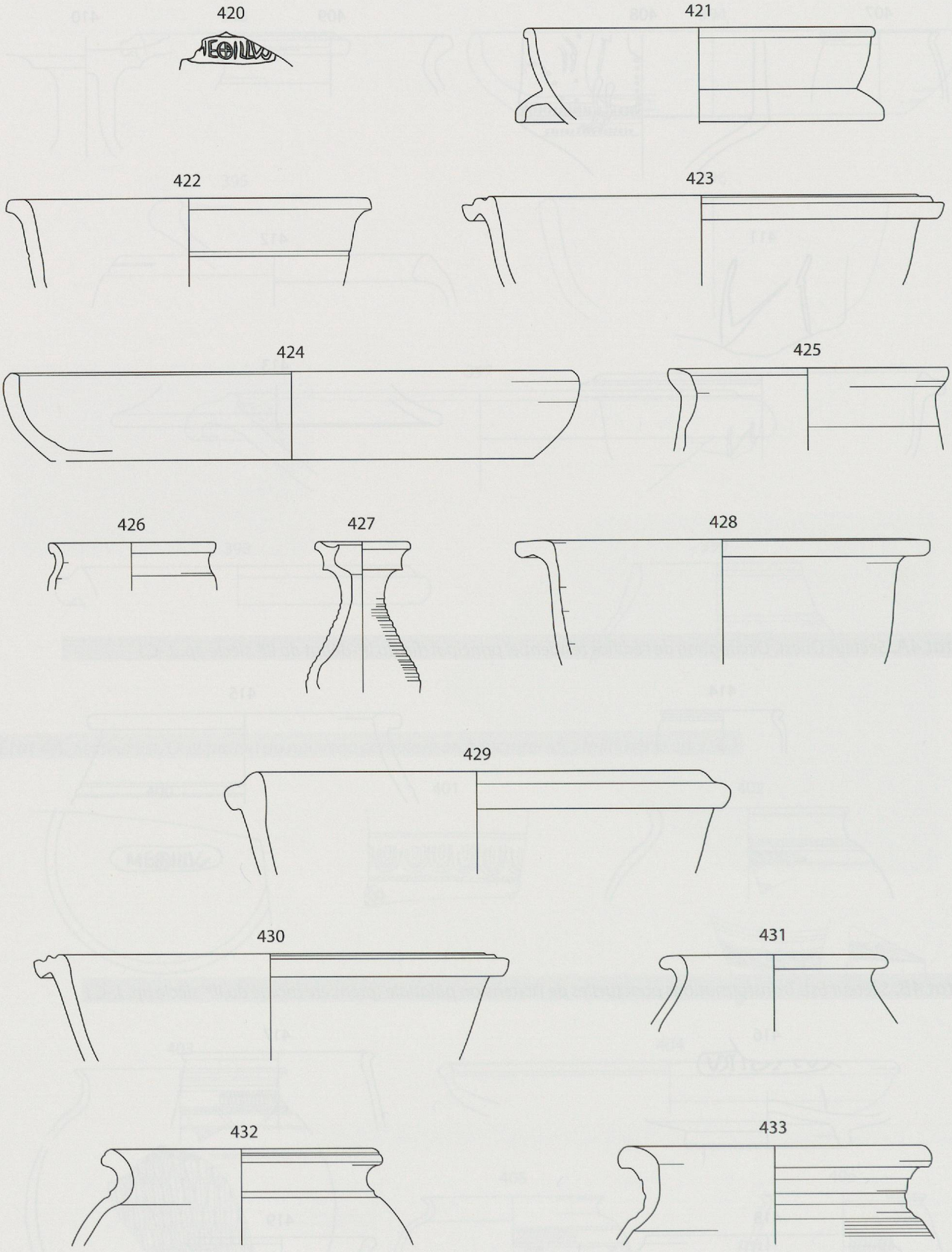

Fig. 208. *La céramique.*

420-421 : TS gauloise ; 422-425 : rev. argileux ; 426-428 : pâte claire ; 429-431 : rev. micacé ; 432-433 : pâte grise.

Échelle 1:3 (estampille : 1:1)

État 4C. *Secteur Est. Ultimes réfections dans le nouveau complexe architectural (IIIe siècle ap. J.-C.) (suite)*

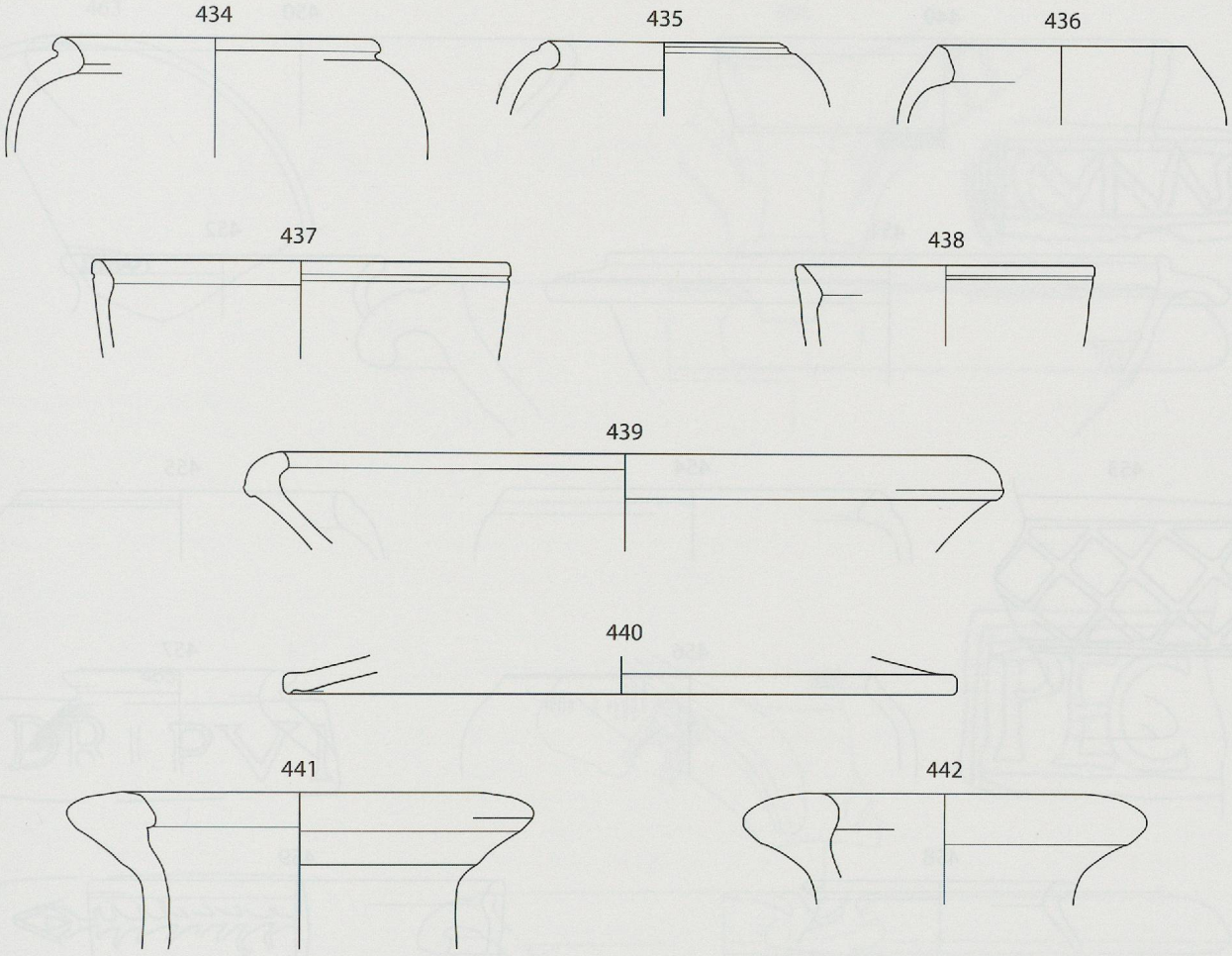

État 5. *Secteur Est. Réoccupation partielle du complexe architectural (après 270 ap. J.-C.)*

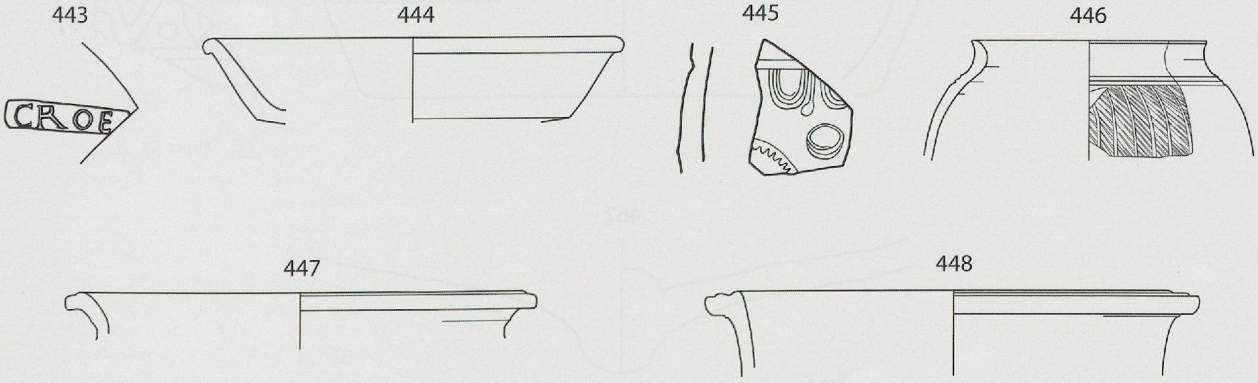

Fig. 209. *La céramique.*

434-440 *: pâte grise ;* ***441-442*** *: amphores ;* ***443-444*** *: TS gauloise ;* ***445*** *: TSO helvétique ;*
446-448 *: revêtement argileux.*

Échelle 1:3 (estampille : 1:1; nº 445 : 1:2)

État 5. Secteur Est. Réoccupation partielle du complexe architectural (après 270 ap. J.-C.) (suite)

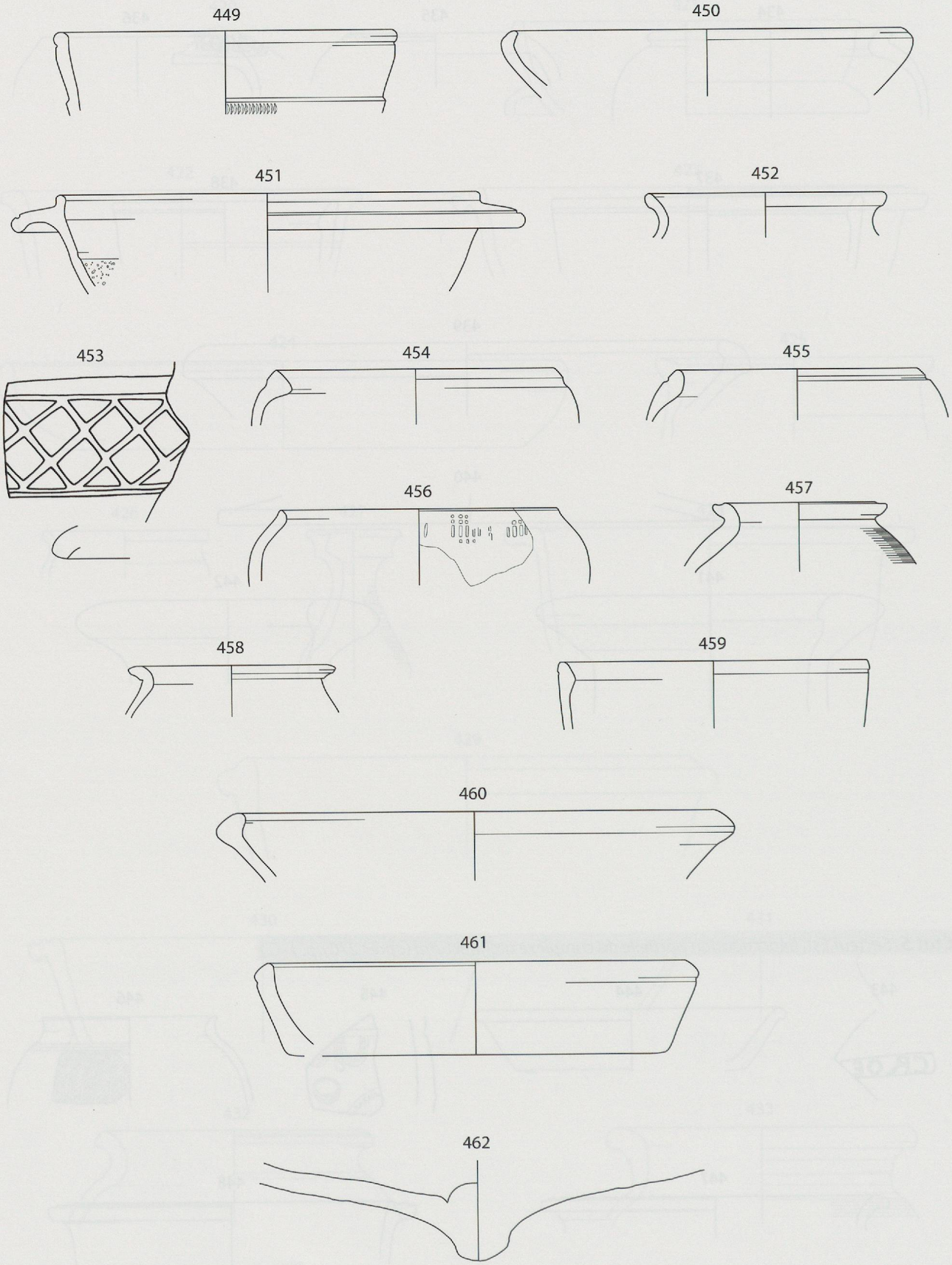

Fig. 210. **La céramique.**
449-451 : rev. argileux ; **452-453** : pâte claire ; **454-461** : pâte grise ; **462** : amphore. Échelle 1:3 (estampille : 1:1)

Hors états

463

464

465

466

467

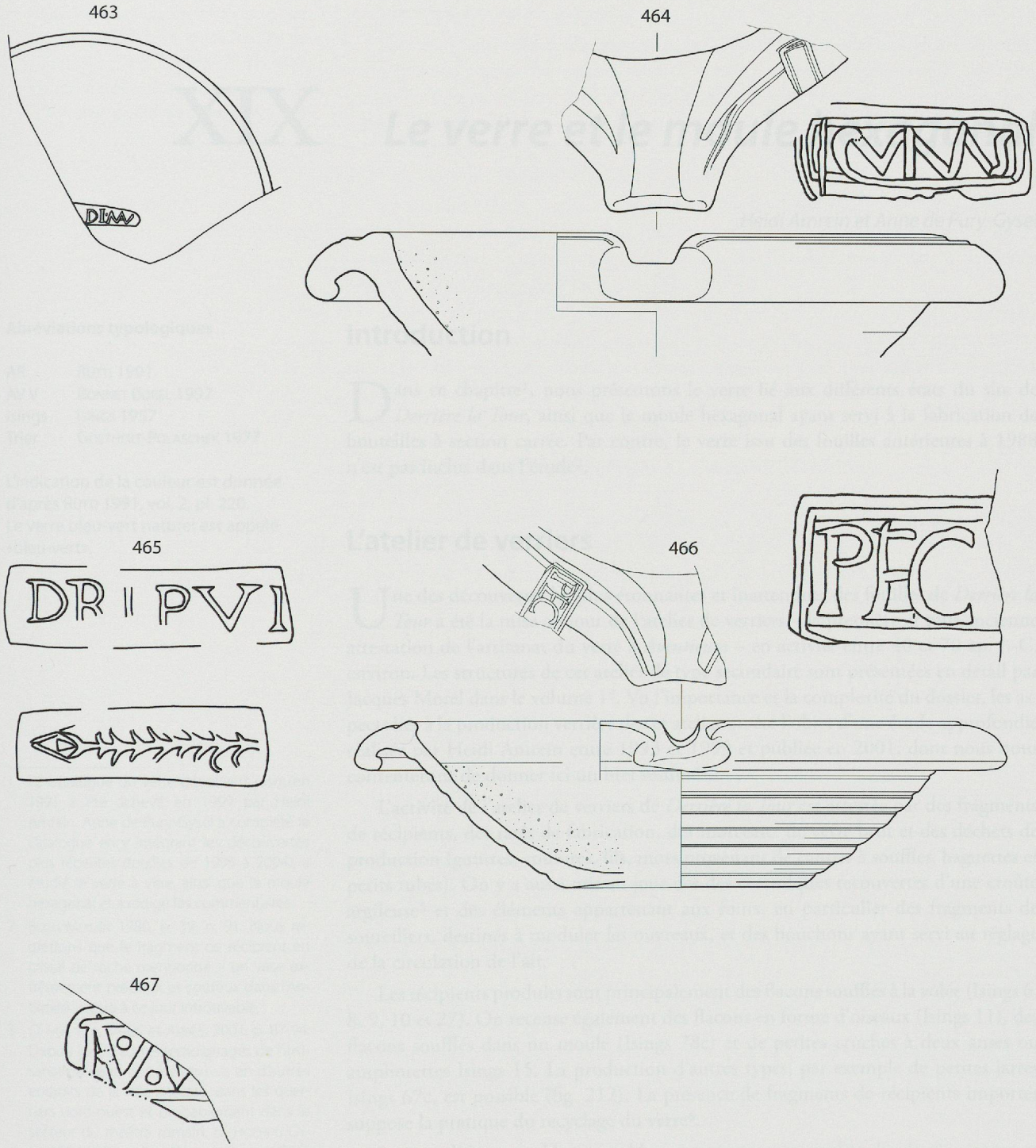

Fig. 211. *La céramique.*
***463** : TS gauloise ; **464-467** : pâte claire.*

Échelle 1:3 (estampilles : 1:1)